la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

100 ans

MONTRÉAL, LUNDI 19 MARS 1984, 100e ANNÉE, N° 68, 62 PAGES, 4 CAHIERS

LA MÉTÉO : NUAGEUX
AUJOURD'HUI : MIN. -5°, MAX. 2°,
DEMAIN : BEAU TEMPS. DÉTAILS PAGE A 2

Recasts

Louez une Mercedes Benz directement de Mercedes-Benz

MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

INCENDIE RUE BÉLAIR

Un mort et des dizaines de sans-abri

■ Une personne est morte et des dizaines d'autres sont sur le pavé à la suite d'un incendie qui a lourdement endommagé hier après-midi une maison de rapport située au 3280 de la rue Bélair, dans le quartier Saint-Michel à Montréal.

RAYMOND GERVAIS

La victime, Antonio Dillala, âgé de 40 ans, habitait l'appartement 204; il a été retrouvé par les pompiers dans le corridor menant aux escaliers. Il semble qu'il ait succombé à des brûlures aux poumons imputables à une bouffée d'air brûlant, plutôt qu'à l'asphyxie. Une autopsie doit être pratiquée aujourd'hui afin de déterminer la cause exacte de sa mort.

D'après la police, le feu aurait pris naissance dans le matelas de la victime et se serait rapidement propagé aux étages supérieurs de l'immeuble, si bien que les premiers pompiers arrivés sur les lieux ont d'abord cru que le feu faisait rage au troisième étage.

Un pompier a été blessé en combattant l'incendie. Il s'agit de M. Jacques Ouellette, de la caserne no 9. Il a été transporté à l'hôpital Jean-Talon après s'être blessé au dos en tombant dans un escalier.

Le feu a nécessité quatre aler-

voir INCENDIE en A 2

Québec met le paquet sur l'information

Après des années d'hésitation, le gouvernement Lévesque a décidé de prendre les grands moyens pour mettre l'imposante machine de communication dont il dispose au service de ses politiques. Dans une série d'articles dont LA PRESSE entreprend la publication aujourd'hui, LOUIS FALARDEAU nous fait pénétrer dans le monde fascinant des communications gouvernementales, un monde grouillant de mini-empires et de couteaux tirés, et explique comment le gouvernement entend s'y prendre pour mener à bien son « opération communications ».

page A 10

LA RUE SAINTE-CATHERINE « VERTE » DE MONDE

photo Jean Goupil, LA PRESSE

250 000 personnes ont bravé le froid

■ La rue Sainte-Catherine était « verte » de monde, dans le secteur ouest de Montréal, hier après-midi. Ballons et banderolles rivalisaient avec

FRANÇOIS BERGER

les manteaux, pantalons et chapeaux arborant la couleur verte chère aux Irlandais. Même les pipes tenues au coin des bouches étaient vertes. Sans parler du fameux trèfle, symbole de l'Irlande, qui était omniprésent.

Sous un froid mordant rendu encore plus glacial par le vent, des dizaines de milliers de Montréalais — environ 250 000 selon la police — s'étaient massés des deux côtés de la rue Sainte-Catherine, entre la rue du Fort et le square Phillips, pour regarder défiler la traditionnelle parade de la Saint-Patrick, la fête nationale des Irlandais (le 17 mars au calendrier). Cette manifestation est la deuxième en importance à se tenir à Montréal chaque année, après la Saint-Jean.

La foule, composée en grande partie d'enfants, a bravé le froid pendant près de trois heures malgré que l'événement ait été retransmis in extenso à la télévision de CBC. Quelques personnes, voulant être aux premières loges, avaient même installé des chaises pliantes sur le trottoir quelque temps avant que le défilé ne se mette en branle.

L'exubérante communauté irlandaise de Montréal a marqué sa 160ème parade de la Saint-Patrick en présentant une trentaine de chars allégoriques, des

voir 250 000 en A 2

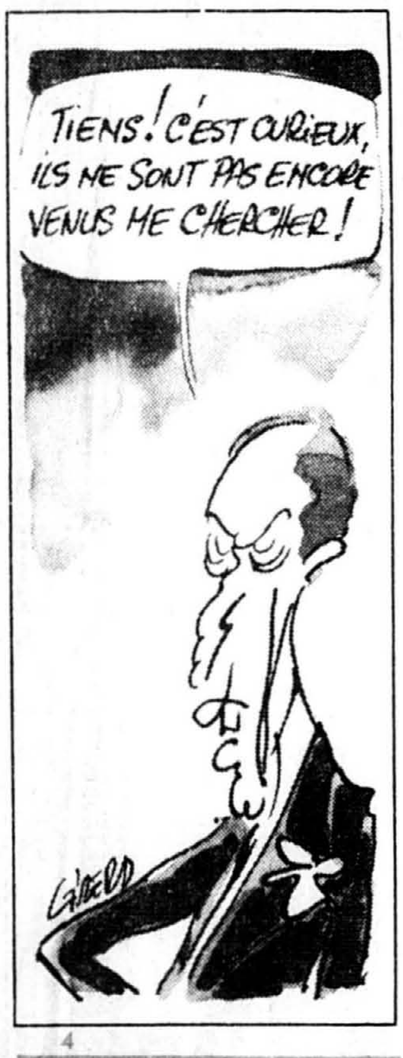

La loi 38 pourrait être retirée, selon Lévesque

■ TROIS-RIVIÈRES (d'après PC) — Le gouvernement du Québec pourrait se rendre à la demande de l'Union des municipalités et retirer sa loi 38 qui a tellement été décriée par les dirigeants municipaux au cours des 13 derniers mois.

Participant, hier, à une table ronde radiophonique à l'occasion de sa visite au congrès régional du PQ à Trois-Rivières, le premier ministre René Lévesque a laissé entendre que la question du retrait de la loi 38 allait être examinée.

On sait que l'entente fédérale-provinciale permettant aux municipalités du Québec de bénéficier des programmes fédéraux de création d'emplois a été signée vendredi par le ministre québécois des Affaires municipales, Alain Marcoux, et le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, John Roberts.

Depuis le dépôt du projet de loi 38, les relations n'ont cessé de se détériorer entre le gouvernement et les municipalités québécoises.

Le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Francis Dufour, avait même déclaré, le mois dernier, que ces relations avaient atteint « le niveau le plus bas qu'il m'ait été donné de voir en plus de 16 années de vie politique active sur la scène municipale. »

Après avoir fait la distinction entre le groupe de municipalités urbaines (UMQ) et le groupe de municipalités rurales (UMRCQ), M. Lévesque a reconnu qu'il y avait eu « de très graves difficultés » entre son gouvernement et l'Union des municipalités du Québec. Il a ex-

voir LOI 38 en A 2

1 500 PERSONNES REVIVENT SES MOMENTS DE GLOIRE

Saint-Hubert fête son héros, Gaétan Boucher

Gaétan Boucher a été hier à Saint-Hubert le héros d'une fête populaire réunissant quelque 1 500 personnes aux complexe sportif qui porte son nom. À cette occasion, on a pu revoir sur écran géant les moments de gloire du champion olympique et champion du monde de patinage de vitesse. Le maire Bernard Racicot a résumé par ces mots les sentiments des Hubertains: « La fierté a maintenant une deuxième ville: Saint-Hubert .» Par ailleurs, le jeune homme était en soirée l'hôte d'un dîner-bénéfice extraordinaire lançant officiellement la Fondation Gaétan-Boucher, à la base militaire de Saint-Hubert. Sur la photo, on aperçoit Gaétan Boucher avec sa « marraine » Sylvia Burka, celle qui l'a assisté à ses débuts comme patineur de vitesse.

page A 3

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

AUJOURD'HUI

- **LOTERIES**

  Presque trois Canadiens sur dix ont gagné quelque chose à la loterie l'an dernier, mais dans la plupart des cas, ce n'était qu'une somme de $10 ou moins.

  page A 5

- **DESJARDINS**

  Malgré la crise, puis la baisse des taux d'intérêt, le Mouvement Desjardins affiche une performance financière qui dépasse souvent celle de ses concurrents.

  page B 1

- **LIBAN**

  La conférence de réconciliation nationale libanaise de Lausanne entre dans une dernière phase de tractations qui semble devoir déboucher sur le compromis attendu depuis une semaine.

  page B 4

- **L'AUTOMOBILE**

  Jacques Duval compare le nouveau mini-Blazer S-10 de Chevrolet au redoutable trio de 4x4 nouvelle vague formé du Bronco II et des Jeep de la série XJ.

  page C 1

- **SUFFRAGE UNIVERSEL**

  Le choix du successeur de René Lévesque à la tête du Parti québécois se fera de toute évidence selon un système s'apparentant aux élections primaires américaines.

  page A 4

SOMMAIRE

Annonces classées	B 7 à B 9, C 8 à C 10
Arts et spectacles	
— Informations	B 5, B 6, B 10
— Horaires	B 6
Centenaire	A 8
Décès, naissances, etc.	C 11
Économie	B 1 à B 3
Êtes-vous observateur ?	C 8
FEUILLETON	
« La charge des sangliers »	B 9
Horoscope	B 8
L'auto	C 1 à C 5
Le monde	B 4
Loteries - résultats:	A 14
Mots croisés	C 8
Pleins Feux:	A 10
Quoi faire aujourd'hui	B 11, B 12
Tribune libre	A 7
TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés	18
Bandes dessinées	12 et 13

L'événement majeur dans le domaine de l'habitation au Québec

Le plus important Salon au Québec!

16 au 25 mars

Salon National de l'Habitation 1984

Les $10 millions à un Irlandais?

S'il est vrai que la chance accompagne toujours les Irlandais, c'est sans doute un fils d'Erin qui est détenteur du seul billet gagnant le gros lot de $10 millions au tirage de la Saint-Patrick du loto new-yorkais.

Le numéro gagnant est 5-3-42-33-39-2, et les ordinateurs indiquent qu'un seul billet portant ce numéro a été vendu, dans le quartier new-yorkais de Queens.

Le gagnant, qui ne s'est pas encore fait connaître, recevra son prix en 21 annuités de $476 000, moins 20 p. cent d'impôts. Le prix a atteint $10 millions parce qu'il n'y avait pas eu de gagnant aux deux derniers tirages, les 10 et 14 mars.

Le précédent record pour un seul gagnant de loterie aux Etats-Unis — $8,8 millions — avait été établ en juillet dernier en Pennsylvanie. Il y a une semaine, $18,3 millions ont été gagnés dans le Massachusetts, mais ce prix fut partagé entre six personnes qui détenaient toutes le numéro gagnant.

Rue Sainte-Catherine ouest, les spectateurs ont pu saluer quelques personnalités de la communauté irlandaise qui faisaient partie du défilé.

photos Jean Goupil, LA PRESSE

La foule a pu vibrer au son des cornemuses. Les membres de cette fanfare portaient le kilt, malgré le froid humide.

250 000

SUITE DE LA PAGE A 1

danseurs et danseuses, chanteurs et chanteuses, des fanfares et quelques clowns.

En tout, quelque 4 000 figurants, dont des représentants d'autres ethnies comme les Danois, les Ecossais, les Grecs et même les Phillipins. Des délégations accompagnées de fanfares avaient fait le voyage depuis le New Jersey, New York et le Vermont pour se joindre aux Irlandais de Montréal.

Cette parade devait marquer la fin d'une semaine de festivités pour la communauté irlandaise, qui y est allée de nombreuses fêtes et banquets dont le grand bal de la Saint-Patrick qui avait lieu samedi soir.

Les pubs envahis

Mais la fin de la parade n'a pas mis un terme à la fête des Irlandais: les pubs irlandais et anglais qui ont pignon sur rue dans le secteur ouest de la ville ont été envahis dès 16 h par des centaines de gens portant le trèfle.

Cette « marée verte » a continué à jubiler en chantant et en tapant des mains et des pieds... tout en s'abreuvant de « Guinness Extra Stout », cette bière noire au goût amer dont raffolent les Irlandais.

Un fait à signaler: la manifestation la plus importante et la plus exubérante pour la communauté irlandaise s'est déroulée sans anicroche et sans incident malheureux, a noté le service de police de la CUM.

LOI 38

SUITE DE LA PAGE A 1

primé l'avis que l'entente signée vendredi devrait permettre de détendre le climat.

Interrogé à savoir si la loi 38 était toujours nécessaire à la suite de la signature de cette entente, M. Lévesque a répondu: « C'est ce qu'on va examiner. »

Selon lui, il n'y a aucun gouvernement du Québec qui aurait accepté de faire autre chose que ce que son gouvernement a fait, à la suite du comportement affiché par Ottawa envers les municipalités.

« La constitution canadienne est là et elle dit très clairement que le fédéral n'a pas d'affaire à intervenir directement du côté municipal. Alors, c'est pas tolérable. Aucun gouvernement ne l'a toléré et aucun gouvernement ne devrait, ne pourrait le tolérer », a souligné le premier ministre.

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE A 1

tes et l'intervention de quelque 125 pompiers dirigés par le chef de district Serge Beaubien. Ils ont mis deux heures à maitriser l'élément destructeur.

En plus des 40 logements détruits par le feu ou endommagés par l'eau et la fumée, deux bureaux et trois magasins, situés au rez-de-chaussée, ont été lourdement endommagés.

Le concierge

« Lorsque j'ai entendu la sonnette d'alarme et ouvert la porte de mon appartement au troisième étage, le feu et la fumée y étaient déjà; j'ai été obligé de refermer la porte. J'ai aussi entendu une locataire du deuxième étage crier: *Au feu! Au feu!* »

C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE le concierge de l'immeuble d'habitations qui a été la proie des flammes, M. André Labrecque.

Regardant, impuissant, ses biens ainsi que ceux de ses voisins brûler, M. Labrecque ne pouvait s'empêcher de se demander ce qu'il allait faire et où il se logerait au cours des prochains jours. « Je n'ai pas d'endroit où me réfugier, j'ignore ce que je vais faire », a-t-il déclaré.

Visiblement ébranlé et dépassé par les événements, M. Labrecque refusait obstinément de se rapporter aux policiers ou encore au service de l'aide sociale de la ville de Montréal, sous prétexte que ses locataires avaient encore plus besoin de secours que lui.

Une autre locataire, Mme Clothilde Gilles, qui habitait l'appartement 209 depuis deux ans, a réussi à sauver ses vêtements en transportant les tiroirs de sa commode. Hier après-midi elle s'affairait à sortir ses biens et à les entreposer temporairement dans la cour arrière enneigée de l'immeuble.

Plus chanceuse que M. Labrecque, Mme Gilles pouvait compter sur la présence de parents pour l'héberger.

Une personne est morte, hier après-midi, rue Bélair à Montréal et une quarantaine d'autres ont été chassées de leur logis lors d'un incendie qui a nécessité quatre alertes.

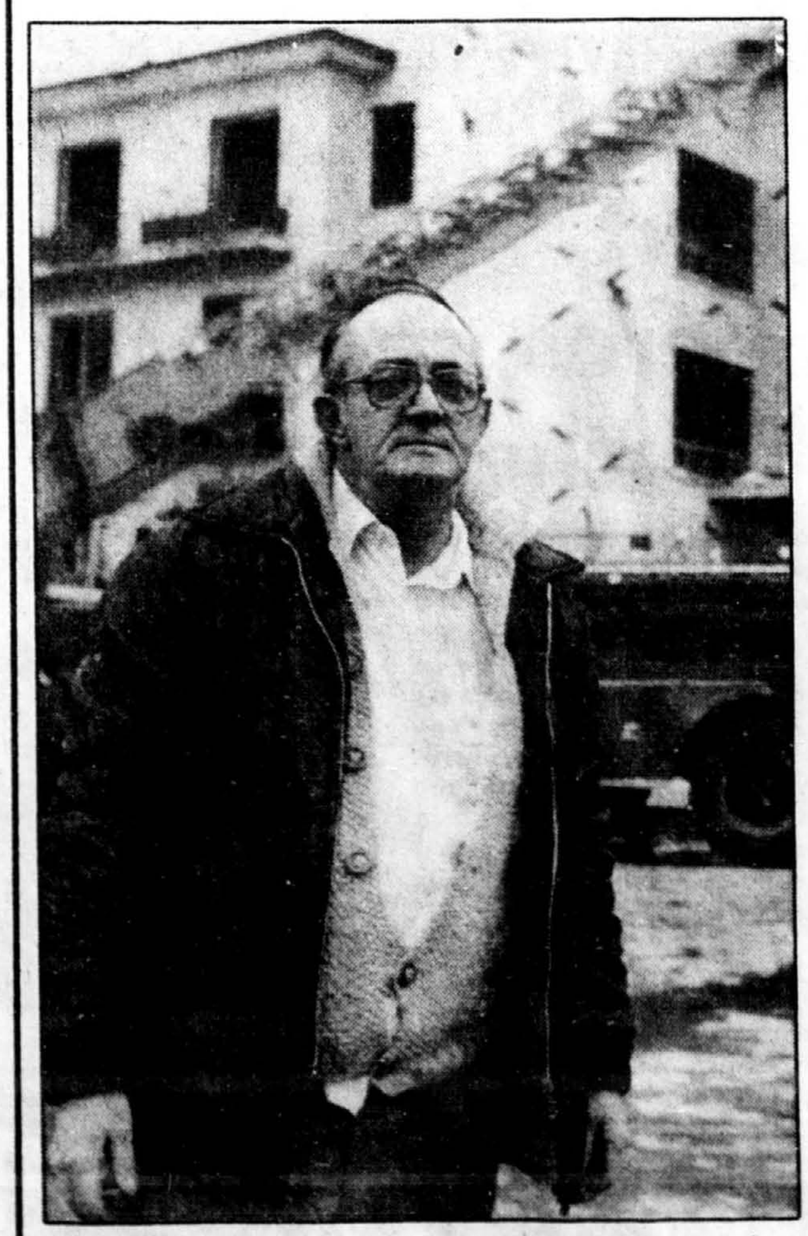

photos Jean Goupil, LA PRESSE

M. André Labrecque, le concierge de l'immeuble ravagé par l'incendie, semblait désemparé, hier après-midi, devant l'ampleur des dégâts.

Le pompier Jacques Ouellette a été blessé au dos, lors d'une chute dans un escalier, en combattant le sinistre.

DÉCISION DE LA RÉGIE AMÉRICAINE DE L'AÉRONAUTIQUE AUJOURD'HUI

La cigarette bannie à bord de certains avions?

WASHINGTON (UPI) — La Régie américaine de l'aéronautique civile se réunit aujourd'hui pour décider si elle interdira l'usage de la cigarette à bord des avions affectés aux vols court courrier, interdiction à laquelle s'opposent et l'industrie du tabac et les sociétés aériennes des États-Unis.

On s'attend à ce que l'agence gouvernementale charge ses spécialistes de rédiger un règlement définitif à ce sujet; elle se prononcera ensuite par vote à son sujet, ce qui devrait se faire vers le milieu du mois prochain.

La Régie avait étudié, l'an dernier, l'éventualité d'interdire l'usage de la cigarette sur les vols d'une durée d'une heure ou moins ou de deux heures ou moins, ainsi qu'à bord des avions ayant 30 sièges ou moins, ou 60 sièges ou moins.

Aujourd'hui, au cours d'une audience publique, l'agence fera connaître sa décision: si elle est positive, et rien ne semble indiquer qu'elle ne doive pas l'être, elle décidera de la durée exacte des vols et de la grosseur des avions pour lesquels l'interdiction s'appliquera.

Toutefois, le Congrès a décidé de déréglementer l'industrie et la Régie cessera ses activités le 31 décembre prochain. Ainsi, tous les règlements fédéraux concernant l'usage de la cigarette sur les vols intérieurs deviendront caducs, à moins que le Congrès ne prenne les dispositions voulues pour les maintenir en vigueur.

DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

Les hôtels et motels n'affichent pas complet

QUÉBEC (PC) — Malgré un afflux récent des demandes de réservations, les hôtels et les motels de la région de Québec n'affichent pas encore complet pour la fin de juin et le début de juillet, période au cours de laquelle les voiliers seront présents dans le Vieux-Port.

Mais cette situation pourrait changer rapidement. Avec les préparatifs en vue des prochaines vacances estivales, on sent que les demandes des visiteurs se font plus pressantes, a indiqué Mme Diane Paquet, en charge du système de réservation créé pour les festivités de Québec 1534-1984 qui commémoreront la venue de Jacques-Cartier en Nouvelle-France.

Jusqu'à maintenant, Hébergement 84 a servi d'intermédiaire pour la réservation de 6 000 chambres par jour dans la région de Québec. Selon un relevé préliminaire, 60 p. cent des demandes de réservations proviennent de l'extérieur du Québec. Plus du tiers sont parvenues de l'Ontario, principalement de la région de Toronto. Les Américains de la Nouvelle-Angleterre démontrent également un intérêt marqué.

On prévoit que 40 p. cent des milliers de visiteurs qui viendront assiter aux fêtes nautiques de l'été prochain séjourneront chez des parents ou des amis.

LA MÉTÉO

DATE: Lundi, 19 mars 1984
AUJOURD'HUI: Min.: −5 Max.: 2
NUAGEUX

DEMAIN: BEAU TEMPS

12 1 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−19	0	Nuageux
Outaouais	− 5	2	Nuageux
Laurentides	− 9	0	Nuageux
Cantons de l'Est	− 7	3	Nuageux
Mauricie	− 9	− 3	Nuageux
Québec	− 6	0	Nuageux
Lac-Saint-Jean	− 7	− 3	Neige
Rimouski	−12	− 2	Neige
Gaspésie	−11	− 3	Nuageux
Baie-Comeau	−13	− 3	Nuageux
Sept-Iles	−13	− 3	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	12	Pluie
Edmonton	− 8	4	Ensoleillé
Regina	− 8	0	Nuageux
Winnipeg	−10	2	Nuageux
Toronto	− 5	1	Nuageux
Fredericton	− 4	4	Pluie
Halifax	0	5	Pluie
Charlottetown	− 3	3	Pluie
Saint-Jean	− 3	0	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	8	12	N.-Orléans	12	21
Buffalo	6	8	Pittsburgh	8	11
Chicago	− 1	,2	S. Francisco	12	20
Miami	17	27	Washington	12	16
New York	2	6	Dallas	14	22

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	1	6	Madrid	3	10
Athènes	8	14	Moscou	−10	0
Acapulco	22	33	Mexico	11	27
Berlin	− 5	5	Oslo	−10	2
Bruxelles	0	8	Paris	1	8
Buenos Aires	15	25	Rome	5	14
Copenhague	− 3	1	Séoul	− 2	9
Genève	− 3	12	Stockholm	− 5	− 3
Hong Kong	17	21	Tokyo	2	13
Le Caire	14	24	Trinidad	21	31
Lisbonne	5	14	Vienne	2	10
Londres	3	6			

Tentative de meurtre: quatorze arrestations

■ Quatorze personnes ont été appréhendées tôt hier matin en rapport avec une tentative de meurtre survenue quelques heures auparavant, en face du bar O'Leary, situé au 7360 de la rue Saint-Jacques, dans l'ouest de la métropole.

La victime, M. John Colligan, 22 ans, a été poignardé à plusieurs reprises à l'abdomen. Il a par la suite été transporté à l'hôpital Reine-Elisabeth où il repose dans un état grave.

D'après la police, toute cette histoire aurait débuté après que l'automobile de M. Colligan eut été heurtée par une camionnette ayant 14 personnes à son bord. Une engueulade entre les personnes impliquées aurait suivi avec le résultat qu'on connaît.

L'enquête dans cette affaire a été confiée au sergent-détective Gilles Racette de la police de la CUM qui devra découvrir l'auteur de la tentative de meurtre parmi les 14 personnes appréhendées.

Évadé repris

■ Sylvain Gignac, 26 ans, évadé depuis le 27 février du pénitentier de Sainte-Anne-des-Plaines, a été repris hier par les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, alors qu'il se trouvait dans un logement du 3872 de la rue Sainte-Catherine est à Montréal.

Gignac qui n'était pas considéré comme dangereux, a été repris en compagnie d'un dénommé Jacques Lafranchise, 26 ans, un récidiviste bien connu des policiers. C'est par le biais d'une information que la police a pu mettre la main au collet des deux hommes. Ces derniers n'ont opposé aucun résistance à leur arrestation.

3 morts sur les routes

■ Trois personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours du week-end. Les trois décès accidentels sont survenus samedi le 17 mars dans des accidents d'automobile. M. **Raymond Smith**, âgé de 32 ans et domicilié à Loretteville, a rendu l'âme quand sa voiture en a heurté une autre de front, vers 9 h 10, sur la route no 132 à Saint-Simon, près de Rimouski. Un autre homme âgé de 32 ans, M. **Ronald Moisan**, de Roxton Pond près de Granby, a perdu la vie lorsque son véhicule a percuté un arbre, à 16 h 05, sur la route Haut-Rivière-Nord à Saint-Pie de Bagot. Un résident de Pintendre, M. **Simon Bernier**, âgé de 26 ans, n'est pas sorti vivant de la perte de contrôle de sa voiture sur la route 173 à Saint-Henri, dans le comté de Lévis, vers 16 h 45 samedi. Par ailleurs, un incendie survenu au 3280 de la rue Bélair, à Montréal, dimanche, a coûté la vie à M. **Antonio Dillala**, âgé de 40 ans.

Le révolver était chargé

■ PIKESVILLE, Maryland (UPI) — Un homme de 43 ans qui avait voulu démontrer le fonctionnement d'un revolver, dans une salle de billard, sans avoir pris la précaution de s'assurer qu'il était totalement déchargé, s'est grièvement blessé, hier, d'une balle dans la tête.

Des témoins ont relaté que l'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, avait déchargé le revolver, puis actionné la détente à plusieurs reprises pour bien montrer que l'arme était vide. Puis il posa le revolver sur sa tempe et tira.

Le blessé a été transporté d'urgence à l'hôpital de l'Université du Maryland, où son état est considéré comme critique.

Sauvée par son rat

■ TOLEDO (AP) — Une jeune Américaine dont la couverture électrique avait pris feu, pendant son sommeil, a eu la vie sauve grâce à Yentl, un rat apprivoisé qui l'a réveillée en léchant son visage.

Vicky Downey, 22 ans, avait acheté Yentl quatre mois plus tôt. Le rat, qui souffrait d'une maladie respiratoire, avait l'habitude de passer la nuit sur le lit de sa maîtresse, bien au chaud sous la couverture électrique. La porte de la cage restait ouverte, pour que Yentl puisse se promener librement dans l'appartement au cours de la nuit, a précisé Vicky.

Réveillée à 5 h 30 du matin par son compagnon, elle a débranché la couverture et a appelé les pompiers. « Je vais lui acheter un steak pour le dîner », a conclu la rescapée du sinistre.

Saint-Hubert accueille « son » Gaétan

☐ SYLVIA BURKA ET JOCELYN LOVELL AUSSI SUR PLACE

■ Gaétan Boucher, qui était accompagné de sa fiancée ouest-allemande Karin Fliege et de plusieurs membres de sa famille, a été hier le héros d'une fête populaire réunissant au moins 1 500 Hubertains au complexe sportif qui porte le nom du désormais célèbre athlète.

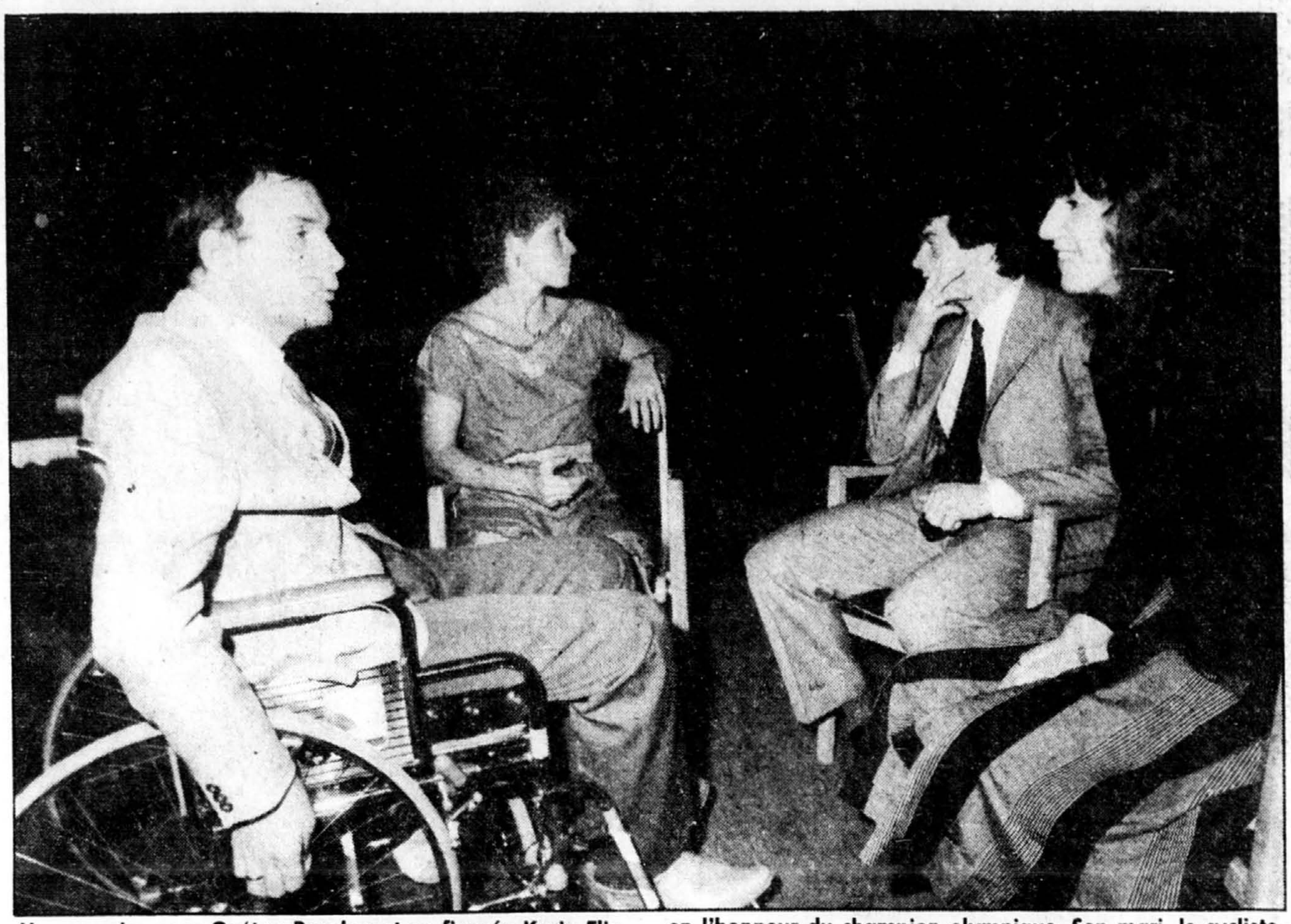

Une surprise pour Gaétan Boucher et sa fiancée Karin Fliege : la « marraine » de Gaétan sur la scène internationale du patinage de vitesse, Sylvia Burka, était de la fête organisée en l'honneur du champion olympique. Son mari, le cycliste Jocelyn Lovell, victime d'un accident de la route l'an dernier, était également de la partie. photos Robert Mailloux, LA PRESSE

PIERRE BELLEMARE

On a applaudi à tout rompre, à plusieurs reprises, lorsque sur écran géant, les concitoyens de Gaétan ont revu, une gracieuseté de Radio-Canada, ses moments de gloire à Sarajevo, aux derniers Jeux olympiques où il est allé chercher trois médailles, dont deux d'or.

Gaétan a aussi eu droit à une grande surprise. Celle de revoir sa « marraine » Sylvia Burka, en compagnie de son mari Jocelyn Lovell. « Sylvia est celle qui a permis à Gaétan de réussir dès ses débuts, en l'encourageant, en le guidant, en lui servant même d'interprète durant les compétitions internationales », a confié un proche du médaillé d'or.

5 000 photos autographiées

C'est l'animateur radiophonique Denis Niquette qui était le maître de cérémonie de la cette fête, à laquelle participaient notamment de nombreux jeunes.

Ceux-ci ont du reste eu droit à une photographie autographiée par Gaétan lui-même à leur sortie du complexe sportif de Saint-Hubert. Il y en avait 5 000 en tout, qu'on distribuera cette semaine dans les écoles.

Le maire Bernard Racicot, fraîchement rentré de vacances au soleil, le teint tout basané, a résumé dans un court discours le sentiment des Hubertains : « La fierté a maintenant une deuxième ville : Saint-Hubert ». Nouveaux applaudissements des gens, qui vivent encore un rêve, tout autant que leur illustre concitoyen.

M. Guy Constantineau, président de Co-réna, société de gestion du complexe sportif Gaétan-Boucher, a déclaré à la foule : « Lorsqu'on a décidé de baptiser notre centre sportif du nom de Gaétan-Boucher, Gaétan nous a dit qu'il lui sera drôle d'y entrer. Aujourd'hui, a ajouté M. Constantineau, c'est drôle pour nous d'y accueillir...Gaétan Boucher ».

Pour sa part, le chanteur Rudy Marshall a entamé un *O Canada* qui aura fait vibrer plusieurs personnes, qui revoyaient leur concitoyen debout sur le podium à...Sarajevo. Et le clou de l'après-midi a été la bourse de $10 000 remise à la fondation Gaétan-Boucher par M. Robert Brissette, directeur de la polyvalente Mgr-Parent, sise juste derrière le complexe sportif.

Par ailleurs, Gaétan Boucher a été au centre d'un dîner-bénifice lançant officiellement la Fondation Gaétan-Boucher, hier soir au mess des officiers de la base des Forces canadiennes à Saint-Hubert.

Parmi les 225 convives participant à ce repas se trouvait notamment le ministre fédéral des sports, M. Jacques Olivier, ainsi que, représentant le gouvernement du Québec, le ministre Denis Lazure et le député péquiste de Vachon, M. David Payne.

Tout l'establishment du patinage de vitesse était également représenté à la table d'honneur, sans compter les nombreux dignitaires de la Ville de Saint-Hubert, dont le maire Bernard Racicot.

On a fait les choses en grand. La cornemuse s'est fait entendre lorsque les invités se sont attablés dans la somptueuse salle à manger du mess des officiers.

Puis ce fut au tour de la fanfare de l'Artillerie royale canadienne, pendant que les convives recevaient leurs plats. Un dîner à $100 le couvert, dont le mets principal était un coeur de filet de boeuf rôti, sauce chasseur.

Évidemment, l'athlète originaire de Sainte-Foy, a eu droit à tous les égards et, bien sûr, aux chaleureux applaudissements de l'ensemble des invités, lorsqu'il fut présenté à la table d'honneur par M. Yvon Drouin, secrétaire du maire Racicot.

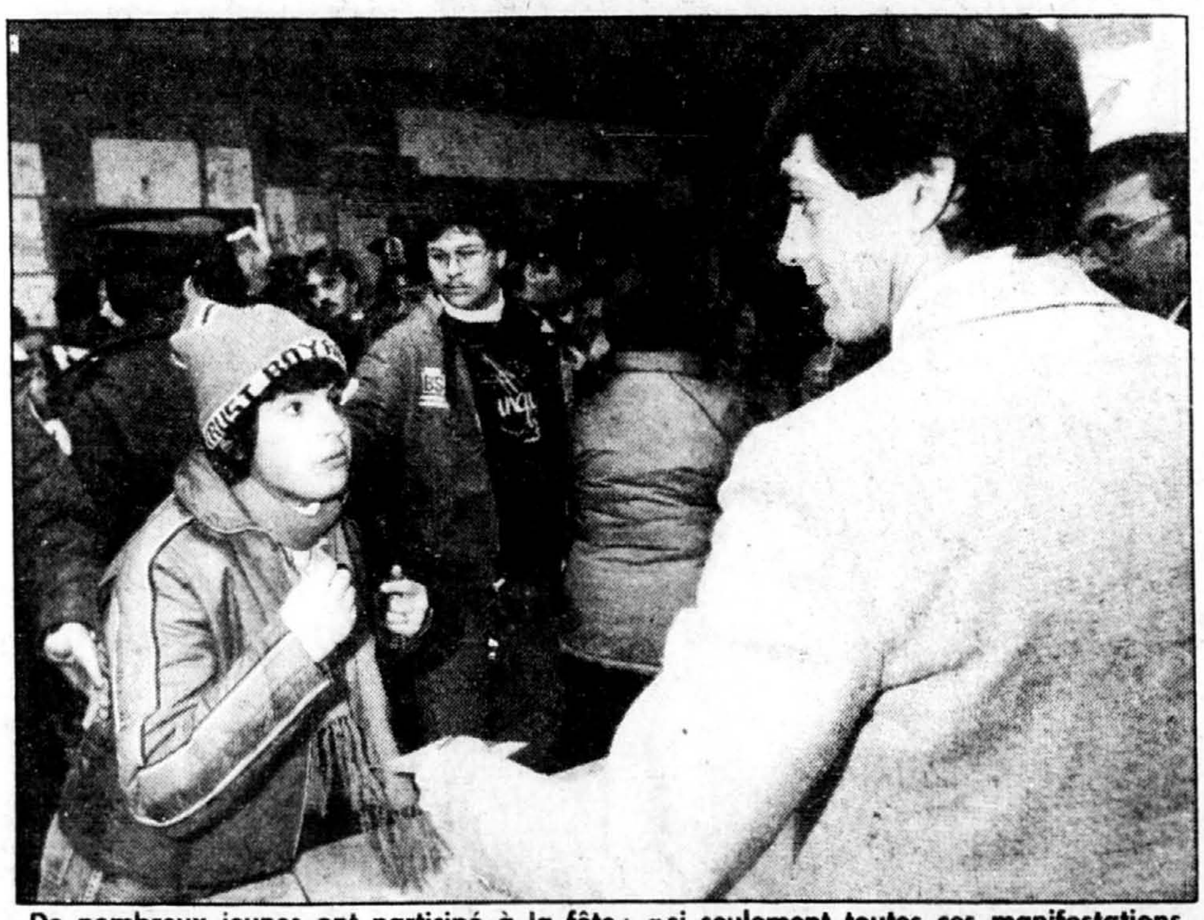

De nombreux jeunes ont participé à la fête : « si seulement toutes ces manifestations pouvaient motiver la relève, je serais le plus heureux sur terre », a dit le héros du jour.

La foule impressionnante d'Hubertains s'est déplacée pour venir rencontrer le champion olympique.

Sa simplicité n'est pas affectée par la célébrité soudaine

■ « Il est d'une simplicité désarmante. Mais Gaétan vit présentement un rêve. Le rêve de quelqu'un qui connaît la célébrité soudainement, tout en demeurant très humble ».

PIERRE BELLEMARE

C'est l'opinion qu'a exprimée M. Gilles Désormeaux hier après-midi, au complexe Gaétan-Boucher de Saint-Hubert, au sujet du patineur de vitesse, le médaillé d'or qui faisait à ce moment-là l'objet d'une fête populaire parmi les siens.

M. Désormeaux, directeur du service de sécurité au sein de l'organisation des Expos depuis leur arrivée en 1969, a été chargé par M. Pierre Lacroix, nouvel agent d'affaires de Gaétan Boucher, de veiller à la sécurité du champion olympique dans tous ses déplacements depuis son retour au pays.

Une anti-vedette

M. Désormeaux a aussi été chauffeur du premier ministre Pierre E. Trudeau, après l'Expo 1967, où il était également responsable de la sécurité des chefs d'État de passage à Terre des Hommes.

Cet ex-agent de la GRC en a donc côtoyé des personnalités, politiques et sportives. « Avec Gaétan, c'est totalement différent. Gaétan, par comparaison notamment avec un Gary Carter, c'est une anti-vedette. ».

« L'autre jour à Ottawa, après le dîner que lui offrait M. Trudeau au 24 Sussex Drive, Gaétan m'a confié dans l'auto : si je savais que les manifestations que je suscite peuvent inciter plusieurs jeunes à prendre la relève, je serais le plus heureux sur la terre ».

Une fiancée charmante

M. Désormeaux, un colosse qui remplit sa fonction en toute dignité et dans la discrétion la plus totale, estime que Gaétan Boucher est « trop humble ».

« Gaétan a d'ailleurs été surpris de l'accueil qu'on lui a réservé un peu partout. Au Colisée de Québec comme au Forum de Montréal. Ou encore à Ottawa et à l'hôtel de ville de Montréal. Gaétan ne croyait pas qu'il jouissait d'un tel support dans la population », a ajouté le garde du corps du populaire athlète.

Il a aussi glissé un mot sur la fiancée de Gaétan, l'Allemande de l'Ouest Karin Fliege : « Charmante. Tout simplement charmante. Elle suit Gaétan à la trace, mais elle sait demeurer effacée ».

Enfin, M. Désormeaux, qui regardait son « protégé » se faire aduler par la foule d'environ 1 500 personnes réunies au complexe sportif Gaétan-Boucher, a laissé tomber cette phrase : « Il y a une chose que je regrette, c'est que ça finisse bientôt ».

Car après sa réception d'État demain à Québec, Gaétan Boucher tentera de s'écarter des projecteurs. M. Désormeaux, lui, retournera aux Expos.

Le maire de Saint-Hubert, M. Bernard Racicot, était de la fête du héros local et national, en compagnie de sa fiancée Karin.

Le successeur de René Lévesque serait choisi au suffrage universel

Il est presque assuré que le choix du successeur de René Lévesque à la tête du Parti québécois se fera au suffrage universel de tous les membres en règle du parti, selon un système qui pourrait ressembler aux « élections primaires » américaines.

PIERRE VENNAT

L'exécutif national du PQ, qui présentera une résolution en ce sens au conseil national du parti, à la fin du mois dans la Vieille capitale, n'éprouvera, semble-t-il, aucune difficulté majeure à convaincre les membres du parti de la justesse de sa décision.

Le congrès régional des péquistes des 16 comtés de l'ouest et du nord de Montréal formant la région Montréal-Ville-Marie ont décidé en fin de semaine d'endosser deux résolutions en ce sens, ce qui indique en même temps que s'il n'y a encore aucun putsch pour déloger René Lévesque, les péquistes se préoccupent néanmoins déjà du choix de son successeur.

Le président de l'exécutif du PQ, Sylvain Simard, a d'ailleurs expliqué en entrevue à un quotidien de la métropole, la semaine dernière, que « c'est un secret de polichinelle qui préoccupe tout le monde, y compris M. Lévesque. Il est évident que M. Lévesque ayant subi quelques secousses cette année et ayant lui-même fait allusion à sa possible retraite, il serait inconséquent de la part d'un organisme responsable de ne pas voir à ce que le mode de succession soit clairement établi », avait conclu M. Simard à ce sujet.

Plus coûteux

Le directeur-général du PQ, Gilles Corbeil, a confié à LA PRESSE que même si l'idée de faire voter tous les militants du parti est plus coûteuse et plus difficile à organiser, « c'est le prix de la démocratie ». Bref, même si le Parti libéral du Québec, après avoir jonglé avec l'idée, avait décidé d'y surseoir lors du congrès qui a porté Robert Bourassa à sa tête l'automne dernier, la direction du PQ, elle, tient mordicus à l'idée, qui consisterait, selon M. Corbeil, à faire voter les militants tout un week-end dans différents bureaux de scrutin qui seraient ouverts dans chaque comté du Québec.

Les péquistes de Montréal-Ville-Marie, quant à eux, ont adopté deux résolutions en ce sens. La première prévoit que le chef du parti sera élu au suffrage universel des membres.

La seconde précise que la majorité absolue sera requise au premier tour ou au deuxième tour, si nécessaire, en retenant la candidature des deux candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de votes au premier tour.

Des péquistes croient pouvoir conserver Sauvé dans leur giron

Le Parti québécois n'a jamais gagné une élection partielle, même quand il s'agissait de remplacer un de ses députés-ministres démissionnaires. Mais il croit possible de conserver le comté de Sauvé, que représentait Jacques-Yvan Morin à l'Assemblée nationale depuis 1973, à l'aide d'un candidat « du milieu ».

PIERRE VENNAT

L'ancien secrétaire de comté du ministre, Charles Hardy, jeune homme de 32 ans qui oeuvrait aux côtés de M. Morin depuis 1970, donc 11 ans comme son secrétaire de comté, songe sérieusement à lui succéder. « Normalement, la loi des nombres devrait jouer en notre faveur et la série noire des partielles s'arrêter », disait-il hier.

Mais qu'il se présente ou non, M. Hardy a déclaré à LA PRESSE qu'on assiste à un phénomène nouveau dans les comtés de l'est de l'île de Montréal, « l'émergence de leaders locaux et le désir de plus en plus fort des gens de s'occuper eux-mêmes de leurs problèmes ».

Selon M. Hardy, qui de 1970 s'était occupé de la longue contestation de l'élection dans Bourassa en 1970 avant que M. Morin ne fut élu à l'Assemblée nationale et qu'il devint son secrétaire, l'ère des intellectuels d'Outremont députés ici et là tirerait donc à sa fin.

Député de Sauvé, M. Morin habitait Outremont, tout comme d'ailleurs ses collègues Jacques Parizeau, Bernard Landry, Jacques Léonard, Pierre-Marc Johnson et Camille Laurin, le chef libéral Robert Bourassa et son prédécesseur Claude Ryan et plusieurs ministres, députés et ex-ministres fédéraux ou provinciaux.

M. Hardy affirme que s'il ne se présente pas lui-même, il ne manque pas dans le comté de Sauvé, à Montréal-Nord, de péquistes qui feraient de bons candidats. M. Hardy habite lui-même Montréal-Nord depuis plus de 10 ans.

Candidat libéral

Selon lui, l'arrivée dans le décor du président de la CECM, Marcel Parent, comme candidat libéral éventuel n'a rien d'affolant pour les péquistes. Tout d'abord parce que M. Morin, à l'élection de 1981, a défait Jacques Mongeau, président du Conseil scolaire de l'île de Montréal et ancien président de la Fédération des commissions scolaires, qui était bien plus connu que ne peut l'être M. Parent. Ensuite parce que, selon lui, M. Parent a fort peu de racines politiques dans le comté même de Sauvé.

Quoiqu'il en soit, pendant que M. Hardy étudie la possibilité de se présenter dans Sauvé, le président de l'association péquiste de Marguerite-Bourgeois, Maurice Maisonneuve, a déclaré à LA PRESSE qu'il est peu probable qu'il se porte candidat à nouveau dans ce comté couvrant le territoire municipal de LaSalle, en banlieue sud-ouest de Montréal.

Cependant, si Robert Bourassa décidait de briguer la succession de Fernand Lalonde, M. Maisonneuve pourrait être tenté de réviser sa décision, persuadé qu'il est que Robert Bourassa aurait de la difficulté à se faire élire dans ce comté, même s'il est considéré château fort libéral.

Landry demeure un «lévesquiste convaincu»

Le ministre Bernard Landry ne fait pas mystère de ses ambitions, ainsi qu'il l'a souligné ce week-end à LA PRESSE-PLUS. Mais cela ne va pas jusqu'à comploter le départ de René Lévesque comme chef du gouvernement et du Parti québécois à seule fin de le remplacer, bien au contraire.

MARIO FONTAINE

Bernard Landry

« Je demeure un lévesquiste convaincu. M. Lévesque, depuis quelques mois, présente tous les signes d'un gars qui a le goût de la bataille. Il semble bien être l'homme qui va diriger nos troupes vers la victoire aux prochaines élections et vers la souveraineté », d'expliquer hier le député de Laval-des-Rapides, à l'issue du congrès régional du PQ de la région de Laval.

Selon M. Landry, le problème de la succession du chef ne se posera donc pas de sitôt puisque, souligne-t-il, un leader démissionne rarement juste après avoir gagné une élection. Mais lorsque le temps sera venu, il sera sur les rangs : « je me tiens en forme physique, intellectuelle et morale », de confier le ministre du Commerce extérieur en utilisant mot pour mot la même formule qu'avec *Plus*.

Un adversaire théorique de M. Landry pourrait alors être son collègue du cabinet Pierre-Marc Johnson. Or, ce dernier est justement venu faire son tour au congrès lavallois. Si on l'a invité c'est parce qu'on le trouve très stimulant, explique M. Landry.

Sûrement davantage, en tout cas, que le dauphin au leadership libéral fédéral John Turner. Sa victoire signifierait tout simplement qu'on met la hache dans le French Power, estime le ministre péquiste, qui s'inquiète du sort des minorités francophones hors Québec si M. Turner prend le pouvoir : « Nous, on respecte nos minorités, il faudrait que l'Ontario et le Manitoba en fassent autant. L'intention de Turner de laisser à ces provinces le soin d'en décider sent la mathématique électorale à plein nez ».

M. Landry a par ailleurs fait sienne une résolution adoptée par les quelque 125 participants au congrès, et réclamant l'abolition du péage sur les autoroutes. Une déclaration de son collègue des Finances, Jacques Parizeau, la semaine dernière, avait déjà semé un espoir certain chez les abolitionnistes.

D'autres résolutions importantes ont également été votées afin, par exemple, que la MRC (municipalité régionale de comté) de Laval soit reconnue comme région administrative par le gouvernement du Québec, ou encore qu'un Québec souverain mette sur pied un institut culturel pour les francophones d'Amérique de manière à assurer et intensifier les échanges.

On souhaite également impliquer SOQUIP (Société québécoise d'initiative pétrolière) dans le commerce en gros des produits pétroliers, afin de constituer une source d'approvisionnement aux distributeurs indépendants sans toutefois lui donner des pouvoirs excessifs.

Avez-vous reçu 690 conseils judicieux récemment?

Tout compte fait
Animé par Gérard Gravel,
du lundi au vendredi à 9h00.

Il fait toujours beau quelque part
Animé par Gérard-Marie Boivin,
du lundi au vendredi à 9h30.

À votre service
Animé par Marguerite Blais
et Jacques Clermont,
du lundi au vendredi à 15h00.

CBF-690 ...bien entendu

690

«L'ANÉQ est rétrograde»

S'il faut en croire le porte-parole des jeunes péquistes des 16 comtés de la région Montréal-Ville-Marie, les dirigeants de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANÉQ), qui veulent déclencher une grève générale dans les cegeps ces prochains jours, « brillent par leur non représentativité et leur tendance rétrograde ».

PIERRE VENNAT

Étudiant à l'Université de Montréal et âgé de 20 ans seulement, Sébastien Richard est le plus jeune membre de l'exécutif régional du PQ pour les comtés du nord et de l'ouest de l'île de Montréal. Invité à prononcer l'allocution de clôture au congrès de trois jours des péquistes de Montréal-Ville-Marie, il s'est également lancé dans une charge à fond de train contre les dirigeants de la CEQ et de la CSN.

Selon lui, « plusieurs parvenus de la Révolution tranquille, aujourd'hui à la tête de a CSN et de la CEQ, prônent la défense du corporatismee paralysant, plutôt que la défense des travailleurs qui ne demandent que la juste représentativité à laquelle ils ont droit ».

La situation de ce « corporatisme » est devenue à ce pont bizarre, enchaine le jeune Sébastien Richard, « que les anciens présidents de la CSN veulent devenir candidats au sein du PLQ, se ralliant à son ancien-nouveau chef, pour rester au sommet du « hit parade » de l'éventuelle distribution du « Muppet Show ».

Après avoir déploré que « les bonnes vieilles valeurs du début de notre siècle qui favorisaient la famille, la vie de quartier et respectaient le patrimoine se sont malheureusement estompées, il a rendu hommage à la FTQ et à ceux qui veulent prouver que « la solidarité et le respect mutuel sont plus que jamais une façon idéale de marcher ensemble la main dans la main ».

À cet égard, a-t-il conclu, « le Fonds de solidarité de la FTQ, l'essor du mouvement coopératif avec Métro-Richelieu et le mouvement Desjardins à sa tête, nous assurent de la pertinence de cette façon de procéder dans la construction d'un Québec à tous ».

Pas une simple substitution

PIERREVILLE (PC) — La ministre déléguée à la Condition féminine, Denise Leblanc-Bantey, a déclaré hier que ce n'était pas pour « substituer au symbolisme phallique, un symbolisme utérin » que les Québécoises veulent devenir une force créatrice dans notre société.

C'est parce qu'elles croient à la vie « qui donne à chacune et à chacun le droit de choisir », a-t-elle laissé entendre alors qu'elle prenait la parole devant les membres du comité de promotion du Centre culturel de Pierreville.

Mme Leblanc-Bantey ajoute, dans un communiqué transmis hier, que « notre droit fondamental, naturel, à l'égalité » passe , entre autres, par une prise de conscience chez les hommes.

Elle qualifie « d'irréaliste cette vision de l'avenir qui voit les femmes grandir en splendide isolement, au sein d'une version moderne d'une société d'amazones ».

La ministre se dit convaincue que la « poussée initiale » de la reconnaissance des femmes dans le domaine de la création artistique est donnée et que désormais « tous les espoirs sont permis ».

VENTE PRÉPRINTEMPS

ÉPARGNEZ 25%
SUR TOUS NOS TISSUS RÉGULIERS

Lorsque vous aurez constaté le travail que nous accomplissons, vous serez enchantés d'avoir fait rembourrer vos meubles chez nous.
• estimation gratuite dans un rayon de 50 milles de Montréal
• main-d'oeuvre garantie 5 ans par écrit
• livraison dans un délai de 5 jours, sur demande
• bas prix imbattables résultant d'un grand pouvoir d'achat

Profitez-en pour confier à un spécialisto réputé de longue date le soin de regarnir et recouvrir à neuf tout siège défraîchi (chaise, fauteuil, causeuse, canapé, etc.).

Rembourrage RENOVEC Re-Upholstering

PLAN BUDGÉTAIRE DISPONIBLE

10625, rue l'Archevêque, Montréal-Nord
Nous avons toujours un représentant près de chez vous
327-8108

John Harney : le NPD doit être à l'écoute de la communauté

■ (PC) — Pour le nouveau chef de la section québécoise du Nouveau parti démocratique, John Harney, sa formation politique doit cesser de ne parler que des grandes questions globales et se mettre à chercher les sujets qui peuvent intéresser la communauté.

« Prenez le port de Québec, c'est important comme outil de développement économique et urbain. Tout ce que le fédéral y a investi, c'est $500 millions pour la construction d'un cirque que l'on appelle le Vieux Port », affirme M. Harney.

Mais alors que les ports de Toronto, Hamilton et même de petites villes comme Nanaimo en Colombie-Britannique sont contrôlés par les élus municipaux, ceux de Québec et de Montréal restent sous le contrôle de la Commission fédérale des ports nationaux.

« Pourquoi le port de Québec ou celui de Montréal n'ont pas les mêmes droits que ceux de Hamilton ou Toronto, c'est parce que le Parti libéral n'en a jamais parlé. Ça été le grand silence », affirme M. Harney.

C'est le genre de débats que le NPD-Québec doit relancer selon son nouveau président, tout en n'oubliant pas certaines idées fort importantes pour le parti comme le désarmement.

S'impliquer dans la communauté

Le parti, selon M. Harney, doit s'impliquer dans la communauté et ses candidats doivent sortir de la communauté, au lieu d'avoir une série de « poteaux » comme aux dernières élections. « Ça fait depuis 1972 que le parti n'a pas fait de veritable effort au Québec », affirme-t-il.

« Cette année, nous n'aurons peut être pas un candidat dans chacun des 75 comtés, mais nos candidats proviendront de la communauté et seront impliqués dans leur milieu », soutient M. Harney.

John Harney est surtout connu pour sa carrière politique en Ontario où il fut candidat à toutes les élections fédérales depuis 1962 et député de Scarborough Ouest entre 1972 et 1974. Il fut également secrétaire provincial du parti et candidat défait au leadership du parti contre David Lewis en 1971 et Ed Broadbent en 1975.

Mais il affirme être revenu au Québec pour de bon, même s'il

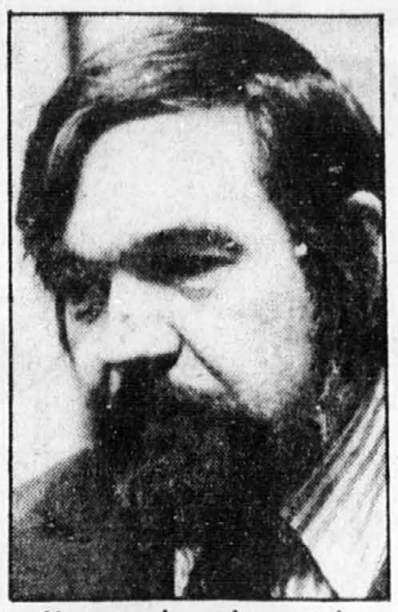

Harney : je suis rentré chez nous.

doit faire pour quelque temps la navette entre Québec et Toronto où il est toujours professeur à l'Université York.

De plus, il affirme avoir toujours lutté pour la cause francophone au sein des instances du parti pendant toutes les années où il a été membre du conseil fédéral.

Sa mère, se plait-il à rappeler, était françophone et s'appelait Blanche Lemieux, et le français est sa langue maternelle. « Je suis né à Québec, je suis parti travailler en Ontario et maintenant je suis rentré chez nous », affirme-t-il pour clore la question de ses origines

Pour lui, le NPD-Québec n'est peut-être pas une formation politique très forte, mais c'est « le fiduciaire d'idées importantes : la social-démocratie, d'abord, mais aussi, quand on pense aux débuts du parti, le concept des deux nations ».

M. Harney affirme d'ailleurs que, contrairement aux politiques du parti national, il ne peut accepter l'entente constitutionnelle de novembre 1981, parce que le Québec n'en faisait pas partie.

Cependant, il admet que les Québécois sont sans doute fatigués d'entendre parler de constitution. Aussi, les thèmes du NPD-Québec au cours des prochains mois seront le chômage et la création d'emplois, des préoccupations qui sont au coeur du quotidien des Québécois, affirme-t-il.

L'opération de francisation des termes parlementaires est maintenant complétée

■ QUÉBEC — Le nouveau règlement de l'Assemblée nationale est « désormais en bon français », mentionnait la semaine dernière le président de la Chambre, Richard Guay.

NORMAN DELISLE
de la Presse canadienne

M. Guay voulait souligner par là l'effort intense de francisation des termes parlementaires qui a été réalisé dans la rédaction du nouveau règlement en vigueur depuis mardi dernier.

Le Québec est doté d'un parlement de type britannique et souvent, les termes de procédure qui y étaient utilisés étaient carrément copiés sur la tournure anglaise.

Ces termes ont été reformulés « de sorte que le règlement est plus facile à lire », a mentionné M. Guay.

L'opération de francisation des termes parlementaires était déjà entreprise depuis quelques années, notamment depuis la première modernisation du vieux règlement de l'Assemblée législative entreprise en 1971 par Jean-Noël Lavoie, un des prédécesseurs de M. Guay.

C'est à ce moment qu'on avait, par exemple, remplacé le terme « orateur », simpliste traduction de l'anglais « speaker », par le mot « président » pour désigner celui qui dirige les délibérations de la Chambre.

Les « comités », de l'anglais « committee », étaient devenus des « commissions ».

Aussi, le mot « honorable », qui désignait un ministre ou un député, a été banni du vocabulaire de l'Assemblée nationale. Il n'avait pas en français le même sens que le terme anglais « honorable » qui est un titre de distinction sans aucune connotation morale.

Nouveaux termes

Le nouveau règlement de l'Assemblée prévoit maintenant qu'on ne parlera plus de « première, deuxième et troisième lecture » pour désigner les différentes étapes de l'adoption d'un projet de loi.

Ces termes ne signifiaient à peu près rien pour le simple citoyen qui écoutait la télédiffusion des délibérations parlementaires dans son salon.

Autres changements

Le nouveau règlement introduit également des changements pour désigner le groupe des députés d'un parti politique. On parlera d'un « groupe parlementaire » plutôt que d'un « parti reconnu » ou d'un « caucus ».

SONDAGE GALLUP

Trois Canadiens sur dix ont gagné à la loterie l'an dernier

■ Presque trois Canadiens sur dix (29 p. cent) ont gagné quelque chose à la loterie, l'an dernier. Pour la plupart, ce n'était toutefois qu'un carnet de billets ou une somme de $10 ou moins.

Voici les questions posées :
« Au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement gagné un prix à un tirage de la loterie ? »
« Combien avez-vous gagné ? »

	Dans l'ensemble du pays
N'ont rien gagné	71%
Ont gagné	29%
Ont gagné plus de $1 000	*
de 100 à $1 000	1%
de 50 à $100	3%
$10 ou moins	13%
un carnet de billet	6%
ne veulent pas dire	*

Dans toutes les régions du pays toutefois, la plupart des gens aiment les loteries organisées par les gouvernements. Dans l'ensemble du pays, 76 p. cent des gens sont en faveur des loteries, 16 p. cent y sont opposés et 8 p. cent ne savent trop qu'en penser.

Une dernière question était posée au gens :
« Dans l'ensemble, êtes-vous en faveur ou non des loteries dirigées par les gouvernements ? »

	Pour	Contre	Sans opinion
Dans l'ensemble du pays	76%	16%	8%
Région de l'Atlantique	72%	17%	11%
Québec	82%	12%	7%
Ontario	77%	16%	8%
Prairies	65%	24%	11%
Colombie-Britannique	78%	16%	6%

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 050 interviews, à domicile, de personnes de 18 ans et plus, au début de février janvier. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

* Moins de 0,5 p. cent.

GRANDE OUVERTURE
LE CLUB DE SANTÉ
LE PLUS MODERNE
EN VILLE!

SUPER SPÉCIAL 6 MOIS $78

Incluant:
piscine tourbillon
bain sauna
bain vapeur
bain eucalyptus
douches privées
GYM ULTRA MODERNE
DANSE AÉROBIQUE

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS INTERNATIONAL

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS
Saint-Laurent
720, boul. Décarie 744-2888

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS
Place Bonaventure
ETAGE «E»
7, rue Esterel 397-9541

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS
Rive sud
Les Galeries Taschereau
boul. Taschereau 465-7720

Physiforme DANSEXERCICE

Place Frontenac
2600, rue Ontario est 527-8959

Rosemont
3333, rue Bélanger est 727-2871

Laval
1278, boul. Labelle 687-8591

Verdun
4255, av Wellington 769-4571

Langelier
7085, rue Beaubien est 354-6160

Canada

Du nouveau pour les contribuables travailleurs indépendants.

Nous venons de créer un nouveau formulaire pour vous simplifier la tâche du rapport d'impôt.

Spécialement conçu pour les travailleurs indépendants et les professionnels, on l'appelle *le formulaire «États financiers normalisés».*

Suite à de multiples consultations auprès d'experts-comptables de l'entreprise privée, Revenu Canada a créé ce nouveau formulaire qui vous donne toute l'information nécessaire pour calculer plus facilement votre contribution.

Fini les devinettes autour de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas. Tout est maintenant clair, net et précis. Mais surtout, nous pourrons vous répondre plus rapidement.

Ce nouveau formulaire contient un état des revenus et des dépenses, un tableau des rajustements au revenu, une annexe de renseignements supplémentaires et un tableau de la déduction pour amortissement. Les formules sont plus faciles et plus rapides à compléter, vous n'avez qu'à remplir les espaces.

Le nouveau formulaire états financiers normalisés, vous le recevrez par la poste ou vous le trouverez au bureau de Revenu Canada de votre localité.

Revenu Canada Impôt
Revenue Canada Taxation

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Le dollar que nous méritons

La plupart des gens ont un intérêt très limité dans les fluctuations des marchés financiers. Ils veulent que les taux d'intérêt soient bas à cause de leurs hypothèques et que le dollar canadien soit fort pour pouvoir passer des vacances dans le Maine ou voir les Expos à West Palm Beach. Beaucoup d'économistes disent qu'il n'est pas possible d'avoir les deux à la fois. Mais il semble qu'actuellement on ne peut avoir ni l'un ni l'autre.

Il faut se rendre à l'évidence que la reprise économique est à la dérive et que la situation financière ne se porte pas beaucoup mieux. Le taux de chômage au Canada est obstinément ancré à plus de 11 pour cent et l'inflation ne parvient pas à se maintenir en dessous de 5 pour cent. Le Canada n'est pas vraiment sorti de la «stagflation» qui l'afflige depuis plusieurs années.

La baisse du dollar canadien à environ 78 cents américains vient en partie du fait que l'économie américaine est à la fois plus vigoureuse et plus stable que l'économie canadienne. Les capitaux sont ainsi attirés par les perspectives économiques plus brillantes aux États-Unis. C'est un combat inégal et c'est le cours du dollar canadien qui en pâtit.

La tentation est grande de vouloir remédier à cette situation en agissant directement sur le cours du dollar et sur les taux d'intérêt. Ainsi, les néo-démocrates réclament une baisse des taux d'intérêt pour soulager ceux qui ont des dettes et pour relancer les investissements des entreprises. Cette baisse des taux entraînerait une baisse du dollar, ce qui favoriserait la relance économique en augmentant nos exportations. À moins d'avoir une économie parfaitement disciplinée, cette démarche réclamerait le rationnement du crédit et le contrôle des prix et des salaires, si l'on ne veut pas que l'économie sombre dans le chaos inflationniste.

Tout à fait à l'opposé, on retrouve ceux qui veulent que les taux d'intérêt soient élevés pour extirper les derniers vestiges de l'inflation et pour reconstruire l'économie à partir d'un haut niveau de productivité. Cette stratégie impliquerait un dollar élevé, un ralentissement des exportations et, vraisemblablement, une montée du chômage. En voulant trop faire pour éviter l'inflation, on risquerait de plonger l'économie dans une nouvelle dépression.

Nous sommes donc condamnés à naviguer entre ces deux extrêmes et il n'y a aucune solution simple sur le plan financier. En effet, le problème est avant tout économique et structurel: nous avons tendance à consommer plus que nous ne produisons. Cela peut surprendre, compte tenu des excédents commerciaux de l'ordre de $18 milliards ces deux dernières années, mais la baisse du dollar est une indication très nette que l'on n'a pas une grande confiance dans la capacité productrice du Canada.

Un autre facteur qui pèse sur la situation financière est le déficit budgétaire fédéral qui tend à détourner des capitaux qui seraient autrement utilisés pour financer l'expansion de l'industrie privée. Là aussi, il s'agit d'un problème qui n'est qu'apparemment financier et qui relève, en réalité, de la fiscalité et de l'organisation des services gouvernementaux.

Comme le souligne le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, dans son rapport annuel, l'apport le plus efficace que la politique monétaire peut apporter à l'économie est la stabilité monétaire. Il faut donc cesser de penser que la Banque du Canada peut faire la pluie et le beau temps.

Si les Canadiens veulent des taux d'intérêt et un cours de change qui leur conviennent, il faudra qu'ils trouvent une solution économique à un problème économique. En fin de compte, nous n'aurons jamais plus que ce que nous pouvons produire.

Frédéric WAGNIÈRE

Le roi Hussein éclate tardivement

La télévision et l'avion conspirent si bien pour rapetisser la Terre que les personnages les plus étangers nous deviennent soudain presque familiers. N'exagérons rien, certes. Mais qui n'a pas vu apparaître à la petite lucarne de la télévision domestique le roi Hussein de Jordanie s'exprimant en un anglais châtié, choisissant et pesant bien ses mots en réponse à des questions sur le Moyen-Orient.

Quelle prudence dans ses réponses! De cette prudence ou de cette subtilité le souverain hachémite s'est soudainement tout à fait départi dans une interview donnée au *New York Times*, relayée par les agences de presse.

Le souverain s'est montré dur pour les États-Unis, dépouillés à ses yeux de toute «crédibilité» au Moyen-Orient. Douloureuse surprise à Washington, où les propos amers du souverain sont accueillis comme un pavé, tombant, dit un porte-parole, «au plus mauvais moment».

La déception est d'autant plus grande que le président Reagan, soucieux de défendre le prestige des États-Unis et de sauver du naufrage son plan de paix de septembre 1982, croyait avoir trouvé dans Hussein un interlocuteur bien disposé.

Le roi ne venait-il pas de faire dans la capitale américaine un voyage dont le bilan apparaissait positif, et M. Reagan n'avait-il pas fait des avances à la Jordanie, dans la pensée que les bons offices d'Amman pouvaient se révéler indispensables dans les négociations entre Palestiniens et Israéliens?

Sa Majesté donne un grand coup de pied dans la vaisselle. Pourquoi?

Le monde entier retient son souffle pendant que l'Amérique est en pleine fête électorale. Cette fête va durer jusqu'en novembre et l'étranger se montre excédé par la longueur d'une attente qui favorise l'immobilisme. Cette humeur maussade prouve, toutefois, que rien de sérieux ne saurait être entrepris sans le concours ou l'aval d'une très grande puissance. Cette grande puissance se livre tout entière pour six mois à l'introspection. Elle pense à Hart, à Mondale, à Reagan, très peu au Moyen-Orient, qui lui apporte, du reste, fort peu de consolations.

Le roi peut avoir été agacé par les conditions dont le Congrès veut assortir l'assistance militaire à son pays. Des considérations de politique intérieure peuvent aussi expliquer le caractère vif de la critique adressée aux États-Unis, que le roi accuse de manquer de «principes». Le résultat d'élections partielles en Jordanie indique que l'intégrisme islamique enregistre des progrès.

Au *N. Y. T.*, le roi a dit: «De toute évidence, vous avez fait votre choix et votre choix, c'est Israël et le soutien à Israël. Les choses étant ce qu'elles sont, nous n'allons nulle part.»

Il serait irréaliste de supposer que les États-Unis ne vont pas continuer à «choisir» et à privilégier Israël. Quand Hussein dit que la question palestinienne ne relève pas d'un simple découpage dans un territoire, mais qu'il s'agit d'un problème de «population», il répète ce que d'autres ont déjà dit avant lui. Mais il est d'autant plus nécessaire de le répéter que l'administration américaine semble éprouver beaucoup de mal à percevoir cette dimension.

De véritables amis d'Israël auraient dû prévenir certains dérapages. Opposée à l'implantation de colonies juives dans les territoires de Gaza et de Cisjordanie, l'administration Reagan n'a pas su ou n'a pas voulu prendre les moyens d'empêcher ce qui devait être empêché.

Le pavé lancé par Hussein tombe au milieu de l'effondrement de la politique de Washington au Liban. De déboire en déboire, les Américains pourraient être amenés à renvoyer tout le monde à ses salades. Après tout, ce qui est le plus souvent requis d'eux est de combler des vides.

Guy CORMIER

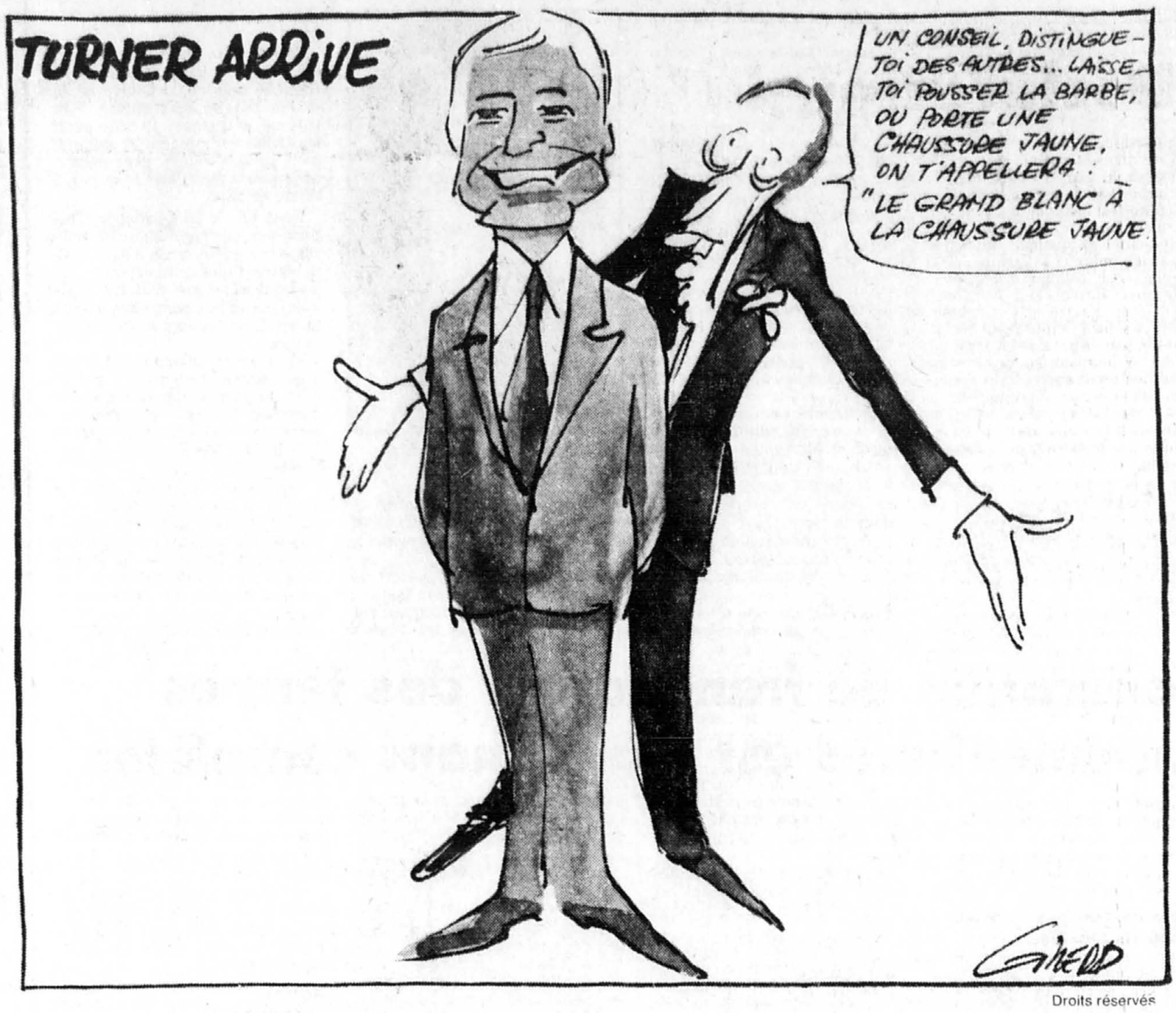

Droits réservés

(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

MacGuigan et Cie vont-ils endiguer la vague Turner?

La course au leadership du Parti libéral du Canada semble se présenter sous la forme d'un mouvement à deux volets. D'un côté, une vague apparemment irrésistible, soutenue par des groupes très diversifiés, veut porter M. John Turner à la direction du parti. Pendant que M. Jean Chrétien mesure une dernière fois ses propres appuis, un peloton de ministres du gouvernement actuel a pris le départ: Donald Johnston, Mark MacGuigan et John Roberts.

La candidature de John Turner véhicule des valeurs de relance de l'entreprise privée, de charisme personnel moins désinvolte et moins imprévisible que ce à quoi M. Pierre Trudeau avait habitué les Canadiens. Les milieux d'affaires sont instinctivement enthousiasmés par la candidature de l'avocat de Bay Street. À l'opposé, si l'on dégage un coureur du peloton ministériel, Mark MacGuigan se présente comme le défenseur des droits individuels, de la nouvelle société juste et de la modernisation des lois pénales et matrimoniales.

Une tradition informelle, presque insaisissable, a souvent amené le Parti libéral du Canada à se choisir un chef venu récemment à cette formation et s'étant illustré à l'extérieur du parti: Pearson et Trudeau n'étaient pas ceux que leurs années de service au sein du PLC auraient naturellement désignés. L'un provenait de l'univers diplomatique et l'autre avait plutôt des racines néo-démocrates. À cet égard, neuf ans d'absence du cercle ministériel et des débats en Chambre serviront probablement John Turner. Il aura suffisamment pris ses distances pour apparaître aujourd'hui comme le candidat susceptible d'apporter un renouveau.

La principale force de John Turner, depuis sa tentative de prendre le leadership en 1968, réside dans ce puissant réseau d'alliés politiques qu'il s'est formé à travers le pays. Certains furent ses supporteurs lors du fameux congrès (le «club des 195», selon le nombre de votes que Turner obtint au scrutin final); d'autres l'ont connu comme ministre, particulièrement aux Finances. Enfin, ces dernières années, John Turner, en plus de frayer avec les chefs d'entreprise, s'entretenait régulièrement avec les organisateurs libéraux influents.

Les innombrables réunions à sa table du restaurant torontois Winston's étaient passées à la légende. John Turner apparaissait comme le futur chef libéral en réserve de l'État. Ce demi-exil politique, ce «Colombey-les-Deux-Églises», n'avait cependant rien de discret.

Comme fruit de ses nombreux contacts, John Turner peut aujourd'hui se prévaloir du soutien d'au moins les deux tiers des ministres qui ne sont pas candidats. Parmi ces appuis, il faut compter André Ouellet, Francis Fox, Jacques Olivier, Jean-Jacques Blais, Jean-Luc Pépin, Robert Kaplan, Judy Erola, etc. Mais le véritable coup fumant de John Turner est d'avoir rallié le ministre senior Herb Gray. Non seulement s'agit-il d'un des patrons du parti en Ontario, mais M. Herb Gray est connu depuis longtemps comme un progressiste, un défenseur des citoyens-consommateurs face à l'entreprise.

L'arrivée de Herb Gray dans le camp Turner désamorce quelque peu la possibilité que se forme, contre le candidat venu de Bay Street, une coalition d'adversaires appuyant une tendance plus à gauche. En plus, John Turner pourrait accueillir, comme président de sa campagne, M. Lloyd Axworthy, qui connaît à fond les structures de la machine libérale dans l'Ouest canadien. Bref, la campagne de John Turner paraît déjà savamment orchestrée. Il est vrai que M. Turner a eu neuf ans pour y penser.

Étrangement, toutefois, John Turner avait décliné en 1979 l'occasion de se présenter. «Ma vie politique est derrière moi», affirmait-il en conférence de presse, ajoutant que sa «décision fondamentale» avait été prise lorsqu'il avait quitté le gouvernement. L'énigmatique M. Turner n'a jamais jeté de lumière ni sur les «raisons hautement complexes et personnelles» qui l'avaient conduit à renoncer au leadership en 1979 ni même sur les motifs qui l'avaient amené à sortir du cabinet avec fracas en 1975.

Selon les rumeurs, devant un John Turner qui languissait aux Finances, Pierre Trudeau n'aurait pas déployé suffisamment d'effort pour le retenir, l'empêcher de démissionner. Au lieu de lui offrir un rôle de vice-premier ministre, ou de lui confier un autre porte-feuille majeur, Pierre Trudeau aurait parlé de le faire nommer juge ou sénateur. John Turner, y voyant une suprême insulte, se serait plutôt réfugié dans sa luerative pratique du droit ($300,000 par an chez McMillan Binch).

Quelles seront les orientations de John Turner? En conférence de presse, il a évoqué un «nouveau consensus au sein de la confédération» et une priorité économique qui serait la lutte au chômage. Ses discours antérieurs laissent croire que John Turner serait moins centralisateur que Pierre Trudeau: en 1977, il avait soulevé la possibilité d'accroître les pouvoirs des provinces en matière de communications, de santé, de bien-être, d'habitation, d'immigration, etc. Voilà une attitude dont le Québec aurait à se réjouir.

Comme ministre des Finances, il avait démontré un certain sens humanitaire en indexant les pensions de vieillesse au coût de la vie, en introduisant les régimes d'épargne-logement et en indexant les déductions fiscales personnelles au taux d'inflation. On lui reproche cependant d'avoir laissé les dépenses fédérales doubler, tandis que le déficit du gouvernement canadien quadruplait sous son mandat.

La candidature de Mark MacGuigan se situe davantage dans le prolongement de l'oeuvre juridique laissée par Pierre Elliott Trudeau. Ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université de Windsor et actuel ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan a parcouru le pays pour expliquer sa profonde réforme du Code criminel et ses modifications à la loi sur le divorce.

Malgré la grande qualité de son projet de loi qui modernise le code criminel (peines plus sévères pour conduite avec facultés affaiblies, disposition sur le vol des données d'ordinateur, défenses possibles en matière d'outrage), cette réforme parait trop complexe pour servir de tremplin électoral à son auteur. Certaines de ces modifications ont été vivement demandées par le public, précise le ministre. Mais elles n'ont pas été regroupées sous un grand thème (de type «faire sortir l'État des chambres à coucher»).

Autre continuation de la pensée de M. Trudeau, le ministre MacGuigan réfère directement à la Cour suprême toutes les lois du Manitoba. Celles-ci pourraient être jugées rétroactivement invalides car elles sont unilingues, contrairement aux exigences de la loi créant le Manitoba en 1870. Bien que Mark MacGuigan aborde des dossiers chauds, la conjoncture présente favorise un candidat plus identifié aux solutions économiques. Tout comme aux heures chaudes du référendum québécois de 1980, un réformateur juridique apparaissait comme le meilleur chef possible pour le Parti libéral du Canada. Homme de substance, pourtant, Mark MacGuigan livrait aux étudiants en droit de Montréal, la semaine dernière, une solide allocution mais sur un ton qui ne provoquait pas assez l'emballement.

Le ministre MacGuigan attend de l'État central et surtout de son pouvoir judiciaire une solution à la crise du Manitoba. John Turner souhaite plutôt une solution provinciale et de nature politique. Voilà qui peut induire Pierre Trudeau en tentation de peser sur le choix de son successeur.

REVUE DE PRESSE

La solitude de l'Ouest

Vivre dans l'Ouest canadien, au moment même où une campagne électorale fédérale se discerne à l'horizon, c'est apprendre ce qu'est la solitude et l'abandon.

En une telle époque, nous devons faire face à la réalité démographique. Nous devons admettre qu'une élection générale se gagne ou se perd dans le centre du pays, plus précisément en Ontario.

Nous devons comprendre qu'il est normal que nous devenions des laissés pour compte. Il est évident que les libéraux sont persuadés que les tories balaieront de nouveau l'Ouest. Ce serait une perte de temps pour eux que de tenter une percée dans ces régions.

Il est vrai que l'Ouest aime ses tories, les appuyant en tout temps, durant les années grasses ou difficiles, dans la victoire ou la défaite. Les conservateurs, pour leur part, nous ont payé de retour, protégeant nos intérêts en toutes circonstances.

Les tories nous protègent-ils réellement? (Libéraux, veuillez prendre note de l'interrogation). Dans le feu d'une campagne électorale, les rangs des politiques qui demeurent fermes et loyaux s'amenuisent rapidement.

En réalité, il faut admettre que l'objectif premier du leader conservateur Brian Mulroney est de devenir premier ministre. Pour ce faire, il doit s'adresser aux mêmes électeurs que courtisent désespérément les libéraux. Les tories, comme les libéraux, doivent songer avant tout à leurs propres intérêts.

The Medicine Hat News

●

Il est à espérer que les divers candidats au leadership libéral national ne se laisseront pas obnubiler par cette course au point d'en oublier leur mandat.

Les ministres se doivent d'être présents à Ottawa, aux Communes: ils pourraient même contribuer à régler les problèmes qui nous accablent.

Ils devraient également être présents en nombre, ce qu'a souligné le leader conservateur Brian Mulroney. L'Opposition continuera de faire pression sur les libéraux, a-t-il dit. Si le gouvernement est pris par surprise par une motion de blâme et qu'il est dans l'obligation d'ordonner la tenue d'une élection générale, parce que ses parlementaires se sont absentés en trop grand nombre, tant pis pour lui.

Les libéraux seraient certes décontenancés de devoir se lancer dans une campagne électorale nationale plutôt que de consacrer leurs efforts au congrès au leadership de leur parti. Si les candidats à la succession de Trudeau veulent demeurer en place jusqu'à ce congrès, ils feraient bien de visiter leurs partisans durant les week-ends.

The Prince Albert Herald

LA PRESSE,
MONTRÉAL, LUNDI
19 MARS 1984

TRIBUNE LIBRE

Déclaration du Conseil québécois du théâtre

Lorsque, le 25 janvier 1984, les 156 artistes et artisans de la scène déposaient leur document au *Devoir*, le Conseil québécois du théâtre[1] ne s'est impliqué d'aucune manière. En effet, le geste était personnel et, quoique important par le nombre et la qualité de ses signataires, demeurait une manifestation «privée» qui n'englobait personne d'autre qu'eux-mêmes. Or, cela devint rapidement une affaire, pour ne pas dire un débat public: les journaux ont à cette occasion ouvert leurs colonnes à ceux qui désiraient s'exprimer sur le geste des 156, il y eut des lignes ouvertes à la radio, quelques mentions à la télévision, et la ferveur «critique» battait son plein.

Là encore, le Conseil québécois du théâtre qui a, entre autres rôles, à promouvoir, protéger et développer les intérêts moraux et sociaux des troupes, compagnies, associations et professionnels de la scène, ne s'est pas exprimé. La raison en est claire et évidente: nous n'avions pas à défendre un geste privé, ni à juger ou trancher si ce geste des signataires était ou non blâmable; leur contestation leur appartenait au même titre qu'une oeuvre théâtrale appartient à ses créateurs.

Mais l'ampleur de la réaction, qu'elle provienne du milieu journalistique ou du public, nous a sidérés. Le débat ne portait plus sur le traitement de l'information dans un journal en particulier, il ne traitait plus vraiment des rapports de la critique à l'oeuvre et au public, le débat était devenu l'occasion d'une diatribe contre les artistes, leur statut, leur métier, leur art, leur condition même d'existence. Cette réaction n'aurait été le fait que de quelques individus issus du grand public et qui, vraisemblablement, ne peuvent avoir accès à la complexité des questions relatives à la pratique de l'art théâtral, nous aurions compris et nous n'aurions que déploré une naïveté navrante mais excusable. Mais que les accents les plus violents, les plus virulents de ces réactions proviennent du monde journalistique nous stupéfie.

Le statut de l'artiste devrait être une réalité connue des journalistes. Le fait qu'une large proportion des artistes vivent sous le seuil de la pauvvreté, qu'ils ne bénéficient ni de l'assurance-chômage, de l'assurance-maternité ou de l'assurance-salaire, ni d'aucune forme d'assurance devait être connu des journalistes, tout comme le taux de chômage remarquablement élevé de ce secteur de travail. Par ailleurs, il est consternant de constater l'association quasi systématique de l'activité théâtrale au subventionnement public, toujours présenté comme honteux alors qu'apparemment légitime pour les travailleurs et travailleuses de tant d'autres secteurs d'activités, qui sont légion. Et, faut-il le rappeler, ce n'est pas tous les théâtres qui sont subventionnés...

Le droit du public à l'information devrait, croyons-nous, comprendre également celui d'être informé du statut de l'artiste; ses conditions de vie et de pratique devraient être transmises avec loyauté et authenticité par tout journaliste digne de ce nom, et cela, même s'il se sent provoqué, défié, voire attaqué. Même si l'éditorial est «la critique de l'événement» et relève davantage de la prise de position que du compte rendu fidèle, nous comprenons mal — pour ne pas dire pas du tout — que les artistes y soient présentés, sans aucune forme de procès, comme une «meute d'enragés qui (...) n'hésitent pas à tenter d'étouffer la liberté d'opinion»[2] et qui pratique une «forme particulièrement sournoise de terrorisme»[3], «qui méprisent le public qui les choie»[4], «des nazis, des colonels grecs»[5], «des gâtés pourris du bien-être social culturel»[6], quand nous ne sommes pas métaphoriquement traités «d'incultes et d'épais»[7].

Si c'est là l'opinion du milieu journalistique, ou seulement d'une fraction de cette opinion, comment s'étonner que le public tombe dans les préjugés les plus primaires ou les lieux communs anachroniques et ne pas comprendre que des problèmes surgissent quant à la couverture critique du théâtre? Le tollé qu'a suscité la déclaration des 156 va plus loin et touche plus, beaucoup plus que les 156 artistes en cause. Il atteint la communauté artistique dans son intégrité, son honneur, la pratique de son art. Nous ne croyons pas que nous sommes seuls responsables de cet état de fait. Nous croyons que le milieu journalistique a contribué, par des réactions excessives et violentes, à discréditer non pas 156 personnes ayant posé un geste qu'il juge condamnable, mais bien l'ensemble du milieu artistique. Et ceci n'est pas digne du respect que le milieu porte au métier journalistique.

Le Conseil québécois du théâtre reconnaît non seulement le besoin, mais la nécessité qu'a le théâtre de la critique. Il croit fermement que ce métier peut s'exercer d'une manière libre et dégagée et que, même sévère, la critique peut et doit ouvrir les horizons d'une oeuvre, l'approfondir, la rendre pénétrable au public.

Nous respectons le critique et exigeons qu'il soit avant tout quelqu'un qui aime le théâtre. Loin de nous la pensée que cet amour doive être faible et laxiste et permette, sans la souligner et la déplorer, la détérioration ou la dégradation de l'art théâtral. Au contraire, l'amour du théâtre portera bien haut les exigences du critique pour cet art et le milieu ne pourra que s'en féliciter, si ce n'est sur le coup, du moins ultérieurement puisque, contrairement à l'acte théâtral qui est éphémère, les écrits restent. Le Conseil québécois du théâtre croit à l'exigence éclairée du critique mais ne peut supporter que les artistes soient, pour quelque raison que ce soit, traînés dans la boue, discrédités ou méprisés.

Le débat soulevé, s'il doit être élargi au-delà des 156 signataires, nous semble être celui des rapports de la critique à l'oeuvre, aux artistes et au public, et non le procès des artistes, de leurs présumés privilèges et avantages. Nous pensons qu'il est temps, et le débat le confirme, que les artistes et les critiques s'assoient ensemble et discutent de leur métier, de leur éthique et d'un art qui les unit. Nous savons et comprenons que le critique n'est pas là pour faire montre de complaisance envers qui que ce soit et que, par sa fonction même, il se doit quelquefois d'égratigner au passage. Mais, si le but visé est d'atteindre un approfondissement de l'oeuvre qui lui est présentée et un plus grand art, aucun artiste ne lui en tiendra rigueur. Dans ce cas, le critique devra être non seulement un inconditionnel du théâtre mais aussi quelqu'un de documenté et d'expérimenté, qui a une formation non seulement théorique mais issue d'une longue fréquentation du théâtre et conscient du contexte où s'inscrit une production théâtrale. Par contre, si la prémisse à tout écrit critique est qu'au fond, l'artiste est un être immature qui a le privilège de s'amuser en gagnant sa vie, ou quelque autre assertion du même acabit, on comprendra qu'il y a là quelque chose qui risque de dévier l'axe de la critique.

Le Conseil québécois du théâtre est convaincu de l'apport potentiel de la critique au développement théâtral du Québec. Il souhaite que les directeurs et les rédacteurs en chef de journaux se sensibilisent à ce fait et élargissent leur convertu-re artistique tant au niveau de la critique qu'à celui de l'information. Pour notre part, nous persistons à croire que plus il y aura de critiques compétents, plus la création théâtrale aura de chances de s'enrichir et de se développer. Nous sommes persuadés que la multiplicité de positions critiques ne peut qu'améliorer la qualité de l'information. Et le public, se trouvant mieux informé, pourra juger d'une manière libre la qualité théâtrale. Nous aurons ainsi, artistes et critiques, fait avancer, chacun de notre côté et au meilleur de nous-mêmes, l'art théâtral.

Et, voyez-vous, c'est notre unique but.

Conseil québécois du théâtre
Le président
Jean-Luc BASTIEN

1 *Élu par un congrès biennal réunissant tous ceux et celles qui oeuvrent en théâtre à titre de professionnels, le Conseil québécois du théâtre se compose de quinze membres dont un premier tiers est délégué par les associations (ADT, APAS, AQJT, CEAD, UDA); cinq autres membres provenant de diverses régions du Québec représentent des compagnies théâtrales de statures et de missions artistiques différentes; cinq autres administrateurs élus équilibrent la composition de ce Conseil et représentent les intérêts des artisans de théâtre, mais cette fois en tant qu'individus. Le Conseil québécois du théâtre se compose actuellement de: Jean-Luc Bastien (Association des Directeurs de Théâtre), Mario Bouchard, scénographe, Hélène Castonguay (Association québécoise du jeune théâtre), Normand Chouinard, comédien, Rémy Girard (Compagnie du Klaxon), Marie Laberge, auteure, metteure en scène et comédienne, Jacques Lessard (Théâtre Repère), Pierre MacDuff (Centre d'essai des auteurs dramatiques), Monique Miller, comédienne, André Miville des Chesnes (Union des Artistes), Yves Neveu (Association des professionnels des arts de la scène), Pierre Paquet (Théâtre du Sang Neuf), Lorraine Pintal, metteure en scène et comédienne, Olivier Reichenbach (Théâtre du Nouveau Monde) et Marie-Paule Vachon (Théâtre des Filles du Roy).*

2 *Guy Cormier, Liberté du critique, LA PRESSE, 28 janvier 1984.*

3 *Id.*

4 *Id.*

5 *Louis-Guy Lemieux, Haro sur le critique ou sur l'intolérance? Le Soleil, 20 février 1984.*

6 *Id.*

7 *Pierre Foglia, La culture avec un Q, LA PRESSE, le 31 janvier 1984.*

Décision étonnante

M. Camille Laurin,
Ministre des Affaires
sociales, Québec

Je voudrais vous faire part de mon opposition à la fermeture envisagée du département d'obstétrique à l'hôpital Notre-Dame. J'ai accouché deux fois à Notre-Dame soit en novembre 1980 et en octobre 1983 et les soins que j'y ai reçus étaient des plus satisfaisants, tant sur le plan humain que sur le plan professionnel. Je dois aussi souligner le travail exceptionnel que fournit le centre maternel de Notre-Dame par ses cours pré et postnatals. Le centre maternel de Notre-Dame est un des seuls à offrir gratuitement des cours prénatals aquatiques accompagnés d'exercices au sol et de cours théoriques. Ayant moi-même suivi ces programmes à deux reprises, je peux témoigner de leur grande qualité et du bienfait incalculable qu'ils apportent à la femme enceinte. Enfin, les monitrices dynamiques et compétentes aident, rassurent et encouragent la nouvelle maman tant par leur présence téléphonique que par les cours postnatals (discussions, exercices au sol et en piscine).

Je ne crois pas que c'est en fermant un centre aussi fréquenté (plus de 2000 accouchements / année) et apprécié que vous augmenterez l'humanisation des soins lors de l'accouchement. En effet, il ne peut en résulter qu'un surachalandage des autres centres montréalais. Plusieurs femmes ont déjà opté pour le retour à l'accouchement à domicile à cause du caractère déshumanisant, à leurs yeux, des accouchements à l'hôpital. La fermeture du département d'obstétrique à Notre-Dame et par conséquent la création ailleurs de gros départements super occupés ne pourra qu'accélérer ce mouvement qui m'apparaît dangereux.

Je voudrais terminer en vous demandant pourquoi démanteler un département où les femmes et leurs bébés reçoivent des soins chaleureux, de qualité et des plus spécialisés ? (le plus bas taux de morbidité infantile malgré la clinique de grossesse à risque). Je crois qu'avant de s'occuper de médecine spatiale comme semble le désirer M. Labbé, directeur général de Notre-Dame (LA PRESSE 9 février 1984), il serait préférable de continuer à garantir des services adéquats aux femmes qui désirent avoir des enfants.

Josée COALLIER
Ph.D., Montréal

Maison des sciences: où devrait-on l'ériger?

L'auteur est critique de l'Opposition libérale en matière de sciences et technologie et députée de Jacques-Cartier à l'Assemblée nationale du Québec. Voici ses conclusions basées sur les témoignages lors des récentes audiences publiques sur la Maison des sciences.

«Le gouvernement se doit de réviser ses positions sur le choix du meilleur site pour la Maison des sciences. Une décision politique mal pensée risque de compromettre un investissement de $100 millions.»

Joan DOUGHERTY

Les récentes audiences publiques sur la Maison des sciences projetée et devant être érigée à Montréal ont démontré un vaste intérêt dans le potentiel pédagogique, social et économique d'un tel projet.

On a exprimé de l'enthousiasme pour une maison des sciences type «participation», ayant pour but de «démystifier» les sciences et la technologie pour les citoyens et visiteurs de tout âge. On y a endossé une approche intégrée liant le passé, le présent et le futur du développement culturel, scientifique et technologique. Dans la Maison des sciences, la notion de l'universalité de la science devrait être complétée par les réalisations et la créativité des Québécois. Nos riches ressources culturelles, universitaires et industrielles devraient être intégrées à l'intérieur de la vie de la Maison, de façon à non seulement rapprocher le peuple de la science, mais également les scientifiques du peuple.

Bien qu'il y ait eu une entente considérable concernant le concept, le consensus allait à l'encontre du choix de l'île Sainte-Hélène de la part du gouvernement. Des groupes ont soumis leurs opinions concernant le site, et tous et chacun reconnaissent l'importance primordiale du choix du site, étant donné que la Maison des sciences doit avoir une liaison organique vibrante avec son environnement de façon à atteindre son potentiel. Le concept lui-même nécessite un environnement urbain viable, car non seulement la Maison peut-elle avoir un important impact culturel et économique sur ses environs, mais le milieu choisi peut et devrait influencer la vitalité de la Maison. Le directeur du Centre des sciences à Chicago offrait d'intéressants commentaires en ce qui concerne son propre Centre et les autres centres à travers le monde. Il mentionna que, de façon à maximiser l'impact culturel et économique, une telle Maison des sciences devrait être à proximité des services de soutien, être située de façon à encourager l'infusion de capital privé dans la région, et être conçue comme une commodité pédagogique et non pas comme un parc d'amusement. Il devrait s'agir d'un endroit d'apprentissage et de rencontre remplissant un besoin social.

C'est pour ces raisons que plusieurs groupes, dont les urbanistes, Héritage Montréal et l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, ainsi que les experts indépendants n'étant pas directement intéressés dans le site, tels l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et le Conseil des arts de la CUM, ont soulevé de sérieuses questions quant à l'île Sainte-Hélène comme choix judicieux. L'île Sainte-Hélène est moins facile d'accès, surtout l'hiver. Le manque d'infrastructure culturelle et commerciale et la difficulté d'accès par véhicule automobile ont été perçus comme de sérieux obstacles au succès de la Maison des sciences.

Alors, pourquoi le gouvernement a-t-il choisi l'île Sainte-Hélène, avant même de tenir des audiences publiques? Pourquoi pas un site au coeur de la ville où la Maison pourrait accomplir sa mission complète?

La réponse semblerait être que le gouvernement ait fait un bon «deal» avec la ville de Montréal dans le but de revitaliser les restes du site de l'Expo. D'après le ministre des Sciences et de la Technologie, Gilbert Paquette, des fonds ont été promis non seulement pour la Maison des sciences sur l'île Sainte-Hélène, mais $40 millions ont été promis pour un Centre de la nature et agro-alimentaire sur l'île Notre-Dame. Le ministre a admis que les engagements financiers sont conditionnels à l'érection de la Maison des sciences sur l'île Sainte-Hélène. Il est évident que toute la question du choix du site a été biaisée par une décision politique.

La question rappelle étrangement la même décision butée qui mena au fiasco des ordinateurs. Dans le cas des ordinateurs, le gouvernement en est venu à une entente en vue d'un profit économique, et est prêt à ne se préoccuper que plus tard des avantages pédagogiques. Dans le cas de la Maison des sciences, le «deal» est de venir à la rescousse de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) dont le but est de rentabiliser les îles de l'Expo, tout en reléguant au second plan le choix du meilleur site pour la Maison des sciences.

Il est grandement temps de s'arrêter et de se poser de sérieuses questions. La Maison des sciences est-elle le véhicule le plus approprié pour revitaliser l'île Sainte-Hélène? La Maison pourrait-elle remplir sa mission urbaine sur l'île Sainte-Hélène?

Les conclusions de la récente étude de faisabilité préparée par la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) et le ministère des Sciences et de la Technologie s'avèrent révélatrices. Ce rapport cite qu'après étude de plusieurs sites possibles, le léger avantage de l'île Sainte-Hélène sur le Vieux Port de Montréal, qui se classe deuxième, était son «environnement tranquille, en dehors de la ville», avec une «sous-utilisation actuelle du sol compte tenu de ce que peut supporter le site», et qu'en plus, il y avait une station de métro! Par ailleurs, le Vieux Port était un «environnement chargé d'histoire», «offrant une consolidation des équipements culturels et commerciaux, sources d'attraction touristique». Ce site offrait de plus un accès plus facile par véhicule automobile. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs groupes aient soulevé des questions concernant la validité du poids donné aux critères employés dans cette étude. Quelle perception des sciences et de la technologie le choix de l'île Sainte-Hélène dénote-t-il? Ne démontre-t-il pas qu'il devrait être désigné comme une attraction touristique estivale — un Disneyland où les Montréalais et les visiteurs pourraient s'amuser avec les sciences?

Cessons de vouloir revivre la magie de l'Expo en ayant recours à des improvisations dispendieuses et saisonnières. Que nous reste-t-il de concret des quelque $150 millions déjà engouffrés dans le site de l'Expo? Ce dont nous avons besoin est un tout nouveau concept qui misera sur la grande nécessité d'un site récréatif pour les mois d'été. Les Montréalais comptent sur l'AMARC pour réaliser un tel projet. Se servir de la Maison des sciences pour sauver les îles est un investissement discutable dans les sciences, tout en étant une façon hasardeuse de revitaliser les îles.

Quelle est la position du maire dans ce débat? La ville de Montréal ne devrait-elle pas avoir à coeur non seulement le site de l'Expo, mais aussi le succès de la Maison des sciences et son potentiel de développement urbain à Montréal? La question qu'on doit se poser est la suivante: «Où la Maison des sciences devrait-elle être située si elle veut remplir sa passionnante mission, tout en ayant la plus grande retombée pédagogique, sociale et économique?» Telle est la question que le ministre des Sciences et de la Technologie devrait prendre en considération. Si la réponse n'est pas l'île Sainte-Hélène, le ministre devrait alors faire fi de l'entente avec la ville de Montréal concernant le site de l'Expo.

A-t-on misé une telle somme d'argent sur l'île Sainte-Hélène que la décision soit irrévocable? Ne serait-il pas mieux de garder les engagements financiers plus bas maintenant afin d'effectuer une étude approfondie dans le but de sauvegarder notre investissement futur de $100 millions? À moins qu'il ne procède de cette façon, le gouvernement aura une fois de plus gaspillé l'argent des payeurs de taxes et manqué une belle chance de créer une Maison des sciences qui augmenterait la connaissance et la fierté de tous les Québécois dans le rôle clé des sciences et de la technologie dans notre développement passé, présent et futur.

Un secteur perturbé

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, district Fleury, déplore vivement l'utilisation que fait l'administration municipale de l'ancien site de la Commission de Transport de Laval (CTL), situé sur le boulevard Henri-Bourassa entre les rues Millen et Durham, près de la station de métro. Ce site, localisé dans un quartier fortement résidentiel, sert actuellement de point de déversement aux camions affectés au transport de la neige. Celle-ci, directement déversée dans l'égout public, est drainée vers l'usine d'épuration de Rivière-des-Prairies pour y subir un traitement primaire.

Composé de deux chutes à neige, ce site reçoit lors de tempêtes d'importance le contenu d'au moins 1,700 camions en 24 heures... En plus du bruit incessant de la génératrice, des rétrocaveuses, des tracteurs-chargeurs et de la circulation folle des camions, les citoyens du quartier doivent souffrir, même la nuit, le claquement répété et assourdissant des panneaux arrière des camions qui se rabattent sur les boites une fois le déversement terminé.

Peut-on croire que pareille «Baie James phase II» ait pu être aménagée devant une résidence pour personnes âgées? Hé oui! La toute nouvelle résidence Albert Benoit, qui devait accueillir ses premiers locataires en mai prochain, se trouve juste en face.

Afin de restaurer une qualité de vie dans ce secteur, les citoyens et citoyennes de Fleury proposent que l'administration locale recherche d'autres lieux de disposition pour la neige, ferme définitivement ce «chantier» occasionnel et convertisse «entièrement» ce terrain en un îlot de verdure dès le printemps 84.

Michel BÉDARD
RCM. district Fleury

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Le cours de morale scolaire

Puis-je vous demander la permission de rectifier deux incorrections assez graves commises dans la publication d'un article reproduit par votre Tribune libre du 7 mars 1984?

J'avais intitulé mon texte, comme le présent: *Le cours de morale scolaire*? Visant par là ce cours qui doit être donné à ceux qui ne veulent pas du cours de *religion*. On a changé ce titre pour le suivant: «*Une morale s'impose*», ce qui, dans le contexte, dit à peu près exactement le contraire de ce que j'affirmais.

Mon idée était la suivante: il est facile d'enseigner la morale aux juifs, aux catholiques et aux protestants, en s'appuyant sur l'Écriture; aux musulmans, en s'appuyant sur le Coran; aux marxistes, en identifiant la volonté de Dieu à celle du *Parti*. Mais rassemblez dans une même classe tous ceux qui «ne veulent pas du cours de religion» et inventez une *morale* qui leur convienne, et vous aurez réalisé un grand prodige.

Je sais qu'il existe des morales «laïques», mais justement qu'il en existe autant que de laïques, parmi lesquels les uns font du «devoir» la règle de leur vie, d'autres l'«intérêt», d'autres «le plaisir», etc. Si on laisse chaque étudiant choisir dans ce salmigondis les principes de sa convenance, autant renoncer à enseigner la morale et se contenter de donner un cours «d'histoire» des morales laïques. Mais après cela, comme j'ai dit, la question reviendra de savoir s'il nous sera encore possible de prendre le métro après dix-neuf heures sans escorte ou sans être armé jusqu'aux dents. Sur quoi fonder de telles morales? Quelle autorité leur donner? etc...

On a commis également une autre erreur dans la reproduction de mon article, qui me fait dire également le contraire de ce que je pense. J'avais écrit: «D'où il suit que les Québécois qui vont en France et y font la remarquable découverte d'un catholicisme qui se targue d'être libéré de toute pratique, ne se rendent même pas compte que ce catholicisme n'a déjà plus rien à voir avec le christianisme voulu par le Christ.» Ce qu'on a abrégé de la manière suivante: «D'où il suit que les Québécois qui vont en France et y font la remarqua le découverte d'un catholicisme voulu par le Christ.» Il y a eu chute de deux lignes, au moins, et quel raccourci! Je n'avais pas écrit cette phrase pour incriminer le catholicisme français — qui vient justement de se montrer beaucoup plus lucide et dégourdi que le nôtre en matière de confessionnalité scolaire, — mais une incrimination de ceux qui tiennent tellement à importer chez nous (école neutre comprise) tout ce qui n'a jamais fonctionné ailleurs et a déjà fait la preuve de son inanité.

Opposant à ce christianisme «sans pratique», celui que Jésus a enseigné, quand il a dit au jeune homme riche, non pas: «Pense cela!...» ou «Réfléchis bien à cela...» mais: «*Fais* cela, et tu *vivras*!» je pensais que pour nous, au plan de la morale scolaire, ces paroles du Christ signifiaient: «Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez pas...» Autrement dit: enseignez-leur une morale qui mène quelque part et qui tienne à quelque chose! Je note et ajoute ce que je n'avais pas dit: qu'une des rares fois où Jésus, dans l'Évangile, «pique une colère», c'est justement aussi sur cette question (Marc 10 14).

Edmond ROBILLARD, o.p.

la presse 100 ans
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

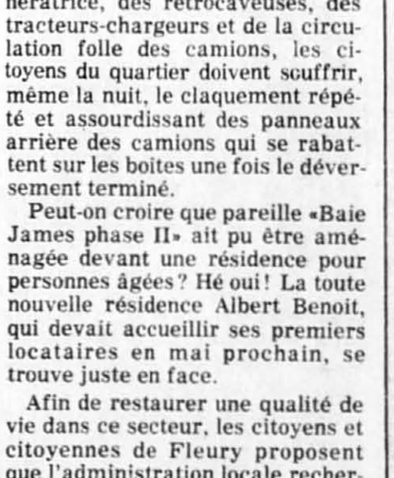

LA PRESSE

100 ans d'actualités

ARRESTATION DE 120 AMATEURS DE BATAILLES DE COQS, DANS L'EST

LE sous-chef Lamouche, aidé des capitaines de police Lafleur et Brophy, et d'une vingtaine de constables, a saisi hier matin **(19 mars 1906)** 72 coqs et arrêté 120 amateurs de combats de coqs dans la boutique de menuiserie de M. D. Donnelly, sise près des élévateurs de la Dominion Coal Co., rue Notre-Dame. Ces arrestations en bloc ont causé une véritable panique dans le camp des sports, et une excitation facile à comprendre dans les alentours. Pas un seul des témoins n'a échappé aux filets du sous-chef Lamouche; tous ont été surpris comme des renards dans un poulailler.

La police avait eu vent, depuis quelques jours, qu'il devait se livrer un terrible combat de coqs dans Hochelaga, mais elle ne pouvait parvenir à connaître exactement l'endroit. Pendant toute la nuit de samedi à dimanche matin, la police fut sur pied, prête à la première alerte, mais rien ne vint.

Plus tard, le sous-chef Lamouche fut avisé — par une femme, dit-on — que le combat devait avoir lieu dans la boutique de M. Donnelly. Le fait devenait de plus en plus évident lorsque des groupes de cinq et dix personnes avec sacs au dos entrèrent dans la boutique hier matin. A dix heures, le sous-chef Lamouche commanda au capitaine Brophy et à huit constables en uniforme de se poster à l'issue de la boutique donnant sur le pont de la rue Sainte-Catherine, tandis que lui-même avec le capitaine Bellefleur se posta à l'autre issue de la cour, rue Notre-Dame.

Le combat battait déjà son plein lorsque dix minutes plus tard Lamouche faisait irruption dans le poulailler en disant que tous ceux qui étaient présents étaient arrêtés et que personne ne devait tenter de s'évader. Seuls les coqs continuèrent le carnage pour le moment. Mais réalisant ensuite leur position, les assistants voulurent prendre la fuite et il s'ensuivit une panique. De tous côtés les fuyards tombaient entre les mains de la police qui les guettaient à bras ouverts. Ils furent forcés d'entrer de nouveau dans la cour où Lamouche fit leur dénombrement. Ils étaient 120 personnes bien comptées.

Quatre voitures de patrouille furent demandées et tous les prisonniers qui n'ont pu fournir de cautionnement sur-le-champ, ont été transportés à la station de police No 3. Ce cautionnement était de $50. (...)

Les 72 coqs ont été confisqués au profit des institutions de charité. Ils sont évalués chacun de $15 à $60. Le sous-chef Lamouche considère de son devoir de mettre fin à ces combats féroces prohibés par la loi. (...)

EN COUR DU RECORDER

Ce matin, la cour du recorder offrait le spectacle le plus singulier qu'il soit possible de voir. Des centaines de curieux se pressaient les uns sur les autres dans la salle des séances, et les corridors de l'hôtel de ville étaient littéralement bondés de monde; les uns riaient, les autres criaient et plusieurs chantaient le coq; chant cruel! souvenir néfaste! le coq sera-t-il destiné à faire pleurer?

On s'attendait à ce que les procès durassent fort longtemps car 120 accusés est un record pour la liste d'un seul jour. Cependant, en moins d'une heure et demie le recorder Poirier avait entendu, jugé et condamné les 120 « sportsmen ». (...)

Le propriétaire de la grange qui a servi d'arène, David Donnelly, maître charretier, a été condamné au maximum de l'amende, c'est-à-dire à $50 d'amende ou 3 mois de prison. Tous les assistants devront payer chacun une amende de $5.00 ou passer 15 jours en prison, à l'exception de MM. Letourneau et Sauvé qui se sont permis de sourire durant l'audition de leur procès.

« Si vous trouvez ça drôle, leur dit le juge, vous paierez une amende de $10. Avis à ceux qui riront. »

Voici une lettre adressée aux journaux par le chef de police et qui s'adapte bien à la fin de cet incident.

« Vous seriez bien aimable de porter aujourd'hui dans votre journal à la connaissance du public le fait que les coqs qui ont été saisis dimanche dernier, seront vendus par encan au poste de police No 2 demain à 2 heures p.m. »

« Sportsmen », donc ne désespérez pas. Il reviendra le temps des batailles de coqs, puisque vous aurez encore les coqs!

Première page consacrée à la verrerie et publiée le *19 mars 1904.*

LES METIS DU NORD-OUEST

*Ce commentaire de LA PRESSE au sujet de la tempête qui s'élevait de nouveau au sein de la population métis de l'ouest canadien a été publié le **19 mars 1885.***

SI on en croyait certains journaux, le Nord-Ouest canadien serait à la veille d'une nouvelle révolution, aussi grave, pour le moins, que celle de 1869-70. On y mêle de nouveau le nom de l'ancien chef Riel, et on assure qu'il travaille de toutes ses forces et de toute son influence à produire un nouveau soulèvement parmi ses compatriotes.

Il y a deux ou trois mois, on a publié une espèce d'ultimatum, dans lequel il posait au gouvernement les conditions auxquelles il consentirait à laisser la paix régner dans le pays.

Quelques-unes de ces conditions étaient absolument inadmissibles, et aucun gouvernement ne pourrait consentir à leur accorder même une minute de considération. Les Métis doivent comprendre que le temps des lois d'exception est passé.

Une pareille législation a toujours de graves inconvénients, dans son principe même qui représente une espèce d'injustice pour ceux qui n'en profitent pas, et dans son application qui est toujours très difficile et très compliquée.

Les Métis jouissent, comme tous les autres, du régime scolaire, parlementaire et municipal; ils ont par conséquent tous les moyens suffisants pour se protéger, eux et leurs descendants.

Le détail sur lequel les Métis insistent davantage, c'est celui qui se rapporte à une réserve de terrains, à l'instar de celle qu'on a faite aux habitants du Manitoba.

Cette mesure imposée au gouvernement dans des circonstances spéciales est loin d'avoir rencontré les intentions de ses auteurs; la preuve, c'est que le nombre de Métis habitant aujourd'hui la province ne représente guère la moitié de ce qu'il était en 1871. Il est évident qu'ils ont voulu en même temps et leurs propres terres, et celles de leurs enfants.

On pourrait ajouter que la législature locale avait organisé tout un système de fraude, sur l'échelle la plus gigantesque, au sujet de ces fameux 1 400 000 acres.

Nous n'avons certes pas plus de sympathies qu'il faut pour les spéculateurs en terrains, mais parce qu'on fraude un fraudeur, la fraude n'en existe pas moins.

Dans le Nord-Ouest, comme au Manitoba, les Métis peuvent posséder des terres en vertu du « homestead » et de la préemption; de plus, ils ont la puissante institution des *stake claims*. On croyait que ce serait suffisant; mais s'ils ont absolument l'ambition de cultiver en grand, le gouvernement possède assez de terrains pour que la chose puisse se faire; seulement, qu'on tâche d'en finir au plus tôt. Celui qui donne vite donne deux fois.

La plus grande cause du mécontentement des Métis vient des retards qui ont toujours existé dans le règlement de toutes les questions qui les concernaient; ce grief de leur part est parfaitement légitime, et il faudra que le gouvernement prenne les moyens d'empêcher qu'il se renouvelle.

Un testament politique de sir Adolphe Chapleau

Il y a 95 ans aujourd'hui, sir Adolphe Chapleau, alors secrétaire d'Etat dans le cabinet Macdonald, traçait dans une lettre à un de ses amis intimes, l'avenir politique du Canada. En 1919, LA PRESSE avait repris une première fois l'écrit de sir Chapleau. Voici ce qu'on en disait.

PLUS que jamais les vues de l'ancien premier ministre de la province de Québec paraissent s'imposer à notre pays, à notre province en particulier. Ce sont celles d'un homme d'Etat éclairé, connaissant bien le passé et voyant loin dans l'avenir. Aujourd'hui que la disparition de sir Wilfrid Laurier nous a laissés sans chef de file, elle semble rayonner dans notre ciel politique comme l'étoile, dont parle Emerson, à laquelle nous devons accrocher notre char.

« Les vieilles formules des partis politiques commencent à perdre leur raison d'être, » écrivait donc sir Adolphe Chapleau en **mars 1889** *(le 19 pour être plus précis, et la lettre venait de Monte Carlo)*. « La direction de nos affections et de nos alliances doit se régler d'après le but que nous voulons atteindre. » Paroles de prophète, que les Canadiens-français se doivent aujourd'hui de consacrer, en s'unissant, en dépit de toutes les étiquettes qui les ont trop souvent séparés comme des frères ennemis. Si, en 1889, les formules politiques commençaient à s'émietter, aujourd'hui il n'en devrait rester que l'oubli. L'union qu'ont prêché tous nos chefs, il faut que nous lui donnions un corps, que nous en fassions une réalité.

« La conscience de nos devoirs et de nos droits, le mépris des faiblesses et des faveurs, l'appel à tous les dévouements, la marche dans la voie du progrès, sont autant de symboles que sir Adolphe Chapleau met en lumière. Québec doit aller de l'avant avec ceux qui veulent aller de l'avant. Si ces derniers hésitent à avancer, eh bien! nous essaierons de les entraîner; s'ils refusent, nous marcherons seuls, notre constitution politique étant assez large pour contenir les oeuvres, les dévouements de tous. »

En ce qui concerne l'avenir du Canada, son autonomie, son indépendance, sir Adolphe Chapleau n'entretient aucun doute. Le Canada sera libre, doit être libre.

« Aucun gouvernement d'Europe, écrit-il, pas même celui de la Grande-Bretagne, ne peut songer à contrôler l'existence des peuples vigoureux de l'Amérique. Ils peuvent nous aider, nous instruire, nous encourager, nous seconder; nous conduire? non! nous forcer à les suivre? encore moins! »

En 1889, l'ancien premier ministre de la province de Québec prévoyait déjà la guerre terrible dans laquelle serait entraînée l'Europe tout entière. Le résultat n'en a pas été ce que sir Adolphe Chapleau pensait qu'il serait, la prédiction de l'homme politique n'en demeure pas moins confirmée.

BABILLARD

Des ouvriers courageux

Il était question dans cette page, samedi dernier, de l'accident survenu en gare Windsor, le 17 mars 1909. Ce témoignage aurait dû être publié le même jour, mais l'incroyable abondance d'informations à publier ce jour-là nous a forcés à vous le proposer aujourd'hui seulement.

Ce lecteur, M. **Selim Leduc**, de Longueuil, aime en parler d'autant plus que son oncle, Wilbrod Dussault, a joué un rôle de premier plan dans l'opération « nettoyage ».

M. Leduc rappelle que dans les minutes qui ont suivi l'accident, la locomotive s'était retrouvée dans une position instable. Il fallait donc l'étançonner, à la demande du surintendant des ponts et bâtisses du Canadien Pacifique.

Mais l'un après l'autre, les contremaîtres se défilaient, à cause du danger. En bout de ligne, il ne restait que M. Dussault, le plus jeune du groupe. Après avoir consulté son équipe et avoir adéquatement sensibilisé ses hommes au danger qu'ils allaient courir, ces derniers acceptèrent de faire le travail. Ils furent récompensés par une journée de congé payée et les points de mérite qu'attribuait la compagnie à l'époque pour souligner le travail méritoire.

Au moment de sa retraite, M. Dussault avait atteint le rang de premier contremaître et assistant-surintendant. Il est malheureusement décédé en 1956 à l'âge de 80 ans.

Une édition recherchée

Un lecteur de Laval, M. **Pierre Lebeau**, est né le 23 octobre 1953, et il se demande si un des milliers de lecteurs de cette page n'aurait pas en sa possession un exemplaire de LA PRESSE du jour, qu'il aimerait bien acquérir. Si tel était le cas, prière de communiquer avec Guy Pinard, au 285-7070, pour obtenir les coordonnées de M. Lebeau.

ACTIVITÉS

■ **Exposition de photos et de caricatures**

Bibliothèque municipale de Brossard — Les citoyens de Brossard sont de très grands usagers de leur bibliothèque municipale. Mais d'ici le 27 mars, lors de leur passage à la bibliothèque, ils auront l'occasion de voir une collection de photos, de caricatures et de bandes dessinées faisant partie de l'exposition itinérante des cent ans de LA PRESSE.

■ **À la télévision**

Le 18-heures, Télé-Métropole — Vers 18 h 20, les animateurs commentent quelques manchettes tirées des pages de LA PRESSE et qui ont fait l'actualité d'hier.

C'EST ARRIVÉ UN 19 MARS

1981 — Les conservateurs de William Davis conservent facilement le pouvoir lors des élections législatives ontariennes, et leur gouvernement sera désormais majoritaire.

1970 — Le chancelier Willy Brandt, de la République fédérale d'Allemagne, et le premier ministre est-allemand Willi Stoph se rencontrent à Erfurt, RDA.

1969 — Des parachutistes et des policiers britanniques débarquent à Anguilla, Antilles, pour y rétablir l'ordre. — Des patrouilleurs péruviens arraisonnent deux navires de pêche américains.

1967 — Le peuple de Djibouti décide majoritairement, par voie d'un référendum, de conserver le statut de territoire dans la souveraineté française.

1964 — Sanction par le lieutenant-gouverneur de la loi 60 créant le ministère de l'Éducation du Québec.

1962 — Cessez-le-feu en Algérie, à la suite des accords d'Évian.

1956 — La golfeuse canadienne Marlene Stewart gagne le championnat amateur des États-Unis. — Un incendie rase trois hangars de la station de Lachine de l'Armée de l'air canadienne, et cause des dommages évalués à $3 millions.

1945 — Les rues de LaPrairie, de Brosseau et de Drummondville sont inondées par la crue des eaux.

M. Louis Payette, ancien maire de Montréal, est décédé ce matin

UN éminent citoyen vient de disparaître dans la personne de M. Louis Payette, entrepreneur, chevalier de la Légion d'honneur, décédé ce matin **(19 mars 1930)**, à l'hôpital Notre-Dame. Dans le monde des affaires, son nom était connu, et les oeuvres qu'il a laissées sont un témoignage durable de ses connaissances dans le domaine de la construction. Il a aussi joué un rôle considérable dans la vie municipale de Montréal, ayant été échevin pendant huit ans, puis maire pendant deux ans. Intéressé dans les affaires publiques, il le fut également dans les oeuvres.

M. Louis Payette était né à Montréal le 25 décembre 1854. Il fit ses études commerciales à l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il s'initia au commerce sous la direction de son père, feu Louis Payette, et manifesta des aptitudes remarquables dès sa jeunesse.

Pour compléter son éducation, il visita les Etats-Unis, et dès son retour au Canada, il se mit à l'oeuvre. Montréal lui doit la gare du Canadien Pacifique, Place Viger; l'agrandissement de la gare Windsor; l'édifice du Canadien Pacifique; le collège S.-Laurent; l'édifice de la « Presse »; l'école S.-Louis; l'hôpital Notre-Dame; l'hôpital S.-Paul. A Québec, il a construit le Château Frontenac, la banque d'Hochelaga. Il construisit également l'hôpital de S.-Boniface.

Il fut échevin de S.-Louis en 1902 et représenta ce quartier jusqu'en 1908. Il fut président du comité des finances, le poste le plus important dans le conseil, dans le temps. En 1908, il fut élu maire et pendant un terme administra la ville de Montréal. Cette même année, il fut délégué de la ville de Montréal en France, aux fêtes du troisième centenaire de la ville de Québec. Le 16 juillet 1908, le gouvernement français lui décernait la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur.

JOURNALISTE À *LA PRESSE* PENDANT 40 ANS

Maurice Morin s'est éteint à l'âge de 76 ans

■ Maurice Morin, qui fut journaliste à LA PRESSE pendant près de quarante ans, est décédé samedi soir. Comme tous ses proches et ses amis le prévoyaient depuis fort longtemps, il est mort d'un « coup de sang ».

Pendant des années, en effet, on ne s'expliquait pas comment le coeur de cet homme pouvait résister. Capable des colères les plus homériques, il oubliait immédiatement les différends qui avaient pu les provoquer pour redevenir l'ami qu'il était quelques minutes auparavant.

Toujours prêt à aider qui lui réclamait assistance, on l'a même vu un jour se jeter sur le parquet pour secourir un camarade de travail qui avait eu une défaillance après l'avoir insulté fort méchamment.

Resté légèrement infirme, après avoir été victime de la paralysie infantile à l'âge de 4 ans, on l'appelait couramment « Le Boiteux ». Mais ceux qui l'ont vu au travail rétorqueront immédiatement que ce sacré boiteux n'avait rien d'un... manchot lorsque venait le moment de taper d'un seul doigt, l'annulaire droit, les nouvelles qu'il pouvait recueillir sans difficultés, en raison de ses multiples contacts dans les milieux les plus divers sans compter aussi celles qu'il arrachait quotidiennement et indifféremment aux politiciens, juges, avocats et chefs syndicaux qu'il tenaillait ou invectivait jusqu'à ce qu'ils aient vidé leur sac.

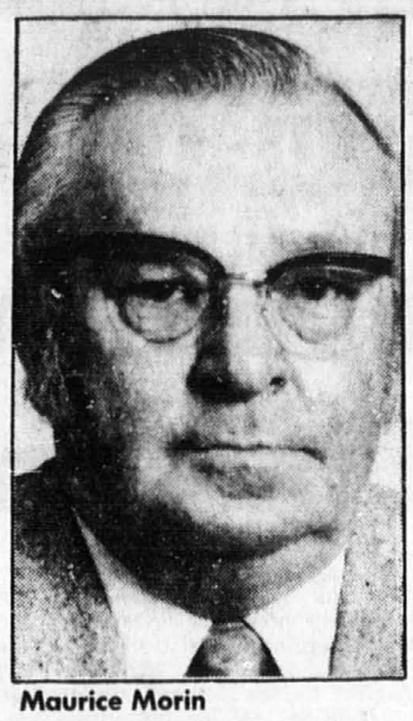

Maurice Morin

Car si Maurice Morin est resté pour plusieurs un chroniqueur judiciaire, en raison de ses années de service au Palais de justice, il avait également servi LA PRESSE comme chroniqueur du monde ouvrier, chroniqueur municipal de diverses banlieues et même chroniqueur du journal à l'Hôtel de ville de Montréal.

Au début de sa carrière, il a même mené deux ou trois de ces tâches de front. Ou mieux, selon les heures de la journée! C'était l'époque où, dans tous les journaux, quel qu'ait été le moment de votre rentrée à la maison, la veille, c'est l'heure d'arrivée au journal, 7h30, qui seule comptait. Le temps supplémentaire, à cette époque où les salaires allaient de $15 à $25 par semaine, ne faisait pas partie des prévisions budgétaires des patrons et il fallut une vingtaine d'années après son arrivée au journal pour qu'un syndicat naissant balbutie ses premières revendications à ce sujet.

« Ce cheval de trait » de la rédaction, comme l'appelait Lucien Campeau, un autre confrère décédé il y a quelques années, n'a peut-être jamais décroché de prix ou gagné de médailles. Ce n'était d'ailleurs pas facile à cette époque où l'on devait littéralement « cracher » de la copie revisée pour les trois éditions quotidiennes du journal sans avoir souvent le temps de relire son texte.

Mais avoir duré à ce rythme pendant les deux-cinquième de l'existence de LA PRESSE, ça vaut bien un dernier coup de chapeau.

Maurice laisse dans le deuil, outre son épouse, hospitalisée au moment de son décès et qui a subi, il y a quelques heures à peine, une grave intervention chirurgicale deux fils et son frère. Fils de policier, Maurice Morin n'était pas peu fier de ses deux fils, Jacques, sergent-détective à l'Escouade des incendies criminels, et Yves, expert en techniques d'imprimerie et professeur à Saint-Jean. Son frère, Armand, retraité, avait fait une longue carrière à la police de Montréal avant de devenir assistant-directeur de la police de Laval.

Prématurément mis à sa retraite, en 1970, Maurice Morin s'était déniché un autre emploi à la Commission du salaire minimum où il y avait travaillé trois années. Il s'était ensuite dévoué largement à plusieurs organisations communautaires et paroissiales du quartier Ahuntsic.

McDonnell Douglas: grève pour un contrat canadien?

■ MISSISSAUGA (PC) — Les employés de la société d'avionnerie McDonnell Douglas au Canada réclament un contrat canadien, différent de celui de leurs collègues américains, et ils sont prêts à déclencher la grève, dès mercredi, pour obtenir gain de cause.

C'est le message que leurs représentants ont fait parvenir à la compagnie au terme des assemblées générales qui ont réuni, hier, les 2 000 travailleurs d'usine appartenant au local 1967 ainsi que les 400 employés de bureaux du local 673, tous affiliés aux Travailleurs unis de l'automobile.

Selon le porte-parole syndical, Bob Nickerson, la proposition de la compagnie pourrait entraîner, pour les Canadiens, une réduction du salaire allant jusqu'à $2 l'heure.

La FNEEQ contre la hausse de la tâche

■ (PC) — Les membres de Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ), réunis en Conseil fédéral à Québec du 15 au 18 mars, se sont prononcés contre l'augmentation de la tâche du professeur et ont décidé de prendre des mesures d'action dans les prochaines semaines dans le but d'obtenir le gel de cette décision.

Selon les quelque 200 délégués représentants les syndicats de cégeps, d'universités et de maisons privées d'enseignement, cette nouvelle hausse de la tâche, qui doit entrer en vigueur en septembre prochain, provoquera la disparition d'environ 300 postes dans tout le réseau scolaire.

Les principales victimes de cette mesure seront les enseignantes, estime la fédération, puisqu'elles ont généralement le moins d'ancienneté.

VICTIME DE LA MIUF

UNE DES MESURES CORRECTIVES RECOMMANDÉES PAR LE CENTRE SUR LA MIUF EST L'INSTALLATION D'UN ÉCHANGEUR D'AIR.

PROFITEZ DE LA SUBVENTION MAXIMALE DE $5000 DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL (NON IMPOSABLE)

AUCUNS FRAIS DE VOTRE PART

CVH

CONSTRUCTION VENTILATION HOGUE
1455, RUE CUNARD, LAVAL

ST-JÉRÔME 430-4042 · VALLEYFIELD 373-5689
LAVAL 668-5597 · MONTRÉAL 388-6212 · RIVE SUD 464-2424

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

UNE FORMATION EN ANIMATION
POUR DES AGENTS EN MILIEUX DE FORMATION

Pour humaniser l'école et les lieux «dits éducatifs» certaines attitudes, certains comportements de même que certains aménagements doivent être soutenus ou modifiés.

Le Certificat d'animation de la vie étudiante veut offrir aux intervenants en éducation la possibilité d'analyser les composantes de l'acte éducatif et de l'organisation scolaire; il veut aussi leur permettre de s'initier à une démarche d'aide et d'accompagnement dans le cadre d'une relation éducative vécue individuellement ou en groupe.

Il renvoie à une conception éducative qui se soucie d'abord de la personne qui apprend, de son développement, de son insertion dans la communauté, de sa capacité d'intervention pour rendre l'environnement riche en soutien à l'apprentissage.

Quelques titres de cours
Valeurs chez les jeunes, atelier d'admission en enseignement, communication, entraînement au travail en équipe, l'organisation scolaire: système social, dynamique des relations humaines, relations d'aide et vie quotidienne, intervention psychosociale scolaire, entraînement intensif à l'animation, etc.

Date limite d'admission et d'inscription: le 30 mars

Renseignements: Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée
Tél.: 343-6982

Elle ne boit pas, vous suit partout pour presque rien!

Introduisant l'Innocenti 3

Petite auto de grand génie . . . Innocenti 3 a tout pour plaire.

Première dans sa catégorie, avec une consommation d'essence de 4 litres pour 100 kms*, Innocenti 3 bat tous les records.

Sophistiquée, son équipement de base recherché allie le luxe et le confort à la gracieuseté traditionnelle des lignes italiennes. Innocenti 3 est aussi une traction avant. Fougueuse et audacieuse, elle sait réagir en une fraction de secondes.

Innocenti 3. Chef-d'oeuvre de perfection, conçue pour tout vous offrir en tenant compte de votre budget.

Venez l'essayer. Venez vivre la route.

INNOCENTI

Bellissima

* Votre consommation peut varier.

Un choix d'amour et de raison. INNOCENTI 3®

Joe Cristofaro Auto
1571 Beaubien E.
Montréal, Québec
(514) 270-1159

Luciani Automobiles Inc.
9474 boul. St-Michel
Montréal, Québec
(514) 384-5032

Auto Riveraine Inc.
5430 boul. Cousineau
St-Hubert, Québec
(514) 445-4455

Auto Jean Guy Latreille Inc.
484 boul. Langlois
Valleyfield, Québec
(514) 371-3161

Auto Notre Dame Inc.
350 Notre Dame
Repentigny, Québec
(514) 585-9870

Les Automobiles Bernard Durand
155 boul. des Laurentides
Laval, Québec
(514) 668-6433

Auto St-Eustache Enr.
11 rue St-Louis
St-Eustache, Québec
(514) 472-9833

Salvatore Garage Inc.
196 Jacques Cartier S.
St-Jean-sur-le-Richelieu, Québec
(514) 347-3656

Les Voitures Attalia Inc.
1315 rue Principal
Granby, Québec

L'Enseigne de la Bonne Voiture Inc.
2995 rue Ste-Catherine
St-Hyacinthe, Québec

Automobiles Pierre Methot Inc.
570 Notre-Dame O.
Victoriaville, Québec
(819) 752-7280

Les Entreprises Pierre Ruel Inc.
185 St-Sacrement
Québec, Québec
(418) 687-1000

Roland Rancourt Automobiles Enr.
8380 boul. Ste-Anne
Chateau Richer, Québec
(418) 824-4940

Clement Perreault Inc.
305 Curé Majeau
Joliette, Québec
(514) 759-7600

Pier Auto (1983) Inc.
1979 King E.
Sherbrooke, Québec
(819) 564-4040

Des Estacades Autos Inc.
315 rue Vachon
Cap-de-la-Madelaine, Québec

Incacars Inc.: Distributeur exclusif pour l'Amérique du nord. 4000 ouest Jean-Talon, Montréal, Québec H4P 1V5

PLEINS FEUX
SUR L'ACTUALITE
LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 19 MARS 1984

LA GRANDE OPÉRATION COMMUNICATIONS

Pour remonter la côte, le gouvernement Lévesque met le paquet sur l'information

—1—

LOUIS FALARDEAU
(de notre bureau de Québec)

■ QUÉBEC — Après des années d'hésitation et de tâtonnement, le gouvernement Lévesque a décidé de prendre les grands moyens pour mettre l'imposante machine de communication dont il dispose au service de ses politiques.

Une série de décisions prises depuis un an ont pour but de lui permettre de mieux définir ses objectifs en matière de communication et de s'assurer qu'ils sont efficacement mis en oeuvre.

La plus importante de ces décisions a été prise il y a tout juste un an, le 12 mars 1983, alors que le Conseil des ministres, réuni pendant deux jours au Mont Saint-Anne, décidait de ranimer, en lui confiant des objectifs plus précis, le Comité ministériel permanent des communications (CMPC).

Ce comité, composé de quatre ministres et présidé par celui des Communications, a été formé le 20 octobre 1981. Son mandat : « définir les grandes orientations du gouvernement en matière de communications gouvernementales à court, moyen et long termes et voir à ce qu'elles se traduisent dans l'appareil administratif ».

Des résultats médiocres

Mais, en mars 1983, les résultats se font toujours attendre. Depuis sa formation, le comité s'est peu réuni, le taux d'absentéisme des membres est fort élevé, et surtout, il se perd en discussions sur des détails, négligeant les « grandes orientations » qui sont au coeur de son mandat.

C'est aussi un moment où le gouvernement est au plus mal : la crise économique fait des ravages terribles au Québec et le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État a été un exercice des plus pénibles. Les sondages lui prédisent une défaite écrasante.

Comme c'est le cas pour tous les gouvernements en pareilles circonstances, celui de M. Lévesque est convaincu que tout le mal vient de ce que son action est mal connue ou incomprise. Les citoyens ne savent pas ce que font leurs élus ou le savent mal, croit le premier ministre, qui est par ailleurs certain d'avoir toujours fait pour le mieux. Le grand coupable est donc l'information. Et comme il n'est pas possible de réformer celle que font les journalistes, on s'attaquera à celle que produit le gouvernement.

Le 12 mars, donc, on décide non seulement de préciser le mandat du CMPC mais aussi certains des moyens d'action qu'il devra employer. On lui confie donc « le soin d'élaborer et développer une thématique de communications gouvernementales à partir des priorités gouvernementales (et) de demander aux ministères et organismes de retenir cette thématique comme cadre général à l'intérieur duquel devront s'insérer leurs activités de communications ».

Et on forme trois tables de concertation correspondant aux trois priorités du gouvernement (tourisme, produits québécois et jeunes) où seront coordonnées les activités de communications — on pense alors surtout à la publicité — des ministères concernés. Une quatrième, sur la relance, devenue LA priorité du gouvernement, sera ajoutée par la suite.

Afin que le CMPC, responsable de ces « tables », puisse efficacement assurer la coordination, on lui alloue un budget de $1,6 million, pris à même les budgets de publicité des autres ministères, dont $1 million aux Affaires sociales.

Lévesque ne préside pas

Le premier ministre rejette toutefois la suggestion, que plusieurs lui font avec insistance, de présider lui-même ce comité. La volonté politique, lui fait-on valoir, serait plus claire et, partant, mieux suivie. Mais — s'agit-il de ses réflexes d'ex-journaliste? — M. Lévesque craint par-dessus tout d'être accusé de vouloir contrôler l'information, de la mettre au service du parti. Il n'a rien d'un Goebbels et croit que la meilleure façon d'éviter les erreurs ou les soupçons, c'est de « jouer le livre » en ces matières.

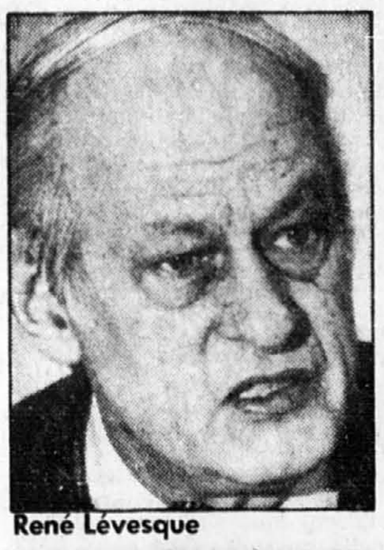

René Lévesque

Jacques Parizeau

Jean-François Bertrand

Jean-Claude Picard

Au milieu de l'été, on doit bien constater, non seulement que le miracle ne s'est pas produit, mais que la situation — lire : la cote de popularité du gouvernement — ne s'est pas améliorée.

Le ministre Jacques Parizeau, président du Comité ministériel permanent du développement économique (CMPDE) et architecte des activités de relance du gouvernement, est particulièrement mécontent des activités de communications sur ce secteur.

Il fait donc préparer un mémoire sur la question, un ambitieux projet de communications en matière de développement économique pour les deux prochaines années, qu'il soumet en août à une réunion conjointe du CMPC et du CMPDE. Son texte est bien reçu, sauf peut-être par Jean-François Bertrand, qui y voit un blâme déguisé dans la mesure où c'est son travail que le ministre des Finances vient de faire. Il s'en tire en disant beaucoup de bien du projet et en faisant valoir qu'il devrait toutefois être réalisé par le CMPC. M. Parizeau répond à peu près que peu lui chaut qui fait le travail, pourvu qu'il soit fait.

La nécessité de donner un sérieux coup de barre devient plus évidente encore quelques jours plus tard au cours d'une réunion spéciale du Conseil des députés du Parti québécois à Gatineau. Mis au courant des résultats absoluments catastrophiques du dernier sondage du parti, députés et ministres se défoulent. Et encore une fois, il est beaucoup question de communications. Le premier ministre lui-même est sévèrement blâmé pour son attitude agressive envers les journalistes. Et les critiques de M. Parizeau sur la piètre qualité de l'information sur la relance sont largement reprises.

Un dossier prioritaire

Dès lors, et plus encore lors des réunions spéciales du Conseil des ministres qui suivront, en septembre à Pointe-au-Pic et en novembre à Compton, il est acquis que les communications deviennent une des priorités du gouvernement. Et que la relance est la priorité — presque le seul objet — de sa politique de communication.

Entre-temps, Jean-François Bertrand a décidé de reprendre en mains un dossier qui risquait de lui échapper. Son premier geste consiste à trouver un nouveau sous-ministre adjoint à l'information gouvernementale. C'est le poste-clé de toute l'opération, car en tant que secrétaire du CMPC, il en est le premier responsable.

Celui qui occupe le poste, Claude Plante, est un homme compétent et un fidèle serviteur du parti depuis l'époque de l'opposition. Mais il n'a ni la santé, ni l'autorité qu'il faut pour faire rapidement et efficacement ce travail difficile. On a plutôt besoin d'un « bulldozer » qui pourra imposer la volonté gouvernementale à cette trentaine de petits empires que sont les directions des communications des ministères et des grands organismes. Il y a une « job de bras » à faire là !

Après bien des péripéties (voir l'article ci-contre), c'est finalement Jean-Claude Picard qui est choisi au début de novembre. Ancien journaliste au *Soleil* et au *Devoir*, il est depuis deux ans chef de cabinet de Clément Richard et homme de confiance de l'entourage du premier ministre.

Tout les outils sont désormais en place. Reste à voir s'ils permettront au gouvernement de réaliser ses objectifs.

DEMAIN :
LA MISSION IMPOSSIBLE DE JEAN-CLAUDE PICARD

UN ÉPISODE DE LA GUERRE DES GANGS À QUÉBEC

La chute brutale d'une étoile montante

■ QUEBEC — La nomination du nouveau sous-ministre adjoint à l'information gouvernementale a donné lieu à une petite guerre des gangs qui a fait une victime, Jean-François Cloutier.

L'histoire mérite d'être racontée. Elle montre comment ça se passe dans ce milieu et explique en partie pourquoi le vainqueur, Jean-Claude Picard, commence sa carrière sur un terrain miné.

Elle débute en juillet 1983, alors que Cloutier quitte le cabinet du ministre Yves Bérubé, où il a dirigé le volet communications de la vaste entreprise de renouvellement des conventions collectives des employés de l'État, pour entrer au service du ministre Jacques Parizeau.

Cloutier n'est pas n'importe qui. Journaliste à *Télémédia*, il entre au service du gouvernement — au cabinet de Bernard Landry — en 78 et il s'impose rapidement comme le plus brillant spécialiste en communications de l'équipe péquiste. Après avoir fait la campagne OSE, il va chez Claude Morin puis au cabinet du premier ministre pour préparer le référendum. C'est lui qui fait ensuite la campagne « Minute Ottawa » et qui dirige les communications du parti lors des élections de 81.

Donc, quand Parizeau soumet son mémoire aux membres du CMPDE (Comité ministériel permanent du développement économique) et du CMPC (Comité ministériel permanent des communications) en août dernier, Jean-François Bertrand sait bien qu'il y a du Cloutier (il est présent à la réunion) là-dessous. Et il se rend vite compte que les ministres « économiques » lui font confiance. Quelques jours plus tard, il lui offre le poste de directeur général des communications gouvernementales.

Cloutier répond que si on veut qu'il fasse le travail, il faudra lui donner le poste de sous-ministre, qui lui a déjà échappé une fois, en 81. Le ministre hésite un peu : Claude Plante, qui occupe le poste, est bien vu du premier ministre et de la « gang » de l'opposition (ceux qui travaillaient pour le parti entre 70 et 76). Mais il est malade et n'a plus le goût de se battre. Il veut bien démissionner pour peu qu'on lui trouve quelque chose de potable. (Il sera nommé commissaire du Québec en France pour les fêtes 1534-1984 et deviendra ensuite directeur des communications à la Délégation de Paris.)

Bertrand propose donc la nomination de Cloutier au Conseil des ministres et prend pour acquis, après en avoir parlé un peu avec Lévesque et son entourage, que l'affaire est dans le sac. Il le dit à Cloutier et celui-ci se met immédiatement au travail : il prépare son équipe et un projet de mémoire pour le Conseil des ministres de Pointe-au-Pic et il fait le tour des principaux parmi ses futurs employés. Il doute encore moins de sa nomination quand certains ministres l'en félicitent !

C'était sous-estimer la force des haines et des amitiés.

Bien des gens aiment Cloutier dans la « machine », mais il y a aussi de solides ennemis. Pour réussir à être efficace, il a dû souvent jouer des coudes et passer par-dessus bien des têtes. Sans compter que tous les succès créent des jalousies.

La résistance déterminante vient de l'influente *gang* de l'opposition, qui compte encore de nombreux membres dans les divers cabinets, et notamment Robert Mackay, un de ses leaders, dans celui du premier ministre. Ils ont mal pris l'éviction de Claude Plante, un des leurs, et ils croient, à tort ou à raison, qu'elle est l'oeuvre de la *gang* à Cloutier.

Ils n'auront pas de difficulté à convaincre M. Lévesque d'opposer son véto. Car s'il apprécie son efficacité, il trouve que son style crée trop de remous. Il craint que son enthousiasme ne l'amène à commettre des erreurs de jugement dont les conséquences pourraient être catastrophiques dans un domaine aussi explosif. Et il a lui aussi l'impression qu'on a mal agi avec Plante.

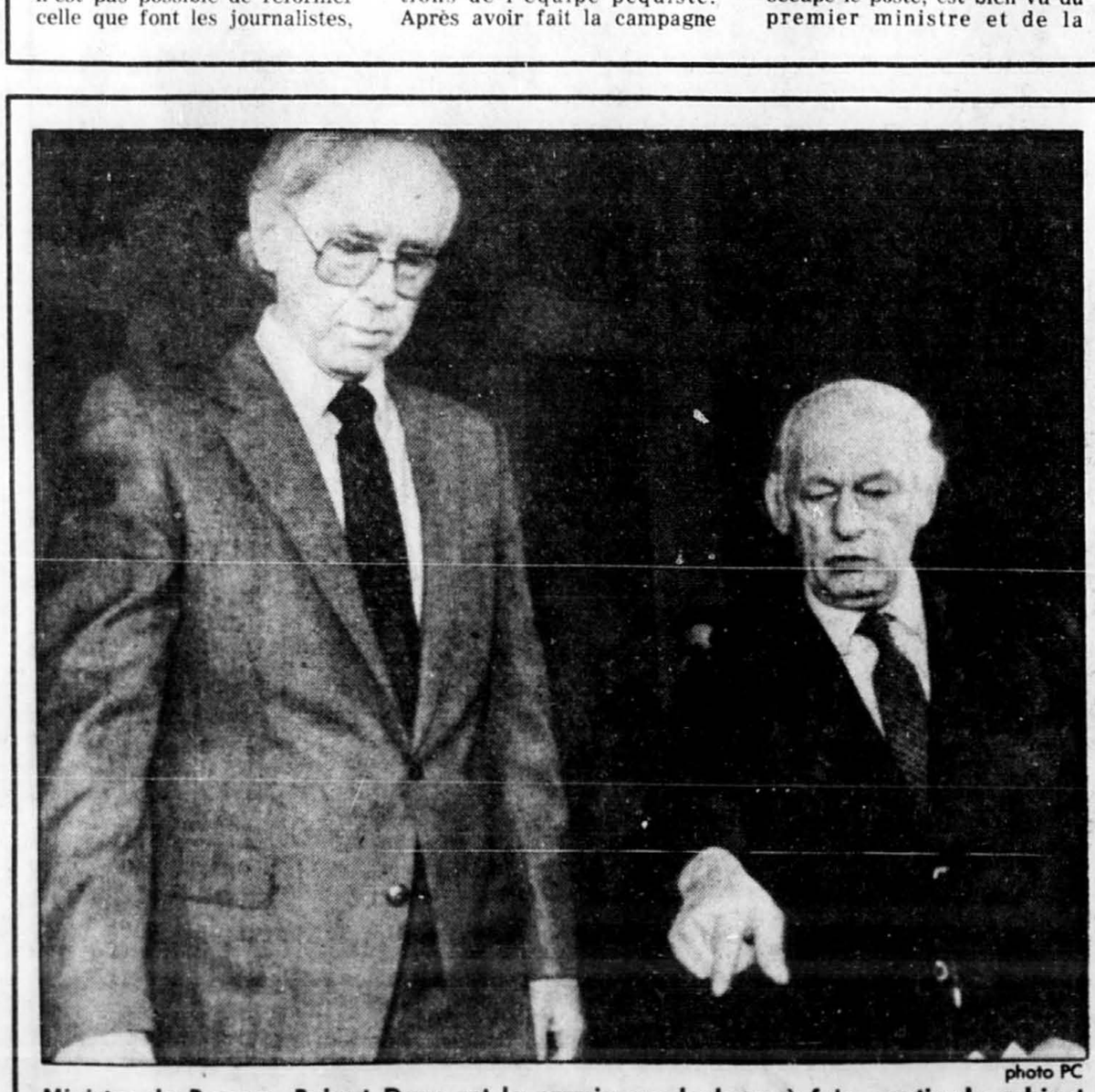

photo PC

Ministre du Revenu, Robert Dean est le premier anglophone à faire partie du cabinet Lévesque.

LE DOSSIER DE LA LOI 43

L'occasion pour Dean de montrer ses talents

■ Robert Dean, nouveau ministre du Revenu, écope du dossier brûlant que constitue la Loi 43. À quoi peuvent s'attendre propriétaires et employés au pourboire du monde de la restauration et de l'hôtellerie ?

Avec cette loi, l'ex-ministre du Revenu, Alain Marcoux, avait provoqué la réprobation unanime, en plus de semer la confusion chez ceux qu'elle touche directement aussi bien que dans le public consommateur. Dans son remue-ménage ministériel, on s'explique facilement pourquoi le premier ministre a écarté le parrain de la loi 43 : il faisait face à une défaite certaine.

Le choix de Dean, ex-syndicaliste et, dit-on, excellent négociateur, fait apparaître quelques lueurs d'espoir. Tout d'abord, il n'est pas reconnu comme un « dur » du genre des Laurin, Parizeau et Bérubé. En lui confiant ce dossier, M. Lévesque l'a probablement invité à trouver une solution qui permette à son gouvernement de « sauver la face ».

Dans ses contacts avec les employeurs et les employés cette semaine, le nouveau ministre a pu évaluer les motifs de cette guerre ouverte contre « la loi Marcoux ». Au moment où plus de 2 500 contestataires manifestaient sur la Colline parlementaire, le ministre a fait savoir sans ambages aux patrons et aux employés de cette industrie qu'il n'est pas question de révoquer la Loi 43, ni d'en renier les principes fondamentaux : équité fiscale pour tous les salariés et participation des quelque 60 000 travailleurs au pourboire à tous les bénéfices sociaux dont jouissent les autres travaillleurs.

FERNAND BEAUREGARD

M. Dean reconnaît toutefois que la loi comporte des faiblesses. Il s'engage à en discuter sérieusement, en toute bonne foi, avec les intéressés. Ces discussions doivent s'amorcer dès mardi prochain. Dans l'intervalle, la formule d'attribution du 8 p. cent sur les pourboires — catégoriquement rejetée par les deux camps — restera suspendue. Il promet en plus de tenter l'impossible pour convaincre son homologue fédéral que les les travailleurs sont injustement traités par le régime l'assurance-chômage.

La tâche de M. Dean n'est pas facile. Les obstacles sont nombreux. Il devra se garder de favoriser les propriétaires au détriment des employés, ou vice-versa. S'il satisfait un camp, il risque de mécontenter l'autre. Il aura à prouver que la réputation d'expert négociateur qui l'a précédé au gouvernement n'était pas surfaite.

SEUL CANDIDAT EN LICE

Guy Pratt est choisi candidat du PLQ dans Marie-Victorin

Le choix du candidat officiel du Parti libéral du Québec dans le comté de Marie-Victorin ne devait constituer qu'une formalité hier après-midi. Il n'y avait qu'un candidat : Guy Pratt, 59 ans, un fils du comté, un vrai Longueuillois pur laine.

PAUL ROY

Un seul candidat, c'est bien quand on ne veut pas de chicane, mais ça ne fait pas toujours des assemblées de mise en candidature bien excitantes. Qu'à cela ne tienne, les libéraux avaient prévu le coup.

À 14h, ils étaient plus de 500 dans le sous-sol de l'église Saint-Charles Borromée. Tout le monde qui comptait y était : le chef, Robert Bourassa ; la présidente, Louise Robic, et la plupart des députés de la région montréalaise accompagnés de militants.

On n'avait rien négligé. On avait même recruté une équipe d'une vingtaine de meneurs et meneuses de claques portant des *T-shirts* « Guy Pratt » et scandant des « Guy Pratt » à chaque fois qu'un orateur s'avisait de prononcer son nom. Si Guy Pratt avait eu un opposant, il l'aurait littéralement aplati.

Une très belle répétition, en tous cas, en vue de l'élection partielle dont le premier ministre René Lévesque doit annoncer la date prochainement dans Marie-Victorin. Le comté était occupé jusqu'en novembre dernier par le député-ministre péquiste Pierre Marois.

Cette élection partielle, qui pourrait avoir lieu vers la mi-juin ou la fin de l'été, sera accompagné d'autres élections dans les comtés de Marguerite-Bourgeois, que vient d'abandonner le libéral Fernand Lalonde, et Sauvé, déserté par Jacques-Yvan Morin à la suite du récent remaniement ministériel.

Le PLQ au pouvoir...

Prenant la parole à la suite des Lise Bacon, Pierre Paradis, André Bourbeau et Guy Pratt, le nouveau chef du PLQ, Robert Bourassa, a indiqué au premier ministre René Lévesque deux façons de redevenir populaire : « Ou bien il déclenche des élections générales, ou bien une douzaine d'élections partielles. Dans les deux cas, le PLQ prend le pouvoir ! »

M. Bourassa, comme il fallait s'y attendre, a abondamment critiqué le gouvernement du Parti québécois. Il s'en est pris au projet de réforme électorale parce que, dit-il, la représentation proportionnelle proposée va « détruire le tissus socio-politique dans lequel toute l'Amérique du Nord est habituée de voter ».

Il a dénoncé la « détérioration sans précédent des soins de santé » au Québec. « Pourquoi parler d'indépendance, a-t-il demandé, alors que le tiers des jeunes sont au chômage et qu'on coupe les allocations aux personnes âgées ? »

Il a décrit l'épisode des micro-ordinateurs comme « une pièce comique avec M. Parizeau comme principal acteur ». Il a dénoncé « la loi 111 et les autres opérations de destruction des travailleurs ».

Il a promis, sous un gouvernement libéral, « des politiques fiscales et des politiques économiques qui collent à la réalité », et il a garanti au Parti québécois « la pire défaite de son histoire » à la prochaine élection.

Droiture, service et... Longueuil

Interrogé par les journalistes quant à sa candidature éventuelle lors des prochaines élections partielles si elles n'avaient lieu qu'à la fin de l'été, M. Bourassa a rappelé qu'il s'était fixé comme priorité pour les prochains mois de parcourir la province, de rencontrer les Québécois, et qu'il ne croyait pas sa présence requise à court terme à l'Assemblée nationale.

Il a rappelé que René Lévesque a pour sa part passé sept ans à l'extérieur de l'Assemblée nationale alors qu'il était lui-même chef de parti. Il s'est toutefois dit confiant qu'il y aurait d'autres élections partielles et qu'il saurait se faire élire député avant la fin de 84.

Avant lui, le nouveau candidat officiel, Guy Pratt, avait dit de son père, Paul Pratt, qui fut maire de Longueuil, qu'il lui avait légué trois choses : le sens de la droiture, le sens du service et le goût de Longueuil.

Décrit par son présentateur, le député André Bourbeau, comme un homme qui a consacré toute sa vie à l'apostolat auprès des pauvres, des démunis et des personnes âgées, l'ex-curé, aujourd'hui marié à DesNeiges Leblanc, a expliqué qu'il était entré en politique « parce qu'on n'a pas le droit de prolonger le climat de morosité actuel ».

« C'est une oeuvre de libération nationale, a-t-il clamé, que nous avons à faire ! »

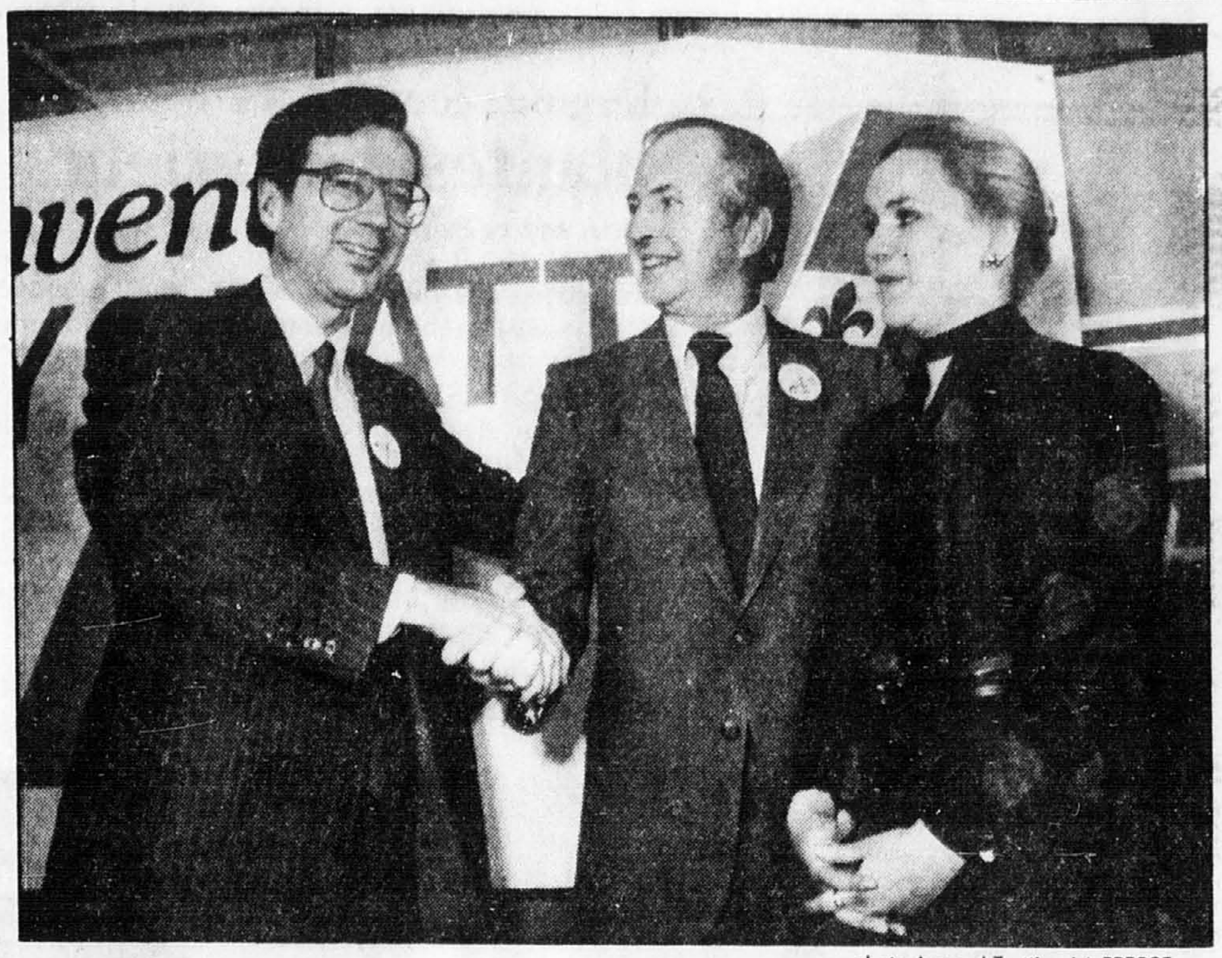

photo Armand Trottier, LA PRESSE

M. Bourassa félicite le candidat Guy Pratt en présence de son épouse, DesNeiges.

LA QUESTION LINGUISTIQUE AU MANITOBA

Turner a donné des munitions à Chrétien

OTTAWA (d'après CP) — Bien qu'il n'ait pas encore annoncé officiellement sa candidature au leadership du Parti libéral, il semble que les critiques négatives suscitées au Québec par les remarques émises vendredi par John Turner à propos de la question linguistique manitobaine soient susceptibles de fournir au ministre de l'Énergie, Jean Chrétien, les munitions dont il a besoin pour se gagner les délégués du Québec.

M. Turner a causé une vive surprise, vendredi, en déclarant que la question linguistique était du ressort du Manitoba et devait être réglée par les hommes politiques de cette province et non par les tribunaux.

Le premier ministre Trudeau a toujours affirmé que cette dispute était une question d'intérêt national, et le chef conservateur, Brian Mulroney, a lui aussi préconisé une intervention fédérale, en dépit des protestations des conservateurs manitobains.

Un porte-parole de M. Chrétien a fait savoir que le ministre commenterait sous peu les remarques de M. Turner.

Entre-temps, le ministre de la Justice, Mark MacGuigan, et le ministre de l'Emploi, John Roberts, deux des quatre candidats officiellement en lice jusqu'à maintenant, se sont retrouvés côte à côte en fin de semaine, lors d'une réunion de jeunes libéraux à Saint-Jean-de-Terre-Neuve. Il y ont été rejoints par Jim Coutts, un ancien secrétaire du premier ministre Trudeau et autre candidat possible.

Bien que M. Coutts ne se soit pas encore lancé dans la course, il paraissait compter plus de partisans dans cet auditoire que les deux ministres, qui ne semblaient pas toujours au courant, par ailleurs, des questions intéressant directement Terre-Neuve.

M. Coutts a profité de l'occasion pour présenter son idée d'un programme annuel de $6 milliards qui assurerait du travail aux jeunes dès l'obtention de leurs diplômes. Si tous les candidats affirment que la lutte au chômage est une tâche prioritaire, aucun n'a encore offert une solution aussi directe - ni aussi onéreuse — à ce problème.

Un candidat député du PC au Manitoba est convoqué à Ottawa par Mulroney

WINNIPEG (PC) — Le vice-président du parti conservateur du Manitoba, Bud Sherman, a quitté hier Winnipeg pour afin de s'entretenir avec le chef national du parti, Brian Mulroney.

C'est un porte-parole du ministre fédéral des Transports, Lloyd Axworthy, se trouvant par hasard à bord du même avion à destination de la capitale, qui a révélé l'information.

On ignore cependant à quel moment précis aura lieu la rencontre.

Pour sa part, le chef du parti tory manitobain Gary Filmon a déclaré qu'il ignorait tout de la démarche de M. Sherman.

« Je ne sais pas si c'est le cas, aussi je ne peux commenter », a-t-il répondu.

M. Sherman, qui souhaite siéger au Parlement d'Ottawa, a déclaré que M. Mulroney lui avait demandé de le rencontrer afin de régler leur différend sur la question des droits linguistiques des Franco-Manitobains.

M. Sherman souhaite se présenter comme candidat conservateur dans la circonscription fédérale de Fort Garry, à Winnipeg, actuellement détenue par le ministre Axworthy. M. Sherman représente cette région à la législature manitobaine.

Cependant, M. Sherman a temporairement mis de côté ses ambitions à la suite des déclarations du leader national, selon lesquelles députés conservateurs et aspirants candidats devraient appuyer sa position sur la question linguistique manitobaine.

IL A ÉCOUTÉ 36 DISCOURS DU TRÔNE

Dans l'opposition depuis 1955

TORONTO (PC) — Harry Worton, député de longue date à la législature ontarienne, a entendu six lieutenants-gouverneurs présenter pas moins de 36 discours du Trône.

Aussi, le député libéral de Wellington South, élu pour la première fois en 1955, affirme qu'il pourra prédire d'après le seul ton du discours du Trône de mardi prochain, s'il y aura ou non élection en Ontario cette année.

« Certains discours du Trône ont de la substance, d'autres ne sont là que pour l'apparence », lance M. Worton, qui a passé tout son mandat sur les bancs de l'opposition.

« En général, celui qui précède une élection est un peu plus étoffé », fait-il remarquer.

Mais le député libéral ne s'attend pas à un discours substantiel du lieutenant-gouverneur John Aird, lors de la reprise de la quatrième session de la 32e législature ontarienne.

Quelques semaines plus tôt, ce n'étaient que rumeurs d'élection à Queen's Park, où on s'attendait à ce qu'elles soient déclenchées à l'automne. C'était avant l'annonce de la démission du premier ministre Trudeau.

Retour à la normale

La plupart des observateurs estiment maintenant que le premier ministre ontarien William Davis préférera attendre que la situation soit redevenue plus calme, ce qui repousserait la prochaine élection au printemps ou à l'automne 1985.

Quant au contenu du discours du Trône, le premier ministre Davis a promis qu'il contiendrait des mesures destinées à aider les 175 000 jeunes Ontariens privés de travail.

M. Davis n'a pas l'intention de nommer un ministre responsable de l'emploi chez les jeunes - ce qu'il avait fait l'an dernier pour la question des femmes - mais il soutient que les programmes de divers ministères concernant ce secteur seront davantage coordonnés.

Même si les détails des programmes d'emploi à l'intention des jeunes ne seront pas connus tant que le budget du trésorier provincial Larry Grossman n'aura été déposé, en avril ou mai prochain, l'orientation récente du gouvernement laisse prévoir que celui-ci entend plutôt aider les gens à s'aider eux-mêmes.

Cela pourrait se traduire par des offres de stimulants aux entreprises qui engagent des jeunes, une aide gouvernementale aux programmes de formation et à la technologie de pointe dans le secteur privé.

DES MILLIERS DE VIDÉO-CASSETTES VIENNENT DE VANCOUVER

La police de la Colombie-Britannique trop tolérante à l'égard de la porno ?

VANCOUVER (PC) — La police d'Ontario et celle d'autres provinces n'apprécient guère l'attitude indulgente de la Colombie-Britannique à l'égard de la pornographie.

Des milliers de vidéo cassettes sont envoyées à chaque mois dans les provinces de l'Est, en provenance de Colombie-Britannique.

La police provinciale de l'Ontario a émis l'avis que si les autorités de cette province ne font rien pour faire cesser la distribution de ces cassettes, elle se rendra elle-même à Vancouver, reconnue comme la capitale canadienne de la pornographie, et prendra elle-même les mesures qui s'imposent.

« Si les autorités de C.-B. ne veulent pas arrêter ces personnes, nous devrons nous y rendre et faire quelque chose, a déclaré le caporal Ron Kirkpatrick, de l'escouade anti-pornographique de la police ontarienne. La Colombie-Britannique et le Québec sont les seules provinces qui ne portent presque pas d'accusations d'obscénité. Les ministres de la Justice, dans ces provinces, ont laissé une grande marge de manoeuvre qui facilite la vente de produits pornographiques qui seraient bannis en Ontario ».

La croisade anti-pornographique, en Ontario, est menée par le ministre de la Justice, Roy McMurtry.

Violence

« M. McMurtry s'inquiète fortement de la violence et de la dégradation, a déclaré le directeur des Communications de l'Ontario, M. David Allen. Il a accordé à la lutte contre la pornographie une plus grande priorité que par le passé. »

Le gouvernement ontarien porte annuellement 500 accusations d'obscénité et impose des amendes atteignant parfois $15,000 aux personnes reconnues coupables. Mais les distributeurs majeurs pourraient faire face à des amendes s'élevant à $50,000.

L'escouade anti-pornographique s'est plainte du problème de la Colombie-Britannique devant la Commission Fraser, mise sur pied par le gouvernement fédéral pour étudier le problème de la pornographie et de la prostitution.

Mais la commission a indiqué à la police que le gouvernement de C.-B. avait le droit d'interpréter les normes sociales qui doivent prévaloir dans la province.

Le ministre de la Justice de la Colombie-Britannique n'a pu être rejoint pour émettre ses commentaires.

Candidat du PC dans Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (PC) — L'avocat-fiscaliste Pierre H. Vincent a été élu, hier, nouveau candidat du Parti conservateur pour le comté de Trois-Rivières. Me Vincent a défait par une écrasante majorité le notaire et conseiller municipal Guy Leblanc ainsi que l'animateur sportif Paul Charest. Me Vincet a recueilli 1,315 votes contre 582 pour Me Leblanc et 121 pour M. Charest.

C'est devant une foule de plus de 2 000 personnes, la deuxième plus importante pour une convention conservatrice au Québec, que le jeune avocat de 28 ans a remporté la victoire sur ses deux adversaires, grâce à une organisation bien rodée.

La guerre que se sont livrés les trois candiats depuis le début de janvier a créé un esprit nouveau chez les conservateurs et a réussi à attirer tous les libéraux mécontents de leur député et du gouvernement Trudeau. Alors que le membership n'était que de quelques centaines de militants il y a à peine quelques mois, on comptait plus de 5 600 membres en règle il y a quelques jours.

Appelé le premier à prendre la parole, avant le vote, Me Vincent a d'abord insisté sur la nécessité de créer l'unité dans le parti, de privilégier la relance de l'emploi et l'aide aux PME et de donner une place encore plus grande aux femmes.

Se qualifiant de gars travaillant, le jeune avocat s'est dit en mesure de plaider efficacement pour le comté de Trois-Rivières ce que, à son avis, le député libéral Claude G. Lajoie n'a pas réussi en 13 ans à Ottawa. « Je suis le seul des trois candidats à avoir un programme pour le battre », a précisé Me Vincent.

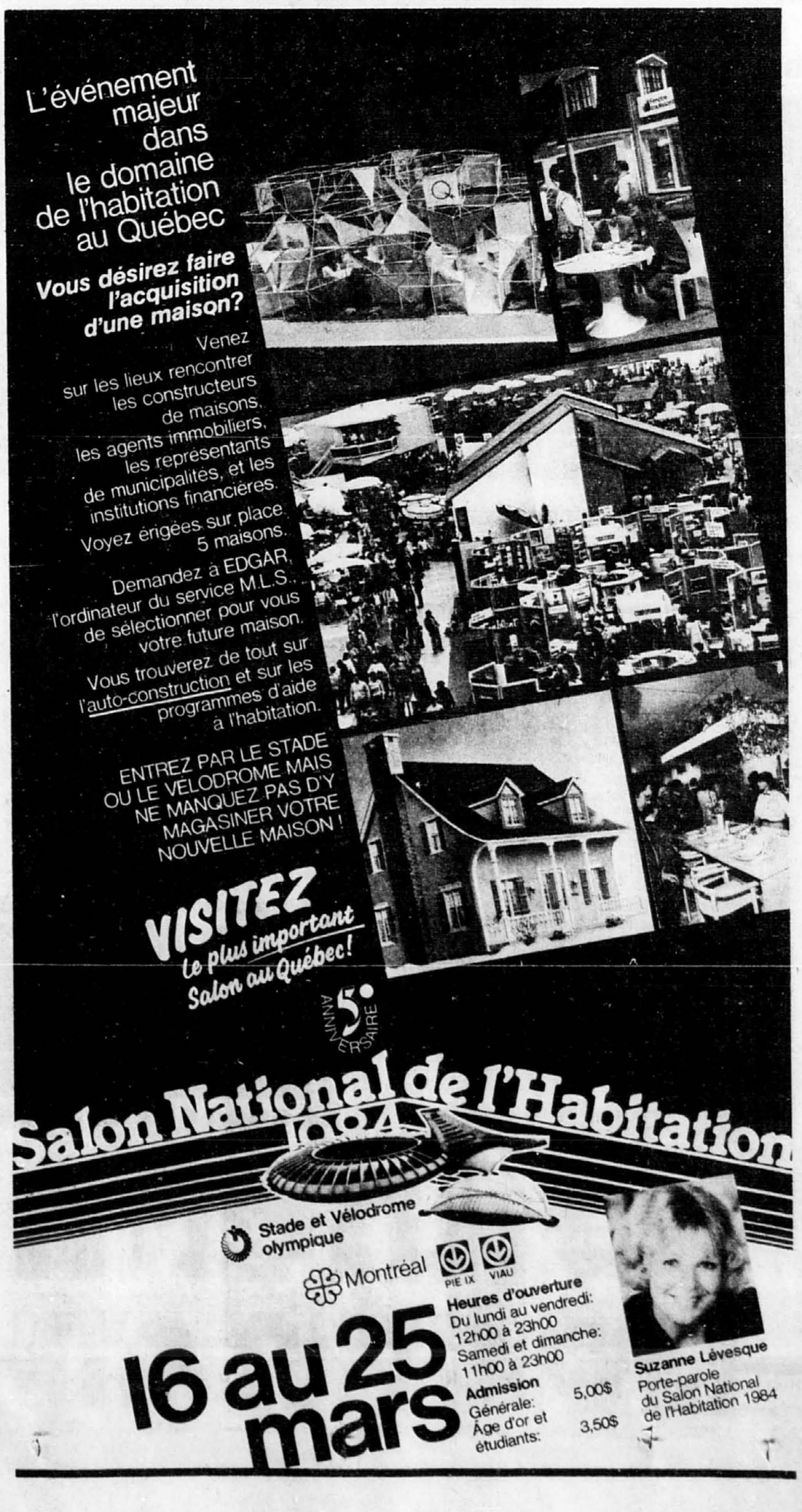

Le guide complet des
plantes d'intérieur
par Joan Lee Faust

Rédigé par une autorité en la matière, cet ouvrage réunit tous les renseignements nécessaires au soin des plantes, traitant entre autres de l'éclairage, de l'arrosage, de la température, des engrais, de l'empotage, de la taille et des insectes. De plus, on y trouve illustrées en couleurs une centaine de variétés de plantes vendues sous nos climats, avec une description et des conseils pertinents. Un chapitre est consacré au jardinage pour les enfants, un autre aux jardins sous verre, un autre aux plantes grimpantes, etc.

266 pages/85 pages d'illustrations en couleurs, 41 photographies

AUTRES TITRES:

les éditions la presse

Membre de l'Association des éditeurs canadiens

L'ÉDUCATION CANINE
Gilles Chartier
Tous les renseignements nécessaires sur la façon de dresser les chiens. Illustré en couleurs.
192 pages.

LES MEILLEURES FAÇONS D'APPRÊTER LES RESTES
Mirelle Beaulieu
160 pages

LE CHAT
Dr François Lubrina
médecin-vétérinaire
280 pages, 16 pages hors-texte en couleurs, plus nombreuses illustrations.

L'HOMME INFORMATISÉ
Yves Leclerc
Écrit dans un langage simple et compréhensible par un spécialiste de la question.
Nombreuses photos/208 pages

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
Service rapide et efficace
285-6984
Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 16h.
Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir le(s) livre(s) indiqué(s) par un crochet.

	Prix régulier	Prix abonnés de LA PRESSE
( ) Le guide complet des plantes d'intérieur	9.95$	7.95$
( ) L'éducation canine	7.95$	6.35$
( ) Les meilleures façons d'apprêter les restes	8.95$	7.15$
( ) Le chat	9.95$	7.95$
( ) L'homme informatisé	9.95$	7.95$

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M/Card No.....
VISA ☐ No.....
Numéro d'abonné de LA PRESSE.....

À retourner aux:
Éditions La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9

En vente également dans toute les librairies

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROVINCE.....
CODE POSTAL..... TÉL.....
TOTAL ci-joint..... $ (plus 1$ pour frais de poste et manutention)

Pas de mandat de grève chez Pratt & Whitney

Les dirigeants syndicaux des 2 550 travailleurs de la firme Pratt & Withney de Longueuil sont passés à un cheveu d'obtenir le mandat de grève qu'ils réclamaient de leurs membres lors d'une assemblée générale qui avait lieu hier matin.

PAUL ROY

En vertu du Code du travail, les 64 p. cent d'appuis qu'ils ont reçu aurait été largement suffisant. Mais pas selon les statuts et règlements des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) dont le syndicat fait partie. Pour les TUA, il faut 66⅔ p. cent des votes pour déclencher une grève.

Une semaine plus tôt exactement, les travailleurs de P&W avaient rejeté dans une proportion de 64 p. cent également les dernières offres de la compagnie. Ces offres n'ayant pas été modifiées au cours de la semaine, les dirigeants syndicaux réclamaient ce mandat de grève pour ne pas se présenter les mains vides devant le conciliateur cette semaine.

Ils croyaient l'obtenir, d'autant plus qu'il aurait fallu un autre vote pour déclencher effectivement un arrêt de travail. Selon le président du comité de négociation, M. Jean-Pierre Fortin, la décision des syndiqués a de toute évidence été dictée par le spectre de la violente grève de 1974, qui avait duré 20 mois et laissé des marques profondes.

Il peut être utile de se rappeler qu'à cette époque, Pratt & Whitney s'appelait United Aircraft. M. Fortin souligne en outre que la compagnie, au cours de la semaine qui a précédé le vote de grève, a rappelé aux travailleurs que « nous autres, on est capables de *toffer* ça une grève ».

« Pour nous, c'est une déception, souligne M. Fortin, nous aurions voulu obtenir un mandat clair avant de retourner devant le conciliateur. Tout de même, 64 p. cent, ça indique un fort taux de mécontentement et on espère que la compagnie comprendra le message... »

Salaires

La convention collective des syndiqués de Pratt & Withney est échue depuis le 2 mars et les négociations durent depuis décembre. On ne s'entend pas sur les salaires : la compagnie offre des hausses annuelles respectives de 4,6, 3,5 et 3 p. cent alors que le syndicat réclame 6, 5 et 5 p. cent pour les trois prochaines années.

Hier matin, 1 925 des 2 550 membres participaient au vote. Ce syndicat, qui a compté jusqu'à 4 000 membres en 1981, a par la suite vu ses effectifs coupés de moitié lors de mises à pied. La compagnie en a toutefois réembauchés quelques centaines depuis.

En vertu de la convention collective expirée, le salaire moyen se site autour de $11 l'heure à P&W.

Jean-Paul II: la solidarité avant la lutte

CITÉ DU VATICAN (AFP) - Jean-Paul II a affirmé hier que l'on devait remplacer le principe de la lutte par celui de la solidarité dans la vie humaine, sociale et internationale, dans un discours improvisé à la fin d'une messe célébrée dans la basilique Saint-Pierre.

Le souverain pontife s'adressait à 50 000 travailleurs du monde entier venus à Rome célébrer le jubilé de la rédemption. Il a ajouté que même la juste lutte dans le domaine social devait toujours être subordonnée au principe de la solidarité (...) la lutte à elle seule ne peut rien engendrer d'autre que la guerre.

ÉCONOMISEZ 17.00

PERRUQUES «EVA GABOR» EN DEUX JOLIS MODÈLES

Rafraîchissez votre coiffure en optant pour une de ces deux perruques «Eva Gabor» des plus flatteuses. Les deux modèles en modacrylique sans souci aux teintes naturelles. «Petite Jewel» (représenté) avec nuque fuselée et légères boucles. Non représenté: «Petite Amour», modèle dégagé avec dos légèrement gonflé.
Prix ord. Simpsons 70.00

AU CHOIX, VENTE **53.00**

Rayon 219, perruques, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou et Laval.
Pour achat en personne seulement

Simpsons

Dans le cadre de son Année du Centenaire
la presse 100 ans
vous invite à participer à l'élection des 10 femmes de l'année

15e ANNIVERSAIRE
LE SALON DE LA FEMME
4 AU 13 MAI
10H00 À 22H00
AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Une nouvelle façon de choisir les 10 femmes de l'année

À l'occasion de son quinzième anniversaire, le Salon de la Femme de Montréal et LA PRESSE, dans le cadre de son Année du Centenaire, offrent à toutes les citoyennes et citoyens du Québec la possibilité de collaborer au choix des DIX FEMMES DE L'ANNÉE, en soumettant au jury des noms ou mises en candidature de femmes exceptionnelles et ce, non seulement dans les grands centres comme Montréal et Québec, mais aussi à travers toute la province.

Le jury considérera avec grand intérêt les recommandations du public. Le but que poursuit le Salon de la Femme de Montréal est de découvrir des femmes de haut mérite, aux quatre coins du Québec.

Les femmes ont joué un rôle exceptionnel chez nous mais leur démarche, leurs réalisations n'ont pas été suffisamment mises en lumière ou demeurent tout simplement méconnues.

CONNAISSEZ-VOUS UNE FEMME EXCEPTIONNELLE dans votre milieu de travail, votre entourage, votre ville, votre région, une femme qui, par son implication et son esprit d'initiative a réussi à provoquer des changements, des améliorations au sein de sa collectivité et qui a obtenu des réussites?
Recommandez son nom au jury.

RÈGLEMENTS

1. QUELLES FEMMES PEUVENT-ÉTRE ÉLUES?
- Des femmes qui oeuvrent, se distinguent de façon particulière dans divers domaines, tels que les arts, les sports, la politique, les affaires, l'agriculture, le secteur humanitaire, etc., et dont l'exemple serait un stimulant pour tous et pour toutes, et pour l'évolution de notre société.
- La personne recommandée doit:
  — résider au Québec depuis au moins trois ans et demeurer dans votre région (soit Montréal ou la province).
  — être présente au gala LES DIX FEMMES DE L'ANNÉE, à Montréal si elle est choisie parmi les gagnantes.

2. MODE DE PARTICIPATION
- Sur une feuille dactylographiée, résumez les réalisations de votre candidate (curriculum vitae bienvenu, si possible).
- Sur une autre feuille, inscrivez vos nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone, ceux de votre candidate et ceux de deux personnes qui certifient ses réalisations.
- Les envois ne seront pas retournés.

3. LE JURY
Ceci n'est pas un concours de popularité: le jury tiendra compte des recommandations du public et son choix sera basé sur des critères de qualité et non sur le nombre de recommandations pour une même candidate.

VEUILLEZ NOTER
Des modifications peuvent être apportées au présent règlement si elles s'avèrent utiles et nécessaires à la bonne marche de l'événement.

DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES
Vendredi le 6 avril 1984.

Postez le tout à:
LES 10 FEMMES DE L'ANNÉE
Salon de la Femme de Montréal
C.P. 800 - Succ. A MONTRÉAL (Québec)
H3C 2V5

GALA
DES 10 FEMMES DE L'ANNÉE
Dimanche, le 13 mai 1984
en soirée à l'écran de
cftm 10 CABLE 7

Quelques-unes des «FEMMES DE L'ANNÉE» élues dans le passé.

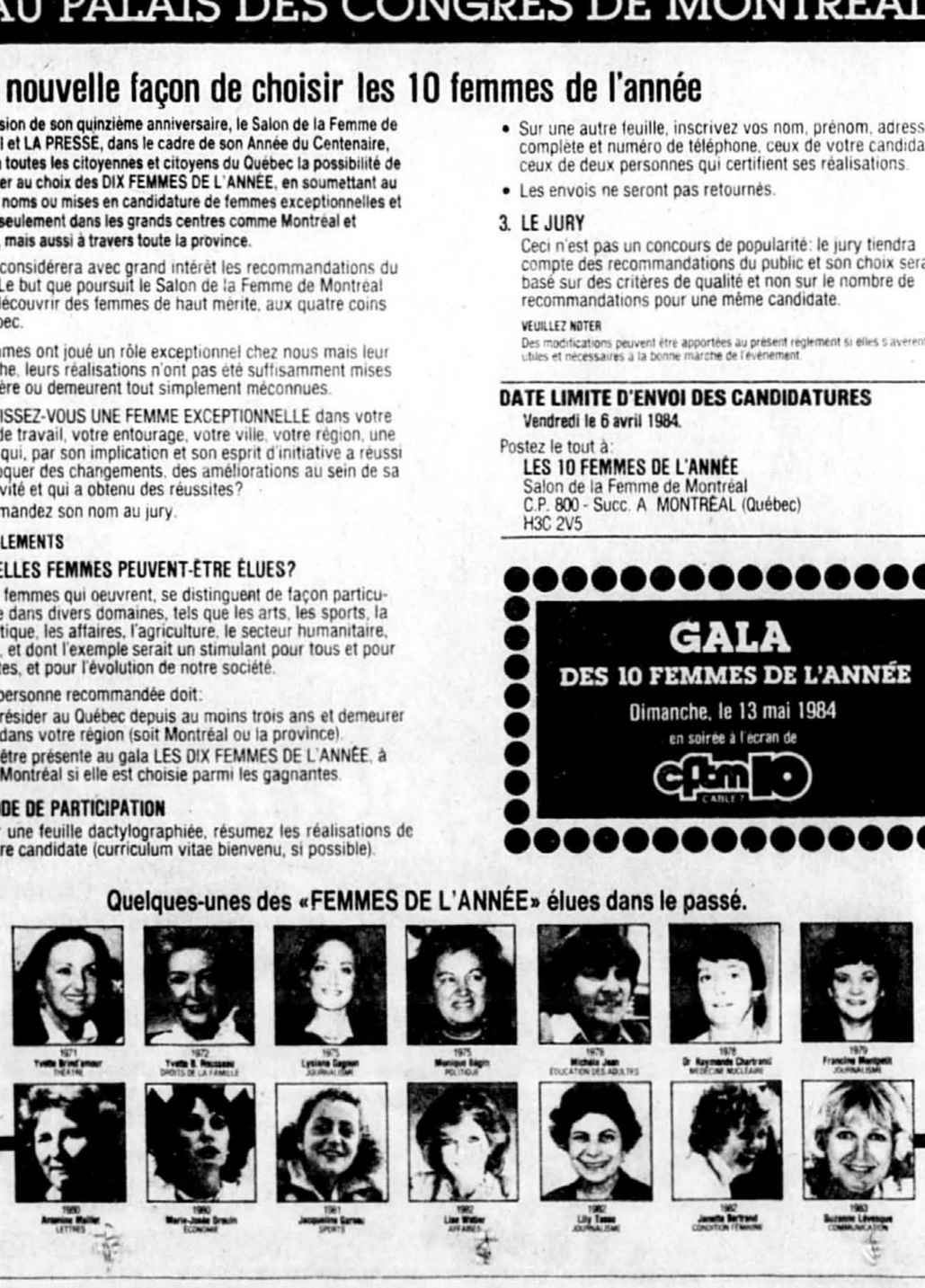

Un nouveau classique de Royal Worcester:
Faïence culinaire Evesham
du four à la table

Offerte en exclusivité chez Birks à des prix très réduits!

De gauche à droite:	Prix Birks courant	Prix réduit
Jeu de 6 terrines rondes, 5¾"	$138	$82.80
Plat ovale, 10½"	47	28.20
Moule à flan, 9"	56	33.60
Cocotte ronde, 3½ chop.	118	70.80
Moule à soufflé, 1¾ chop.	55	33.00
Jeu de 6 ramequins.	57	34.20

40% de rabais sur toutes les autres pièces accessoires et de service.

BIRKS JOAILLIERS

LA MORT DE BÉBÉS DANS UN HÔPITAL DE TORONTO

L'enquête arrive au coeur de l'affaire

■ TORONTO (PC) — Journalistes et spectateurs se disputeront probablement les sièges cette semaine afin d'assister aux travaux de la Commission royale d'enquête sur la série de décès à l'Hôpital pour enfants malades de Toronto. En effet, quatre des personnalités les plus en vue de l'affaire doivent comparaître.

Les infirmières Susan Nelles, Phyllis Trayner, Sui Scott et Marianne Christie témoigneront, au cours des six prochaines semaines, devant le juge de la Cour suprême d'Ontario Samuel Grange, qui préside la commission.

Leur prestation constituera vraisemblablement le clou de cette enquête qui a déjà duré près de trois mois de plus que ce que l'on avait d'abord prévu.

Mlles Scott et Christie sont les premières convoquées, à l'issue d'une pause de 10 jours des travaux de la commission, mais ce sont les témoignages des infirmières Nelles et Trayner qui susciteront davantage l'intérêt, prévoit-on.

Susan Nelles a été accusée de meurtre au premier degré en rapport avec quatre des décès, survenus au service de cardiologie de l'hôpital torontois entre juillet 1980 et mars 1981. Elle a cependant été acquittée, en 1982 à la suite d'une longue enquête préliminaire, pour preuve insuffisante.

Quant à Phyllis Trayner, chef de l'équipe de nursing, son nom avait été mentionné dans un rapport du centre de contrôle des épidémies d'Atlanta, pour avoir été en devoir au moment de 28 des décès inexpliqués.

Réactions

Au cours des semaines passées, d'autres infirmières ont fait part aux commissaires des préoccupations et des réactions de Mlle Trayner à la série de mystérieux décès, à l'arrestation de Mlle Nelles, et ont mentionné les appels téléphoniques menaçants et les présumées tentatives d'empoisonnement dont Mlle Trayner aurait été victime.

Rappelons que selon le rapport du centre d'Atlanta, au moins sept et peut-être 28 bébés seraient décédés d'une surdose de dioxine, un puissant médicament pour le coeur.

L'intérêt public pour la commission avait d'abord été faible, les commissaires s'astreignant à des discussions monotones et plutôt techniques sur les malformations cardiaques et les médicaments.

À la suite de la publication du rapport du centre d'Atlanta, cependant, en décembre, le nombre de journalistes s'accrût, pour augmenter encore au cours des dernières semaines, alors que les infirmières de l'hôpital commençaient à témoigner.

Plusieurs infirmières, répondant à l'appel de l'Association des infirmières d'Ontario, se sont rendues à la salle d'audience afin d'apporter un soutien moral à leurs consoeurs.

Devenez propriétaire de votre condominium en Floride

West Palm Beach

Situés à West Palm Beach, 57 condominiums entièrement meublés, équipés, climatisés, avec terrassse. Deux (2) chambres à coucher, cuisine, dînette, salon, deux salles de bains. Construction neuve en béton avec très belle vue sur le lac. Piscine, tennis, parc privé, lac avec plage aménagée et fontaine de 30 pieds de hauteur. Situés à quelques milles de la mer, terrain de golf, courses de chiens, Jai-A-Lai, centre d'achats et aéroport.

Votre condominium sera loué et les revenus serviront à rembourser votre hypothèque et les frais communs. Vous vous constituez ainsi un capital intéressant et vous obtenez un placement de tout repos et des plus sécuritaires. Préparez votre retraite dans votre condominium entièrement payé (ce placement peut être fait seul, avec un(e) ami(e) ou en famille), et **profitez de vacances annuelles sans frais d'hébergement**.

Nos bureaux sont situés à Québec, Montréal et Boca Raton en Floride et nous nous occuperons de l'administration et de la location de votre unité. Nous vous garantissons 13000$ de revenu brut pour la première année.

GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC
COURTAGE IMMOBILIER
FISCALITE IMMOBILIERE

Québec: (418) 681-7757
Montréal: (514) 848-9175

CJMS 1280

10h00 à 12h00
VOTRE AMIE SUZANNE, AVEC SUZANNE LAPOINTE
du lundi au vendredi

AM STEREO

VITE! Hâtez-vous de participer au nouveau «PLAN D'ATTAQUE» DES WEIGHT WATCHERS

Commencez à perdre du poids plus rapidement que jamais auparavant.

Dès maintenant, le chef de file dans le domaine de la perte de poids vous permet de perdre les livres superflues dès les premières semaines, tout en mangeant chaque jour trois repas équilibrés.

Appelez dès maintenant Weight Watchers. Et commencez. Sans plus tarder!

NOUVEAU

PLAN D'ATTAQUEMD
Un programme Weight Watchers

Perdez votre poids une fois pour toutes

WEIGHT WATCHERS
Pour MONTRÉAL **727-3788**

- Aucun contrat
- Frais d'inscription 12 $
- Classe hebdomadaire 6 $
- Total 18 $

Weight Watchers Inc. 1984 propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS ET PLAN D'ATTAQUE

«Si vous saviez ce que j'apprends...»

«En téléphonant à la compagnie d'assurances Belair, j'ai appris que ça servait à quelque chose l'expérience. Depuis plus de 25 ans qu'ils sont dans le métier, les conseillers Belair en ont vu de toutes les couleurs. Pour mes assurances automobile et habitation, ils m'ont dit exactement ce dont j'avais besoin, sans me pousser, sans me presser... ***Vous, qu'attendez-vous pour apprendre tout ça?***»

270-9111

Tout près de vous!

COMPAGNIE D'ASSURANCES BELAIR

Dans la région de Montréal, 14 bureaux ouverts de 9h00 à 21h00, du lundi au vendredi.

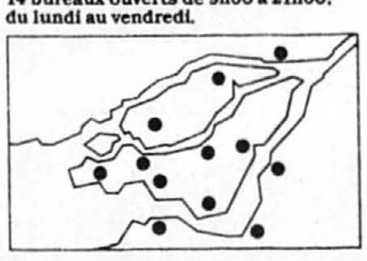

APPRENEZ L'
ANGLAIS
avec nos spéciaux
4 semaines INTENSIVES
ou
10 semaines RÉGULIÈRES
Pour une démonstration et un test gratuits, appelez
GALOIS®
844-5060
Depuis 1965
1410 Stanley MÉTRO PEEL

"La forme au maximum...c'est super! Je la recommande à tout le monde!"

Tina DelVecchio

TINA DELVECCHIO
Coiffeuse

Découvrir la forme au maximum, c'est aussi possible pour vous... grâce au Système Nautilus.

Nos conseillers professionnels vous aideront à retrouver les joies du bien-être physique en quelques semaines, dans une ambiance décontractée.

Abonnez-vous dès aujourd'hui et découvrez la forme au maximum!... dans un Centre de conditionnement Nautilus.

La forme au maximum

Centre de conditionnement Nautilus®

ANJOU 7777 Métropolitain Est 352-1481
BROSSARD 1870 Panama 672-9883
CENTRE-VILLE 1226 Ste-Catherine Ouest 866-1953
VILLE ST-LAURENT 8305 Côte-de-Liesse 739-2289
LASALLE 1050 Shevchenko 366-6300
LAVAL Centre sportif Carrefour 3095 Autoroute Laval 681-6455
LAVAL Club de tennis Val des Arbres 1555 Saint-Martin Est 668-2686
LONGUEUIL 550 Curé Poirier Ouest 674-8264
REPENTIGNY 740 Pontbriand 582-0961
VILLE MONT-ROYAL Centre Rockland 341-1553

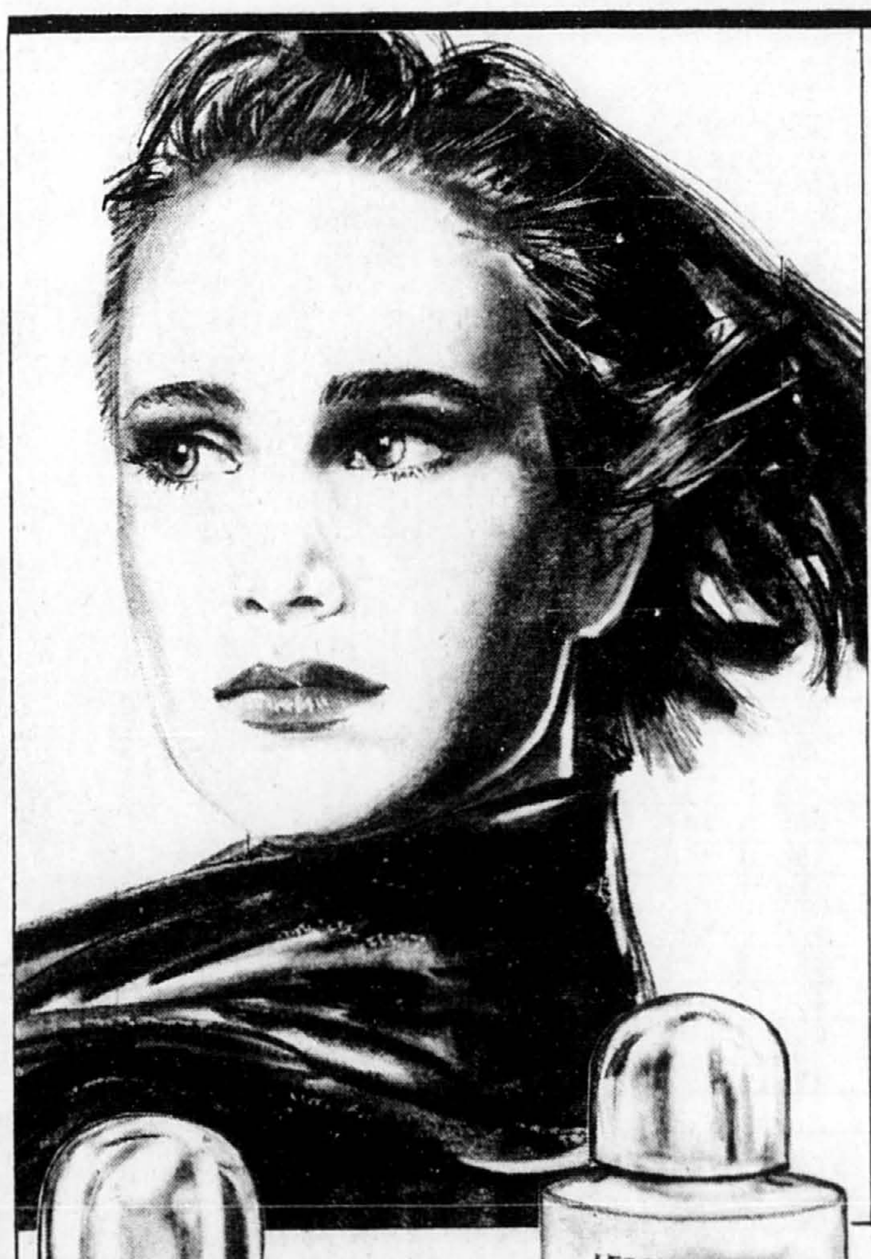

les 'Bio-Program'

Stendhal

Les 'Bio-Program': une méthode hypo-allergénique de soins extrêmement simples conçue pour assurer, sans risque d'irritation, la protection continue des peaux plus fragiles. Créés selon l'intensité des agressions climatiques et des besoins précis et personnels de l'épiderme, tous les produits ne contiennent que des actifs naturels.

Bio-démaquillant: Nettoie en respectant le film protecteur de l'épiderme et le pH normal acide. 100ml, **19$.** 200ml, **31$.**

Bio-tonic: Complément du démaquillant, lisse l'épiderme, détend les traits. 100ml, **19$.** 200ml, **31$.**

Bio-superform: Crème hydratante à l'huile noisette qui rend la peau douce au toucher. 50ml, **44$.**

Prime-Ogilvy: Avec tout achat de produits Stendhal, vous recevrez le «Trial Kit» contenant, en format promotionnel: Bio-démaquillant, Bio-démaquillant exfoliant, Soin Bio-réconfort, Bio-superform, Crème de modelage, Eau Bio-tonic, Masque hydratant et Crème Bio-réconfort. Offre en vigueur jusqu'au 31 mars ou épuisement de notre boni.

Venez découvrir les 'Bio-Program de Stendhal avec ***Carole Montpetit,*** *conseillère en soins de la peau. Les jeudi, vendredi et samedi: 22, 23 et 24 mars.*

Écrivez ou composez 842-7711. Les Produits de Beauté, au rez-de-chaussée, **centre-ville seulement.**

OGILVY

CENTRE-VILLE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • LES GALERIES D'ANJOU • CARREFOUR LAVAL

DEJA 150 VOLONTAIRES POUR $5 000

Les médecins refusent de lui transplanter un rein

EDMONTON (d'après CP) — Un résident d'Edmonton qui a offert $5,000 pour un rein affirme qu'il en appellera à la Commission des droits de la personne si les chirurgiens refusent d'effectuer l'opération.

« Si un adulte responsable consent à me fournir un rein, je ne vois pas comment un autre être humain a le droit de me refuser cette occasion de me refaire une vie », précise le malade, Ike Bryldt, qui survit depuis quatre ans à l'aide de la dialyse.

Le Dr John Dossetor, directeur de la division rénale de l'Hôpital universitaire d'Edmonton, affirme qu'aucun chirurgien canadien ne consentira à effectuer cette opération: « L'achat d'organes humains est considéré comme contraire à l'éthique professionnelle médicale », dit-il, en soulignant que l'hôpital refuserait d'effectuer l'opération même si le rein était donné gratuitement. « Nous n'avons pas pour politique d'accepter des reins d'une personne vivante sans lien de parenté avec le malade, et j'aurais immédiatement des soupçons si quelqu'un m'appelait pour me demander de le mutiler ».

Le Dr Roy le Riche, registraire du Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta, a laissé entendre néanmnoins que la profession médicale allait sans doute être obligée de réévaluer ses normes d'éthique. « Nos normes changent avec les époques », a-t-il dit, « et la façon dont nous considérions l'avortement et la stérilisation, par exemple, s'est considérablement modifiée au cours des 25 dernières années ».

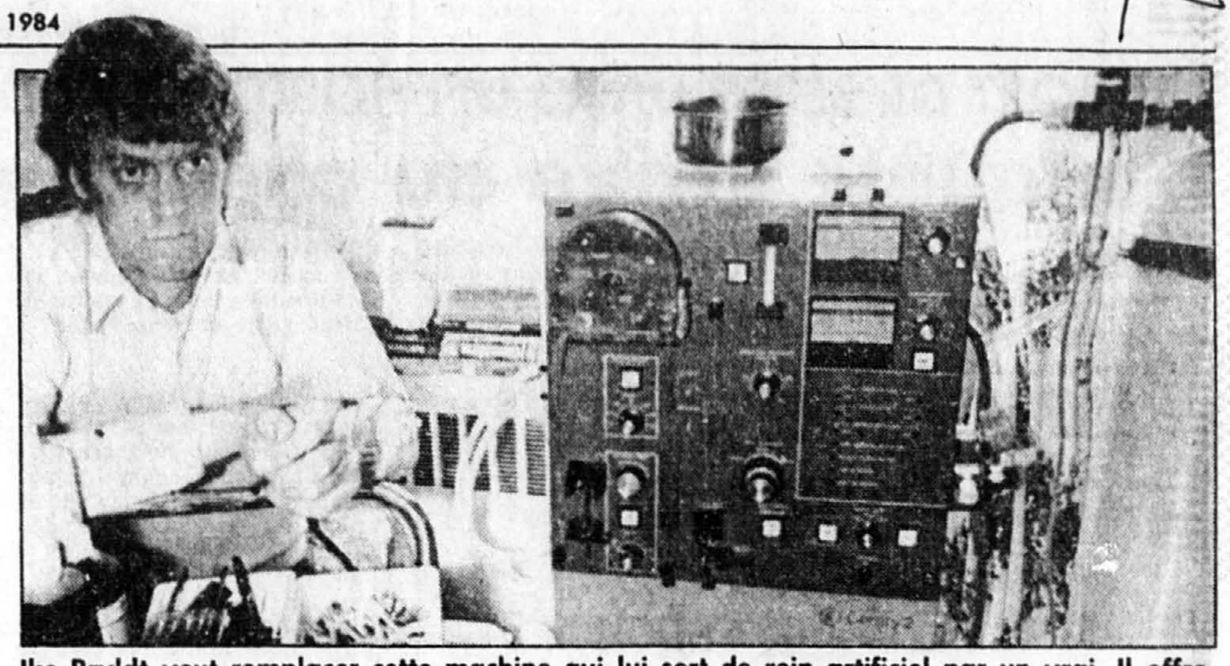

Ike Bryldt veut remplacer cette machine qui lui sert de rein artificiel par un vrai. Il offre $5 000 au donneur approprié. Mais au moins un médecin soutient que le transfert de rein viole l'éthique professionnelle...

téléphoto UPC

LES REVUES PORNOGRAPHIQUES

Les femmes s'en prennent à United Cigar Store

OTTAWA (PC) — Le comité d'action nationale sur le statut de la femme a mis fin, dimanche, à son assemblée annuelle qui se déroulait à l'hôtel Château Laurier en manifestant contre « les revues pornographiques » vendues à la tabagie de l'hôtel.

Le comité a également entériné une série de résolutions, incluant des demandes telles que : légalisation des services de sage-femme, cliniques d'avortement gratuit et abolition des essais de missiles Cruise au Canada.

En votant contre le déménagement à Toronto de son siège social d'Ottawa, le comité, qui regroupe 283 associations féministes au pays, a également mis fin à un débat qui se poursuivait depuis plus d'un an.

Exécutant les recommandations d'un atelier sur la pornographie, les déléguées ont donc entrepris dans le Château Laurier, où la rencontre de trois jours avait lieu, une campagne d'éducation populaire.

Munies de trois exemplaires des huit magazines pornographiques, vendus dans la tabagie de l'hôtel, plusieurs déléguées ont fait part de leurs plaintes aux journalistes, à un représentant de l'hôtel et à une employée du magasin.

Les femmes diront ce qu'elles ont à dire en tant que consommatrices lorsqu'elles cesseront d'appuyer les organismes qui vendent un produit dégradant pour les femmes, a déclaré Mme Sylvia Spring.

Elle a insisté sur le fait que le comité s'oppose à la pornographie qui représente la femme victime d'abus ou de la force, mais ne sont pas contre l'érotisme qui présente la femme comme l'égale de l'homme et la respecte.

Le comité a demandé à l'hôtel qui appartient à la chaine CN et à la tabagie de la chaine United Cigar Store de cesser de vendre du matériel pornographique avant la fin du mois.

TOPAZ

J.R. SE PRONONCE...

"J'ai acheté une Topaz. Même si j'ai fait l'essai de la voiture K, j'ai trouvé que la Topaz avait un bien plus beau style et était de meilleure qualité. Elle sera sans aucun doute la grande championne de l'année."

J.R. ADAMS
Halifax, Nouvelle-Écosse

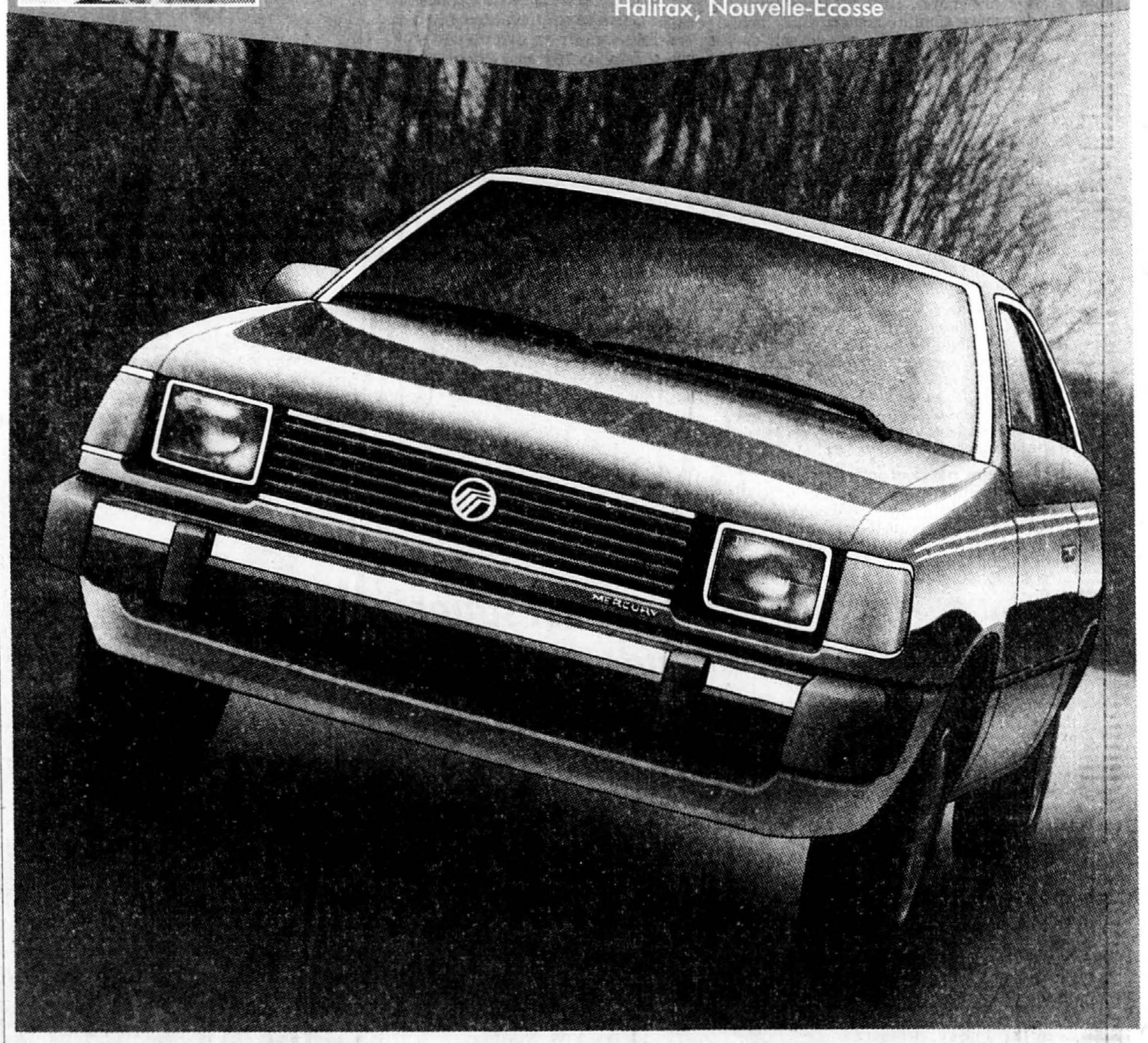

Traction avant • Direction à crémaillère • Suspension entièrement indépendante aux quatre roues • Freins assistés à disque à l'avant • Nouveau moteur 2 300 à chambres de combustion à haute turbulence • Dégivrage de la lunette arrière • Pneus radiaux ceinturés d'acier

Avec un tel équipement de série, il est bien évident que la Topaz est construite pour satisfaire aux exigences du conducteur contemporain. Conduite en douceur, cinq places confortables, vivacité, précision en conduite urbaine et maniabilité sont le résultat des techniques les plus sûres. Son profil aérodynamique, son assemblage précis et sa finition impeccable sont, pour leur part, le résultat de la minutie toute particulière qu'on accorde au moindre détail. Ce haut niveau de qualité n'est pas étonnant puisque la Topaz est produite par les fabricants des voitures nord-américaines les mieux construites. Cette affirmation est basée sur un sondage effectué auprès de 14 000 propriétaires de véhicules neufs Ford et Mercury 1983 et autres marques concurrentes conçues et construites en Amérique du Nord. La qualité Ford les surpasse toutes. La Topaz L consomme déjà très peu de carburant et maintenant, avec son nouveau moteur diesel, elle peut être encore plus économique. Les cotes de consommation vous étonneront vraiment. Faites l'essai d'une Topaz chez votre concessionnaire Mercury aujourd'hui même et vivez...une expérience incroyable!

La Topaz, 2 ou 4 portes, se vend à compter de:

7 926 $

Prix de détail suggéré par le constructeur pour la Topaz L, 2 ou 4 portes; transport, frais de manutention, taxes de vente provinciales et immatriculation en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur.

Ford **UNE EXPÉRIENCE INCROYABLE!** MERCURY

Résultats

Loto Québec

6/36 — Prochain GROS LOT : 412 000,00$ approx.

Date 16-03-84 — 10 14 19 24 28 31 — No complémentaire 15

	Gagnants	Lots
6/6	0	207 862,00$
5/6+	2	62 358,50$
5/6	191	979,40$
4/6	7386	70,30$

Ventes totales : 2 269 398,00$

MISE-TÔT : 5 8 20 23 — Gagnants : 445 — Lot : 112,30$

Mini Loto — Date 16-03-84 — 502581 — 50 000$

02581	5 000$	581	50$
2581	250$	81	5$

Provincial — 4173221 — 500 000$ — Date 16-03-84

173221	50 000$	3221	100$
73221	1 000$	221	25$
		21	10$

Provincial MC — Date 16-03-84 — **55** lots bonis de **55 555 $** chacun

Numéros non-décomposables

		837 E 606
100 A 482	655 C 305	878 E 741
310 A 831	819 C 991	377 G 948
339 A 763	833 C 167	496 G 836
427 A 441	266 D 107	499 G 484
805 A 448	283 D 502	516 G 150
880 A 460	297 D 107	561 G 248
203 B 042	390 D 723	607 G 322
314 B 818	808 D 675	429 H 762
697 B 647	859 D 794	502 H 419
827 B 158	867 D 556	586 H 128
884 B 373	890 D 345	869 H 442
191 C 243	894 D 247	106 J 758
267 C 808	212 E 537	269 J 544
314 C 344	339 E 416	360 J 923
335 C 683	506 E 802	386 J 599
385 C 228	523 E 508	430 J 871
387 C 448	751 E 383	440 J 692
395 C 006	758 E 999	456 J 405

Inter Loto — Date 16-03-84 — 567611 — 250 000$

		Gros lots de 25 000$	NUMÉROS MOBILES	
67611	2 500$	638540	36352	2 500$
7611	250$	934944	5871	250$
611	50$	994037	347	50$
11	10$			

Numéros non décomposables

La Quotidienne — Semaine du 12-03-84

	L	M	M	J	V	S
3	324	911	989	133	536	393
4	8899	3716	4516	8841	2653	7397

Lotto 6/49 — Prochain GROS LOT : 1 000 000,00$ approx. — Date 17-03-84 — 6 26 28 36 37 48 — No complémentaire 23

	Gagnants	Lots
6/6	1	1 154 205,20$
5/6+	2	375 379,80$
5/6	206	2 179,80$
4/6	11,636	99,20$
3/6	218,348	10,00$

Ventes totales : 12 648 228,00$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.